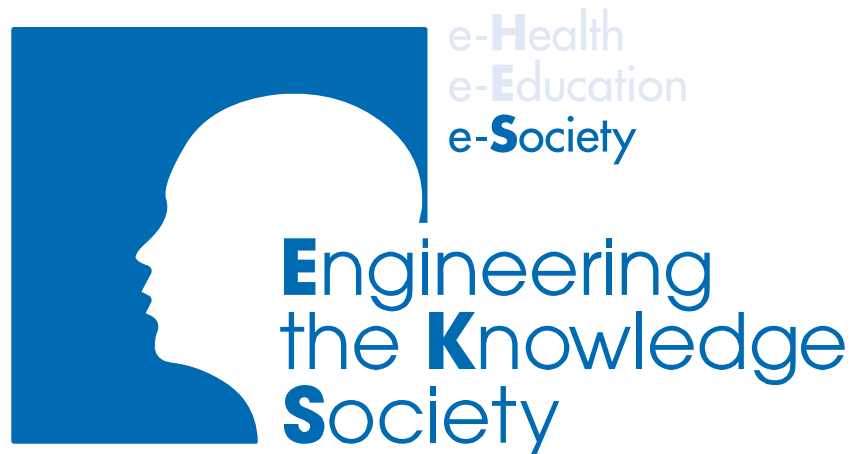
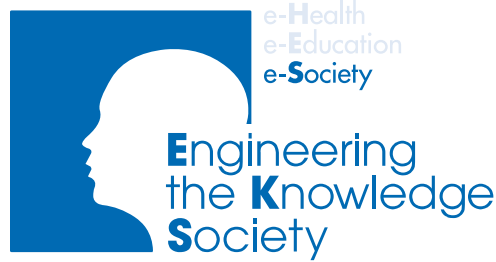


Ethics

Münchenwiler – oct. 2005



<http://ict.satw.ch>



SATW¹ ICT² Commission
<http://ict.satw.ch/>
Workshop Münchenwiler – 6. und 7. Oktober 2005

Ethik und MITIC³

Wieso Ethik als Thema dieses Workshop?

In den Gremien der SATW ist Ethik wiederholt thematisiert worden, beispielsweise im Sinne deontologischer Regeln für Ingenieure oder Architekten. In jüngster Zeit hat sich die SI⁴ mit Aspekten der Ethik auseinander gesetzt und entsprechende Grundsätze in ihren Ethikrichtlinien festgehalten. Diese wiederum lehnen sich an vergleichbare internationale Arbeiten an wie beispielsweise den „Code of Ethics“ des IFIP⁵ TC9⁶ aus dem Jahre 1992.

In der SATW hat der Wissenschaftliche Beirat dem Thema Ethik durch die Reaktivierung seiner Kommission für Ethik und Technik Rechnung getragen. In den Themenbereichen e-Education, e-Health und e-Society, welche von der ICT Commission bearbeitet werden, spielen ethische Aspekte sowohl im Sinne genereller Verhaltensregeln wie auch in spezifischen Kontexten eine wichtige Rolle. Erwähnt seien in diesem Zusammenhang etwa

- Gesundheitswesen – Patienten – Ärzte und Pflegepersonal
- Bürgerinnen und Bürger – Regierung und Verwaltung
- Schülerinnen und Schüler – Lehrkräfte – Erziehende

Im Bereich e-Education koordinieren sich die entsprechenden Arbeiten der ICT Commission mit jenen des Impulsprogramms PPP-SiN⁷ (6 Publikationen, davon eine zum Thema Ethik).

Für diesen Workshop und die zu erarbeitenden Resultate standen folgende Ziele im Vordergrund:

- Klärung der Begriffe Ethik und Deontologie
- Positionierung von Recht und Gesetz in Bezug auf Ethik
- Vergleich verschiedener Vorgehensweisen punkto Ethik
- Stellenwert der Ethik für mündige Bürgerinnen und Bürger
- Erarbeitung grundsätzlicher Empfehlungen
- Förderung konkreter Aktionsprogramme

Im Rahmen zweier intensiver Arbeitstage haben sich zahlreiche Exponentinnen und Exponenten aus ganz unterschiedlichen Gebieten in Workshops und Plenarversammlungen für die Erreichung dieser Ziele persönlich engagiert. Dank methodischem und bewährtem Vorgehen präsentiert sich der Leserin und dem Leser dieser Broschüre in der standardisierten Darstellungsform der SATW ICT Commission

- eine verdichtete Darstellung der ermittelten Resultate und Empfehlungen,
- eine Auflistung der im Vorfeld des Workshops geleisteten Arbeiten,
- eine Zusammenstellung der zahlreichen und vielfältigen Beiträge während der Veranstaltung (Exposés, Fallstudien, persönliche Beiträge der Teilnehmenden etc.),
- eine Bibliografie der Teilnehmenden, sowie
- eine kurze Darstellung der Aktivitäten der SATW ICT Commission und der Zielsetzungen der SATW.

Die Broschüre und die einzelnen Beiträge stehen auch in elektronischer Form zur Verfügung und sind unter der Adresse <http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf> publiziert.

Als Synergie und Ergebnis des intensiven und fruchtbaren Austausches seien als massgebliche Themen der detailliert ausformulierten Empfehlungen hier speziell erwähnt:

- Sprachenübergreifende Begriffsklärung in den Bereichen ICT und Ethik
- Überwindung des „digital divide“ in der Schweiz
- Gewährleistung von Kommunikationskanälen für alle
- Proaktive und prospektive Politik
- Zugang zu Wissen
- Verantwortungsvoller Umgang mit MITIC in der Bildung
- Aufwertung von Berufsnormen (code of conduct)
- Vertrauen, Privatsphäre und Selbstregulierung
- Vorausschauender und nachhaltiger Einsatz von ICT

Wichtige Themen also, von deren Behandlung und Lösung sich niemand dispensieren kann. Leider hat deren Bedeutung und Priorisierung hierzulande noch nicht ihren vollständigen Niederschlag in den entsprechenden Strategien⁸, Initiativen und Programme⁹ gefunden, und es ist an der Zeit, die klar erkennbaren Defizite zu überwinden.

Unser herzlicher Dank richtet sich an alle, die sich für diesen Workshop eingesetzt und zu dessen Erfolg massgeblich beigetragen haben.

Raymond Morel Fulvio Caccia
Präsident der SATW ICT Vizepräsident der SATW
Commission

Juni 2006

Weitere bereits erschienene Publikationen der SATW ICT Commission sind im Web unter folgenden Adressen abrufbar:

N° 1 Abstracts EKS Forum, Dezember 2003 (WSIS)
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/gen200312.pdf>

N° 2 e-Society, November 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200411.pdf>

N° 3 F3-MITIC, Mai 2003
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200305.pdf>

N° 4 Competencies Referential(s), September 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200409.pdf>

N° 5 F-ONE, Oktober 2004,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200410.pdf>

N° 6 Ethics, Oktober 2005,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf>

N° 7 Piloting Pedagogical Projects, November 2005,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200511.pdf>

Hors-série: Proceedings of the 1. National Strategic eHealth Conference, Worblaufen 18th of May 2006,
http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=345

1 SATW: Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften

2 ICT: Information & Communication Technologies

3 MITIC: Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication

4 SI: Schweizer Informatik Gesellschaft, Mitglied der Dachorganisation ICTswitzerland

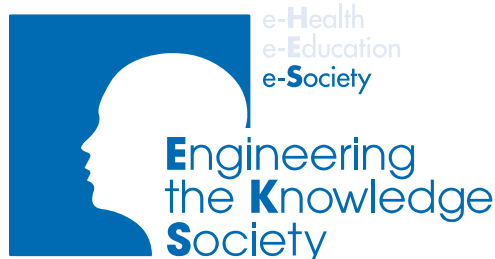
5 IFIP: International Federation for Information Processing

6 TC9: Technical Committee 9, Relationship between Computers and Society

7 PPP-SiN: Public Private Partnership – Schule im Netz

8 z.B. Strategie des Bundesrates für eine Informationsgesellschaft in der Schweiz, Jan. 2006

9 z.B. Initiative „e-Power für die Schweiz“



Commission ICT¹ de la SATW²
<http://ict.satw.ch/>
Workshop des 6 et 7 octobre 2005 à Münchenwiler

Ethique et MITIC³

Pourquoi l'éthique comme thème de ce Workshop?

La thématique de l'éthique a été abordée à répétées reprises dans le cadre de la **SATW**, notamment sous la forme de règles de déontologie (pour architectes, ingénieurs). Ces derniers mois, la **SI**⁴ (Société suisse d'informatique), membre d'**ICTswitzerland**⁵, elle-même affiliée à la **SATW**, a élaboré un certain nombre de directives à l'intention des informaticiens et des utilisateurs de l'informatique (travail en cours de finalisation). Celles-ci s'inspirent largement de travaux internationaux, comme le « Code of ethics » du TC9 de **IFIP** (1992). D'autre part, le **WBR**⁶ (conseil scientifique de la **SATW**), vient de réactiver une commission d'éthique. Dans les domaines **e-health**, **e-société** et **e-education**, il semble important de s'intéresser aux aspects éthiques des comportements en général, et plus particulièrement aux relations suivantes :

- malade – personnel soignant
- citoyen – autorités
- apprenant – enseignant

Ces réflexions vont être conduites en parallèle au projet « PPP-l'école sur le net » (6 brochures, dont une consacrée à l'éthique, en collaboration avec la commission ICT).

Des objectifs de ce workshop aux premières recommandations

A partir des pôles présentés, les objectifs principaux de ce Workshop ont été :

- clarifier les notions d'**éthique versus déontologie**
- resituer la place du **droit par rapport à l'éthique**
- examiner **différentes** démarches éthiques
- expliciter la **place** de l'éthique dans l'**apprentissage citoyen**
- élaborer des **recommandations générales**
- promouvoir des **actions pilotes**

Avec des intervenants à la pointe de la réflexion, des ateliers et rencontres de praticiens de provenance fort diverses, il est normal qu'après deux jours de travail intense, sur un schéma bien connu et surtout rôdé, **le lecteur retrouvera dans ce document** la structure standard des fascicules de la COM ICT avec d'abord les **résultats obtenus (les recommandations)**, puis le travail produit avant le workshop, suivi d'un échantillon des contributions multiples et diversifiées pendant la manifestation (exposés, study case, contribution personnelle de participants, etc.), pour se terminer avec des références bibliographiques et un bref rappel des activités de la COM ICT et des objectifs de la SATW. Il convient encore de rappeler que le présent document est téléchargeable en pdf avec de nombreux liens sur les exposés complets (powerpoint) et les références.
url :) <http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf>

Au-delà de cette impressionnante synergie qui a présidé aux échanges aussi nombreux que fructueux, il convient d'attirer votre attention sur **la variété des thèmes retenus dans les recommandations** :

- Clarification de la **terminologie interlinguistique** aux frontières des domaines ICT et Ethique
- Pour remédier à la **fracture numérique** (en Suisse)
- **Assurer** des canaux de communication pour tous
- Politique **prospective et proactive**
- **Accès au savoir**
- Pour un **usage responsable** des MITIC dans **l'éducation et la formation**
- Encourager les **codes professionnels de conduite** (déontologie)
- **Confiance, protection de la sphère privée, auto-régulation**
- Pour un **usage prévoyant et durable** des ICT en général

Ces thèmes sont incontournables!... Hélas, ils ne sont pas prioritaires, ni dans la révision de la stratégie du Conseil fédéral pour la société de l'information (janvier 2006)⁷ pas plus que dans l'initiative e-Power⁸ de l'automne dernier. C'est donc le moment de relever les défis!

Tous nos remerciements vont à tous ceux qui ont œuvré pour que ce workshop soit un succès.

Raymond Morel
Président de
la Commission ICT
de la SATW

Fulvio Caccia
Vice-président de la SATW

Juin 2006

Les autres fascicules déjà parus sont :

N° 1 Abstracts EKS Forum, décembre 2003 (WSIS)
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/ge20031112.pdf>

N° 2 e-Society, novembre 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/mun200411.pdf>

N° 3 F3-MITIC, mai 2003
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200305.pdf>

N° 4 Référentiels de compétences, septembre 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200409.pdf>

N° 5 F-ONE, octobre 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200410.pdf>

N° 6 Ethique, octobre 2005
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf>

N° 7 Piloting Pedagogical Projects, novembre 2005
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200511.pdf>

Hors-série: Proceedings of the 1. National Strategic eHealth Conference, Worblaufen 18th of May 2006,
http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=345

1 ICT: Information and Communication Technologies

2 SATW: Académie suisse des sciences techniques <http://www.satw.ch>

3 MITIC: Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication

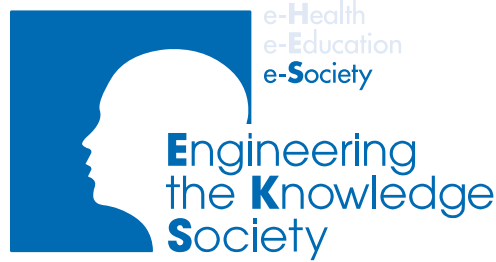
4 <http://www.s-i.ch/home.php>

5 <http://www.ictswitzerland.ch/>

6 <http://www.satw.ch/D/satw/organe.html#WBR>

7 <http://www.infosociety.ch/site/default.asp>

8 <http://www.epower-initiative.ch/>



Commission ICT¹ de la SATW²
<http://ict.satw.ch/>
Workshop des 6 et 7 octobre 2005 à Münchenwiler

Ethics and MITIC³

Why ethics as this Workshop topic?

The themes of ethics were approached several times by the SATW, in particular as a set of rules of deontology (for architects, engineers). During the last months, SI (Swiss Informatics Society), member of ICTswitzerland, itself affiliated to the SATW, worked out a certain number of guidelines (soon to be finalized) for the informatics specialists and users of information processing. They are largely inspired by international efforts such as the « Code of ethics » of the IFIP TC9 (1992). In addition, the WBR (Scientific Council of the SATW), has recently reactivated a committee of ethics. In the fields of E-health, E-society and E-education, it seems important to take into account the ethical aspects of the behaviors in general, and more particularly in regard to the relations :

- patient – health care personnel,
- citizen – authorities,
- learner – teacher.

These reflexions will be conducted in parallel with the project « PPP-the School on the Net » : 6 booklets, including one devoted to ethics, in collaboration with the ICT committee.

From the objectives of this workshop to the first recommendations

Following the above remarks the main objectives of this Workshop were :

- to clarify the concepts of ethics versus deontology,
- to establish the role of law versus ethics,
- to examine various possible ethical approaches,
- to clarify the place of ethics in the training of the citizen,
- to work out general recommendations,
- to promote pilot actions

With participants being expert in extremely various fields, it was expected that after two hard working days, organised in a well established way, the reader will retrieve in this rich document, based on the standard structure of the COM ICT booklets, first, the obtained results (recommendations), then the work produced before the workshop, followed by a sample of the multiple and diversified contributions made during the workshop (presentations, case studies, personal participant contributions, etc.) ending with bibliographical references and a brief reminder of the objectives and activities of the SATW and of its COM ICT.

It is worth mentioning that this document is downloadable in pdf format with many pointers to the complete talks (powerpoint) and references.

url: <http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf>

Beyond the impressive synergy which drove the many fruitful exchanges, it is worthwhile drawing the attention to the variety of the topics retained in the recommendations:

- Clarification of the interlinguistic terminology at the borders between ICT and Ethics
- Remedy the numerical fracture (in Switzerland)
- Assure communication channels for all
- Prospective and proactive policies
- Access to the knowledge
- Favour a responsible use of the MITIC in education and training
- Encourage the professional codes of conduct (deontology)
- Confidence, protection of the privacy, self regulation
- For a far-sighted and durable use of the ICT in general

These themes are unavoidable... Although of utmost importance they unfortunately do not receive enough priority, either in the revised strategy of the Federal Council for the Information Society (January 2006), or in the e-Power initiative of last fall. It is thus the right time to face the challenges!

Our sincere thanks go to all those who contributed to the success of the workshop.

Raymond Morel
Chairman of
the SATW ICT
Commission

Fulvio Caccia
SATW Vice-Chairman

June 2006

Other already appeared booklets are:

N° 1 Abstracts EKS Forum, Dezember 2003 (WSIS)
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/gen200312.pdf>

N° 2 e-Society, November 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200411.pdf>

N° 3 F3-MITIC, Mai 2003
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200305.pdf>

N° 4 Competencies Referential(s), September 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200409.pdf>

N° 5 F-ONE, Oktober 2004,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200410.pdf>

N° 6 Ethics, Oktober 2005,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200510.pdf>

N° 7 Piloting Pedagogical Projects, November 2005,
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200511.pdf>

Hors-série: Proceedings of the 1. National Strategic eHealth Conference, Worblaufen 18th of May 2006,
http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=345

-
- 1 ICT: Information and Communication Technologies
 - 2 SATW: Académie suisse des sciences techniques
<http://www.satw.ch>
 - 3 MITIC: Médias, Images et Technologies de l'Information et de la Communication



Table des matières

Executive summary (deutsch)	2
Executive summary (français)	4
Executive summary	6
Partie A – Résultats du Workshop du 6 et 7 octobre 2005 à Münchenwiler	11
Empfehlungen	12-24
Recommandations	13-25
Partie B – Réflexions avant le Workshop	27
Programme et déroulement du Workshop	28
Liste des participants	29
Invitation	30
Partie C – Echanges pendant le Workshop	33
Morality, Ethics, Deontology, Law, and Enforcement: A Tentative Clarification	34
ICT-Ethik in Schulen	38
{Internet CTRL} – Éthique et sécurité	43
Le développement durable comme référence éthique	48
Le développement durable, humanisme de notre temps	49
E-Trust und Ethik im Online-Geschäft	59
Éthique et TIC dans le domaine sociopolitique: réflexions et questions d'un ignare en éthique	65
Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue	67
Fracture numérique et intégration sociale	70
Du « mésusage » de l'éthique dans la presse et dans les relations entre l'Etat et les citoyens	72
Gedanken über Ethik in der Ausbildung	73
Vom „richtigen?“ Handeln und Tun mit dem Computer im Klassenzimmer – in der Familie	74
« ... Il semble que la réflexion éthique est une aptitude qui peut s'acquérir ... »	75
La transmission de l'éthique par l'incivilité	76
Éthique, évolution? involution? révolution? – faire face	79
Quelle éthique pour les MITIC?	83
The e-Society Repository: Transforming e-Government Strategy into Action	85
Domaine public – als Allmende unseres Wissens oder die Sicherung des öffentlichen Raums im Internet ..	86
Questions impertinentes: « éthique et éducation, alibis ou otages »?	90
e-TICs – « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)	91
« Position paper pour les journées de réflexion sur l'éthique des technologies de communication »	95
Partie D – Documents de références	99
Rapport annuel 2005 de la Commission ICT et de ses groupes de travail	100
L'Académie suisse des sciences techniques (SATW) – un portrait	104

Partie A

Résultats du Workshop du 6 et 7 octobre 2005 à Münchenwiler

Empfehlungen

1. Ethik, Moral und Deontologie

1.1. Terminologie betreffend Ethik und Moral

Beobachtungen, Feststellungen

- Für die Begriffsbereiche Ethik und Moral bestehen begriffliche und inhaltliche Unklarheiten, welche unter anderem in den spezifischen Begriffen und Wortbedeutungen der einzelnen Sprachen begründet sind.
- Diese Unklarheiten können zu Konfusionen führen. Erforderlich ist deshalb eine sprachenübergreifende Klärung von Terminologie und Semantik.

Empfehlung

Erarbeitung, Abstimmung und Festlegung einer übereinstimmenden Terminologie und Semantik, welche in den vier schweizerischen Landessprachen und im englischen Sprachgebrauch gleichbedeutend verwendbar ist, damit Unklarheiten und Missverständnissen gezielt begegnet werden kann.

Anregungen für konkrete Schritte

- Bildung einer Arbeitsgruppe unter der Federführung der SATW ICT Commission, mit Beteiligung der Akademien der Wissenschaften Schweiz (AS.CH).
- Zielgruppen und Partner: Bundeskanzlei, Kantone, Akademien (AS.CH)

Schlüsselbegriffe

Aus- und Weiterbildung
Code of conduct
Deontologie
Ethics
Ethik
Konventionen
Kultureller Kontext
Moral

1.2. Förderung von Berufsnormen

Beobachtungen

- Heutzutage gibt es eine Zunahme von privaten Regulierungsinstrumenten (Berufsnormen, Kodizes der Selbstreglementierung, Verhaltensnormen, ethischen Kodizes, ...), die allzu oft unvollständig und nach aussen wenig offen sind.
- In der digitalen Welt werden die ethischen Auswirkungen der Entwicklung für die Bevölkerungsgruppen seit langem diskutiert.
- Dies führt zur Festschreibung von Berufskodizes, die dazu dienen, die eigene Gruppe vor den möglichen Folgen des eigenen Tuns zu schützen. *
- Berufsnormen können verhindern, dass der Staat zunehmend einschränkende Gesetze erlässt.

Empfehlungen

- Identifikation der (Interessen-) Gemeinschaften, in denen solche Codes ausgearbeitet werden
- sicherstellen:
 - dass bei der Ausarbeitung alle Interessengruppen teilhaben und
 - dass die Abnahme öffentlich erfolgt
- Regeln der Umsetzung und Beschwerdeverfahren definieren

Insbesondere sollte eine öffentliche, demokratische Diskussion (im Sinne von J. Habermas) entstehen, in der sich eine wirklich ethische / moralische gedankliche Auseinandersetzung mit dem Thema entwickelt. Diese folgt einem ethischen Ansatz, der offen für eine Verallgemeinerung der angenommenen Regeln ist, und diejenigen in die Überlegungen einbezieht, die sonst zu oft ausgeschlossen werden.

Anregungen für konkrete Schritte

Veröffentlichung der Normen und Schaffung von Mechanismen zur Vermittlung / Mediation

* « l'éthique » ne peut pas se traduire, car l'éthique et les règles déontologique ne sont pas la même chose en français et en allemand (CC)

Recommandations

1. Ethique, morale et déontologie

1.1. Terminologie: Ethique et Morale

Observations, constatations

- Quand il s'agit de se mettre d'accord sur le sens des mots Ethique et Morale, on constate une grande divergence selon qu'on s'exprime dans une langue ou une autre.
- Ces divergences sont à l'origine d'importantes confusions. Il convient dès lors d'établir, pour chaque terme, un contenu différencié acceptable dans chaque langue.

Recommandation

Élaboration, coordination et fixation d'une terminologie et d'une sémantique uniforme utilisable dans les quatre langues nationales suisses et en anglais, qui élimine ambiguïtés et malentendus.

Actions

- Mettre sur pied un groupe de travail ad hoc au sein de la commission ICT de la SATW
- Destinataires et partenaires: AS.CH (Académies des sciences suisses), chancellerie fédérales, cantons

Mots clés

Terminologie éthique
Ethique
Morale
Déontologie
Ethics
Education
Contexte culturel
Liens avec le code de conduite
convention

1.2. Encourager les codes professionnels de conduite (déontologie)

Observations

- Il y a aujourd'hui multiplication des instruments de régulation privés (codes de déontologie professionnelle, codes d'auto-réglementation, codes de conduite, codes d'éthique, ...) qui, trop souvent, restent encore fragmentaires et peu ouverts sur l'extérieur
- Le monde de l'informatique débat depuis longtemps de l'impact éthique de son développement sur les populations
- L'éthique conduit aux règles déontologiques qui servent à protéger le groupe contre ses propres dérives potentielles.
- Les règles déontologiques peuvent éviter que l'Etat ne légifère de manière plus contraignante.

Recommandations

- identifier les communautés où s'élaborent ces codes
- s'assurer de la participation de toutes les parties intéressées à leur élaboration, et du caractère public de leur réception
- définir les règles de mise en œuvre et les procédures de plaintes

Par dessus tout, veiller à la mise en œuvre d'espaces publics (au sens de J. Habermas) où la préoccupation proprement éthique ou morale se développe, au-delà des intérêts de chacun, dans une approche d'éthique délibérative ouverte à l'universalisation des normes adoptées prenant en compte ceux qui sont trop souvent exclus.

Actions

publication des normes et création d'un mécanisme de médiation

Zielgruppe

- Entscheidungsträger auf strategischer Ebene in Organisationen
- die Berufsorganisationen
- die anderen AS.CH Akademien
- Behörden

Schlüsselbegriffe

Berufsnormen
Verhaltensnormen

1.3. Vertrauen, Privatsphäre, Selbstregulierung

Beobachtungen, Feststellungen

- Die Befürchtung, in den elektronischen Medien von einem „grossen Bruder“ überwacht zu werden (Orwell, big brother is watching you), ist verbreitet. Dadurch kann die Privatsphäre¹ verletzt werden.
- Es bestehen Wunschvorstellungen, durch das Sammeln von Daten und Informationen Einfluss und Macht über Individuen zu erhalten und ausüben zu können.
- Dies trägt dazu bei, dass sich Datenschutz- Beauftragte gegen elektronische Datensammlungen und Dienste zur Wehr setzen, was zur Verhärtung der Fronten führen kann.

Empfehlungen

- Die Transparenz für Anwenderinnen und Anwender ist sicher zu stellen, indem ein ausübbares Recht auf Dateneinsicht² praktisch umgesetzt wird.
- Anbieter und Vermittler elektronischer Dienste sollen ermuntert werden, bezüglich der Privatsphäre ihrer Kunden so genannte Codes of Conduct³ zu befolgen. Solche Verpflichtungen müssen zertifizierbar⁴ und sanktionierbar⁵ sein.

Anregungen für konkrete Schritte

- Nutzerinnen und Nutzer von Online-Diensten sind für Verletzungen der Privatsphäre zu sensibilisieren. Best practice Beispiele sind publik zu machen.
- Konsumentenschutzorganisationen sollen sich wirkungsvoller organisieren und sich besser koordinieren.
- Ein ausübbares Recht auf Dateneinsicht ist durch den Gesetzgeber zu verankern; Codes of Conduct sind zu formulieren und anzuwenden (akkreditierte Auditoren, Zertifizierungsorganisationen, Normen und Standards, Streitschlichtung).

Schlüsselbegriffe

Führung und Aufsicht (governance)
Privatsphäre (privacy)
Regulierung (Gesetze)
Selbstregulierung
Alternative Streitschlichtung (ADR)
Transparenz
Vertrauen (trust)

1.4. Charta, Resolution, Label „ICT 21“

Beobachtung, Feststellung

Die Schweiz soll sich nach den Zielen der „Agenda 21“⁷ richten.

Empfehlungen

- Eine nationale Konferenz zum Thema „ICT 21“ ist einzuberufen mit dem Ziel, die praktische Handhabung und Einhaltung von Ethik-Richtlinien bei allen betroffenen Akteuren zu fördern.
- Eine Ethik-Charta, welche sich an den Grundsätzen und Zielen einer nachhaltigen Entwicklung orientiert bzw. sich auf diese ausrichtet, ist zu erarbeiten und umzusetzen.
- Ein Ethik-Label ist zu schaffen, welches die Inhaber des Labels verpflichtet, sich konsequent an die Ethik-Charta zu halten. Das Label soll das Vertrauen in Anbieter und in die eingesetzten Technologien fördern.
- Eine Resolution ist zu erarbeiten, die einen Aktionsplan mit Massnahmen, Akteuren, Verantwortlichkeiten und Terminen festlegt.

Anregung für konkrete Schritte

Die vier schweizerischen Akademien der Wissenschaften⁹ (AS.CH) einigen sich auf ein solches Vorgehen und lancieren einen Appell an alle interessierten Kreise mit dem Ziel, diese zur Organisation der vorgeschlagenen nationalen Konferenz und zu einer aktiven Teilnahme an dieser Konferenz zu bewegen.

Schlüsselbegriffe

Digitale Spaltung
Ausgrenzung
Ethik-Richtlinien
Nachhaltige Entwicklung
Vertrauen

Publics visés

les décideurs stratégiques dans les organisations
 les corps professionnels
 les Académies des sciences suisses (AS.CH)
 les autorités publiques

Mots clés

Déontologie
 Codes de conduite

1.3. Confiance, protection de la sphère privée, auto-régulation

Observations, constatations

- Protection de la sphère privée: problématique « Big Brother »
- Fantasme de la toute-puissance des collecteurs de données
- Le souci de la protection des données suscite des réactions de défense et la volonté de mettre en oeuvre des mesures restrictives

Recommandations

- Assurer la transparence pour l'utilisateur: droit effectif d'accéder aux données personnelles (p. ex. données de gestion de la relation client)
- Encourager les codes de bonne conduite (certifiables et sanctionnables) auprès des fournisseurs et des intermédiaires.

Actions

- Déléguer des organisations et des experts suisses dans les instances internationales et en informer le public
- Inscrire dans la loi le droit pour chacun d'accéder effectivement aux données qui le concernent (loi sur la protection des données, régulation et auto-régulation)
- Sensibiliser les usagers de services en ligne à ces problèmes (associations, organisations de consommateurs; communication et actions éducatives)
- Établir et faire usage de codes de bonne conduite (auditeurs accrédités, organismes de certification, associations et sociétés telles que e-comtrust Switzerland, SNR CWA 14842:2003)
- Mettre en place des sanctions possibles (organismes de certification, Alternative Dispute Resolutions ADR (p. ex. www.complaintsplatform.com), Governance (p. ex. SOX Sarbanes-Oxley compliance and identity and access management, FFIEC Federal Financial Institutions Examination Council, etc.)

- Organiser et coordonner des associations de protection des consommateurs pour une meilleure efficacité (Bureau fédéral de la consommation)
- Diffuser des exemples de bonnes pratiques par des actions de communication et des mesures éducatives (BFC, associations de consommateurs, médias, écoles)
- Agir au niveau politique (pétitions, motion parlementaire) et initiatives (p. ex. ePower pour la Suisse)

Mots clés

Confiance
 Transparence
 Protection de la sphère privée
 Régulation et auto-régulation
 ADR (Alternative Dispute Resolution)
 Autorités

1.4. ICT 21: Loi, charte, label et autres distinctions

Observations, constatations

- L'adhésion de la Suisse à l'Agenda 21 et à sa méthodologie.

Recommandations

- Organisation d'une conférence nationale « ICT 21 », pour la promotion des pratiques éthiques par les acteurs.
- Elaboration et adoption d'une Charte éthique fondée sur les principes du développement durable.
- Création d'un label « ICT 21 » garantissant la stricte application de la Charte et favorisant les relations de confiance.
- Adoption d'un « ICT 21 ACT » offrant un plan d'action.

Actions

Lancer un appel à tous les milieux par les quatre Académies des sciences suisses (AS.CH) pour préparer la conférence et y participer.

Mots clés

Développement durable
 Promotion
 Ethique
 Généralisation
 Égalité

2. ICT und Ethik in der Bildung

2.1. Zugang zu Information

Einige Beobachtungen

- Die Chancengleichheit in Bezug auf den Zugang zu grundlegenden Informationen und damit zu Wissen ist nicht gewährleistet.
- Zahlreiche soziale Gruppierungen können möglicherweise am Austausch und am Gebrauch von Informationen und kultureller Ideen nicht gleichberechtigt teilhaben.
- Die Konzentration, Privatisierung und Kommerzialisierung von Informationsressourcen verhindert zunehmend eine gerechte Weitergabe von Informationen.
- Der freie und allgemeine Zugang zu Informationsquellen ist eine Voraussetzung für eine funktionierende Demokratie und deren Verwaltung.

Empfehlungen

- Die Rechte betreffend Zugang zu Information und zu Wissen sind zu schützen und zu erweitern.
- Kommerzielle Interessen sollen nicht über das Urheberrecht gestellt werden.
- Der Fortbestand der Informationsquellen soll garantiert werden. Die Quellen sollten immer zugänglich sein. Die Open-Source Bewegung sowie die Erzeugung von nicht-proprietärer Software soll gefördert werden.
- Informationsressourcen, die von allgemeinen Interesse sind, sollten frei zugänglich sein. Dazu gehört auch der öffentliche Zugang zu Kulturellem Erbe.

Anregungen für konkrete Schritte

- Es soll sichergestellt werden, dass die aktuelle Revision des Urheberrechts in ausgeglichener Weise erfolgt.
- Die Verwendung freier Lizenzen und deren Anpassung an das Schweizerische Recht soll gefördert werden.
- Es sollen Mittel zur Verfügung gestellt werden, um Wissensquellen zu digitalisieren.
- Open Source Produkte sollten systematisch bevorzugt werden. Die öffentliche Verwaltung sollte als Vorbild dienen.
- BBC ermöglicht z.Bp. den Zugang zu ihren Archiven dank freien Lizenzen.
- Die neue Vereinbarung der UNESCO über die kulturelle Vielfalt soll gefördert werden.

Schlüsselbegriffe

Gleichheit
Gerechtigkeit
Recht
Gesetzgebung
Kultur
Open Source
Copyright
Copyleft

2.2. Verantwortungsvoller Umgang mit ICT in Erziehung und Bildung in der Schweiz

Beobachtungen

- Die Gewalt in der Gesellschaft ist alltäglich geworden und das Bewusstsein, was ethisches Verhalten ist, hat sich verändert.
- Die Praktiken im Internet und die „Spielregeln“ der Informationsgesellschaft sind wenig bekannt.
- Im Zusammenhang mit ICT werden ethische Regeln nicht beachtet. Bei bekannt werden von Verstössen entsteht eine grosse Aufruhr.
- Die „Strategie des Bundesrates für eine Informationsgesellschaft in der Schweiz“ (Februar 1998) wurde ungenügend umgesetzt. Momentan ist eine Revision im Gange.
- Koordinationen im Bildungswesen sind schwierig zu realisieren.

Empfehlungen

- Die Staatskunde soll in den Schulen mehr Beachtung finden, damit das demokratische Bewusstsein in der Schweiz erhalten bleibt. Alle in der Schweiz vorhandenen Kulturen sollen respektiert werden.
- Ein verantwortungsvoller Umgang mit ICT soll in Erziehung und Bildung gefördert werden.

Anregungen für konkrete Schritte

- Verantwortliche im Bildungswesen aus verschiedenen Bereichen sollen ins Gespräch kommen und gemeinsam ein Referenzdokument für ethische Belange erstellen (EDK).
- Es sollen finanzielle Mittel bereitgestellt werden, damit geeignete Modelle für den verantwortungsvollen Umgang mit ICT in Erziehung und Bildung entwickelt werden können. Die Modelle sollen publik gemacht werden.
- Die Möglichkeit des Austausches von guten Beispielen soll im Internet gefördert und belebt werden (educa).
- Kantonale Schulbehörden sollen Studierende und Schülerinnen und Schüler auffordern, an der Entwicklung einer demokratischen Schulkultur teilzunehmen.

2. ICT et éthique dans la formation

2.1. Accès au savoir

Quelques observations

- l'égalité des chances n'est pas garantie dans l'accès aux informations de base et à la connaissance.
- il existe un risque que de nombreux groupes sociaux ne puissent pas participer d'une manière équitable à l'échange et à l'utilisation des informations et des contenus culturels.
- la concentration, la privatisation et la commercialisation du savoir empêchent de plus en plus une diffusion équilibrée.
- l'accès libre et universel aux sources d'informations est un prérequis d'un bon usage de la démocratie, et d'une bonne gouvernance.

Recommandations

- protéger et codifier les droits de l'accès aux savoirs, sans surprotéger les intérêts commerciaux au mépris des droits des auteurs
- garantir la pérennité des sources de savoirs en permettant leur accessibilité en tous temps.
- promouvoir l'Open Source et la production de ressources non-propriétaires.
- garantir un espace public (sans restriction d'accès) pour les ressources d'intérêt général appartenant à la collectivité publique.
- garantir l'accès public au patrimoine culturel

Actions

- assurer des régulations équilibrées dans l'actuelle révision du droit d'auteur
- promouvoir utilisation et adaptation au droit suisse des licences libres ou de type Creative Commons
- assurer les moyens pour une numérisation généralisée des sources de savoirs
- favoriser systématiquement l'Open Source, particulièrement dans l'administration publique
- suivre l'exemple de la BBC, qui permet l'accès libre à ses archives grâce à la licence Creative Commons.
- promouvoir la nouvelle convention de l'UNESCO pour la diversité culturelle.

Mots clés

Equity
Law
Legislation
Culture
Open sources

2.2. Pour un usage responsable des MITIC dans l'éducation et la formation en Suisse

Observations

- banalisation de la violence, montée des intégrismes
- méconnaissance des pratiques d'internet et des enjeux de la société de l'information
- ignorance ou déni des problèmes éthiques liés aux nouvelles technologies qui, lorsqu'ils sont connus, font scandale
- faible mise en œuvre de la stratégie fédérale pour une société de l'information de février 1998, actuellement en cours de révision
- difficultés de la coordination scolaire

Recommandations

- Revaloriser l'éducation citoyenne pour maintenir l'esprit démocratique en Suisse, dans le respect des autres cultures présentes dans le pays
- Favoriser un usage responsable des MITIC dans l'éducation et la formation

Actions

- provoquer des échanges entre des acteurs de la formation venus de milieux différents en vue d'établir une référence commune dans le domaine de l'éthique (CDIP)
- prévoir les moyens financiers nécessaires pour développer des modèles d'usage responsable des MITIC dans l'éducation et la formation, et les faire connaître
- promouvoir et dynamiser un lieu d'échange des bonnes pratiques sur internet (Educa)
- inviter les cantons à publier des recommandations pour la participation des étudiants et des élèves au développement d'une culture scolaire démocratique

Schlüsselbegriffe

Bildung
Erziehung
Strategie
Steuerung
Ethisches und demokratisches Verhalten
Charta
Digitaler Graben

Schlüsselbegriffe

Erziehung
Bildung
Strategie
Steuerung
Ethisches und demokratisches Verhalten
Charta
Digitaler Graben

2.3. Verantwortungsvoller Umgang mit ICT im Bildungswesen der Kantone

Beobachtungen

- Die Praktiken im Internet und die „Spielregeln“ der Informationsgesellschaft sind wenig bekannt.
- Im Zusammenhang mit ICT werden ethische Regeln nicht beachtet. Bei bekannt werden von Verstössen entsteht grosse Aufruhr.

Empfehlungen

- In der Ausbildung der Lehrpersonen sollen Kompetenzen in den Bereichen Kommunikation, Technik und Ethik vermittelt werden.
- Die Staatskunde soll in den Schulen mehr Beachtung finden, damit das demokratische Bewusstsein in der Schweiz erhalten bleibt. Alle in der Schweiz vorhandenen Kulturen sollen respektiert werden.
- Die Autonomie der Schulen soll gefördert werden.
- In der Erziehung und Bildung soll der Umgang mit ICT zu einem verantwortungsvollen, ethischen Verhalten gelernt werden. Dies ist nicht nur durch Verbote oder Installation von Content-Filtern erreichbar.

Anregungen für konkrete Schritte

- In der Lehrerausbildung und -weiterbildung sollen Kompetenzen in den Bereichen Kommunikation, Technik und Ethik vermittelt werden.
- ICT soll in die Lehrpläne aufgenommen werden und alle Aspekte der Allgemeinbildung betreffen (in Bezug zum eigenen Verhalten, zu Mitmenschen und zur Umwelt)
- Für Lehrpersonen, die speziellen Herausforderungen gegenüber stehen, sollen Unterstützungsmöglichkeiten eingerichtet werden (kollegiale Beratung, Personen, die Hilfestellung leisten, Rechtsberater und Psychologinnen)
- Die kantonalen Bildungsdirektionen sollen die Schulen beauftragen, periodisch aktualisierte Richtlinien für die verantwortungsvolle Nutzung der ICT zu erlassen. Die Richtlinien sollen in Zusammenarbeit aller Schulbeteiligten, inklusive den Lernenden erstellt werden.

2.4. Verantwortungsvoller Umgang mit ICT in den Schulen

Beobachtungen / Schwierigkeiten

- In den Schulen werden ICT wenig genutzt, obwohl die Infrastruktur vorhanden ist (PISA 2003).
- Die Praktiken im Internet, die „Spielregeln“ der Informationsgesellschaft und die ethischen Fragen im Zusammenhang mit ICT sind wenig bekannt.
- Es ist technisch nicht möglich, unerwünschte Inhalte ganz zu umgehen.

Empfehlungen

- Ein verantwortungsvoller Umgang mit ICT und den Informationsressourcen soll gefördert und gelehrt werden.
- Die Verantwortung der Lehrpersonen in Bezug zur Nutzung von ICT in der Lehre, soll neu definiert werden.
- In allen Schulen soll bei der Nutzung von ICT eine demokratische Kultur entwickelt werden.
- Auftretende ethische Fragen sollen für eine staatskundliche Bildung genutzt werden.

Anregungen für konkrete Schritte

- Austauschmöglichkeiten zwischen Lehrpersonen und ihren Lernenden sollen gefördert werden, um Wissen zu vernetzen und kritisches Denken zu unterstützen.
- Schulen sollen auftretende Situationen zur Reflexion und Analyse mit ihren Lernenden nutzen, um das ethische Bewusstsein zu entwickeln. Verbote und restriktive technische Lösungen helfen wenig.
- Die Lernenden sollen Werte erfahren und die Notwendigkeit von Grenzen einsehen.
- Die Schulen sollen mit allen Beteiligten (Lehrpersonen, Eltern, Lernenden, Schulverwaltungspersonal, Behörden) Richtlinien für die Nutzung von ICT erarbeiten.
- Verantwortliche aus verschiedenen Bildungsbereichen sollen ins Gespräch kommen (z.B. aus dem Gesundheitswesen, dem Bildungswesen, der Wirtschaft).

Mots clés

Education
Stratégie
Pilotage
Pratiques éthiques et citoyennes
Charte
Fracture numérique

2.3. Pour un usage responsable des MITIC dans l'éducation et la formation dans les cantons

Observations

- méconnaissance des pratiques d'internet et des enjeux de la société de l'information
- déni des problèmes éthiques liés aux nouvelles technologies qui, lorsqu'ils sont connus, font scandale

Recommandations

- inclure dans la formation des enseignants l'acquisition de compétences en communication, technique et éthique
- revaloriser l'éducation citoyenne pour maintenir l'esprit démocratique en Suisse, dans le respect des autres cultures présentes dans le pays
- promouvoir l'autonomie des établissements scolaires
- favoriser un usage responsable des MITIC dans l'éducation et la formation par l'apprentissage du comportement éthique à l'école plutôt que par la seule mise en place d'interdictions et de filtres de contenu

Actions

- intégrer l'acquisition de compétences communicationnelles, techniques et éthiques dans la formation initiale et continue des enseignants
- introduire dans les plans d'études l'usage des MITIC pour travailler les divers aspects de la formation générale (rapport à soi, à autrui et au monde)
- mettre en place des dispositifs de soutien aux enseignants confrontés à des problèmes particuliers (conseil des pairs, personnes ressources, aides juridique et psychologique)
- par une disposition cantonale, obliger chaque école à promulguer et réactualiser périodiquement un document qui explicite le concept de l'usage responsable des MITIC, issu d'une concertation entre tous les partenaires concernés, y compris élèves et étudiants.

Mots clés

Education
Stratégie
Pilotage
Pratiques éthiques et citoyennes
Charte
Fracture numérique

2.4. Pour un usage responsable des MITIC dans les écoles

Observations / Difficultés

- difficulté de mettre réellement en œuvre les MITIC dans les écoles alors que les outils informatiques sont disponibles (PISA 2003)
- méconnaissance des pratiques d'internet, des enjeux de la société de l'information et des problèmes éthiques liés aux nouvelles technologies
- impossibilité de limiter l'accès aux contenus indésirables par des interdictions et des dispositifs techniques

Recommandations

- promouvoir l'apprentissage d'un usage responsable des technologies et des réseaux d'information
- redéfinir la responsabilité de l'enseignant par rapport à l'usage des ICT en classe
- développer une culture démocratique dans chaque école en utilisant les technologies de la communication
- utiliser les écarts éthiques qui surgissent pour mettre en place une forme d'apprentissage citoyen

Actions

- encourager la pratique des ateliers d'échanges de savoirs entre les enseignants et avec leurs élèves ou étudiants pour favoriser le partage des connaissances, l'expression individuelle et l'esprit critique
- se servir des incidents qui surviennent pour développer une réflexion éthique avec les élèves par l'analyse des situations, au lieu de se contenter d'interdictions ou de solutions techniques restrictives
- faire découvrir le champ des valeurs et la nécessité de poser des limites
- discuter et négocier avec tous les partenaires (enseignants, parents, élèves, administration, autorités scolaires) des règles d'utilisation des MITIC dans chaque école à partir de modèles de chartes
- provoquer des échanges entre les acteurs de la formation venus de milieux différents, par exemple domaines de la santé, de l'éducation, de l'entreprise

Schlüsselbegriffe

Bildung
Erziehung
Strategie
Steuerung
Ethisches und demokratisches Verhalten
Charta
Digitaler Graben

3. ICT und Ethik in Gesellschaft und Praxis

3.1. Adressatengerechte Kommunikation von Informations- und Kommunikationstechnologien (ICT)

Beobachtungen, Feststellungen

- Verschiedene Gruppen haben ein unterschiedliches Verständnis zentraler Begriffe (z.B. E-Society, ICT, Ethik).
- Es besteht eine zunehmende Diskrepanz zwischen Anbietenden und potenziellen Nutzerinnen und Nutzern, zwischen Expertinnen/Experten und Novizinnen/Novizen.

Empfehlung

Zentrales Wissens muss zielgruppen- und adressatengerecht kommuniziert werden. Kernkompetenzen der Informationsgesellschaft müssen stufengerecht vermittelt werden und als zielgruppenspezifische Aufgabe lebenslanger Weiterbildung verstanden werden (life long learning).

Anregungen für konkrete Schritte

- Es sollten publikumsnahe und öffentlichkeitswirksame Tagungen mit Personen aus Politik und Medien, mit ICT Experten und Expertinnen und Lösungsanbietern durchgeführt werden. In solchen Foren müssen geeignete Strategien für eine breite Informations- und Medienbildung eronnen werden.
- Es müssen regelmässig niederschwellige Medienbeiträge zum Thema produziert und angeboten werden. Dabei kann auf bewährte Formate zurückgegriffen werden (Showcases, good/best practice, z.B. „Deutschland sicher im Netz“, Mensch Technik Wissenschaft, BBC learning).
- UVEK, SKIB, SKPH und Medienwirtschaft besitzen eine gemeinsame Verantwortung für die Popularisierung des für die Informationsgesellschaft nötigen Wissens. Diese Verantwortung umfasst alle Altersstufen, vom Grundschul- bis zum Seniorenalter.

Schlüsselbegriffe

Popularisierung des Wissens
Digitale Spaltung
Kommunikation
Informationsgesellschaft

3.2. Keine Digitale Spaltung in der Schweiz

Voraussetzungen

Die ICT sollen der Gesellschaft dabei helfen, der technologischen Entwicklung zu folgen.

Feststellungen

- Bisher stellen wir ein vorwiegend reaktives Verhalten in Bezug auf neue Technologien fest.
- Massnahmen wirken improvisiert und wenig geplant.

Empfehlungen

- Kommunikationsmedien sollten flächendeckend für alle Personen zugänglich sein
- ICT Dienste, wie Infrastruktur und öffentlicher Zugang müssen sicher gestellt werden.

Anregungen für konkrete Schritte

- Förderung der ICT Kompetenzen für alle Personen.
- Evaluation einer Solidaritätsumlage auf alle ICT Transaktionen.

Schlüsselbegriffe

Digitale Kluft
Gesellschaft
Bürger
Gleichheit
Gerechtigkeit
Ausbildung
Good practice

Mots clés

Education
Stratégie
Pilotage
Pratiques éthiques et citoyennes
Charte
Fracture numérique

3. ICT et éthique en pratique dans la société

3.1. Destinataires d'une information sur la terminologie des ICT

Observations, constatations

- certains groupes d'utilisateurs n'ont qu'une compréhension imprécise de termes tels que E-Society, ICT, Ethique
- on constate une incompréhension croissante entre fournisseurs de services et utilisateurs, actuels ou futurs.

Recommandation

Parmi les utilisateurs actuels et potentiels, définir des groupes homogènes, et préparer une information qui leur soit spécifique, explicitant les composants essentiels d'une Société de l'Information.

Actions

Réunir des acteurs du monde politique et des médias, des experts des TIC, et toute personne concernée susceptible de proposer des solutions.

- Produire des documents ciblés, adaptés à chaque groupe (matériel de diffusion etc.)
- Responsables: UVEK, SKIB, SKPH, médias.

Mots clés

Vulgarisation
Fracture numérique
Communication
Société de l'Information

3.2. Pas de fracture numérique en Suisse

Prémisses

ICT doit aider la société à suivre l'évolution technologique.

Constatations

- Comportements réactifs jusqu'ici à l'égard des technologies nouvelles.
- Mesures d'urgence improvisées jusqu'ici au lieu de prévision et de planification.

Recommandations

- Accès généralisé de chacun aux moyens de communication ICT.
- Garantie de service ICT universel comprenant :
 - la mise en place des infrastructures ;
 - l'accès aux infrastructures publiques.

Actions

- promouvoir des compétences pour tous ;
- évaluer une participation solidaire sur toutes les transactions ICT.

Mots clés

Fracture numérique
Société
Citoyen
Egalité
Equité
Formation
Bonnes pratiques
Bonne gouvernance

3.3. Kommunikationskanäle für alle

Prämisse

Alle müssen ohne Einschränkung und ohne Diskriminierung Zugang zu Informationswegen haben.

Empfehlungen

- Der Staat schafft und fördert Wege der Kommunikation mit und zwischen Bürgern. Diese Wege stellen keine technischen Hindernisse dar.
- Der Staat beseitigt bestehende technische Hindernisse.

Anregungen für konkrete Schritte

- Nichtwissen und Abwehrhaltung gegenüber neuen Technologien sollen bekämpft werden. In allen Schulstufen werden ICT im Unterricht genutzt und Kenntnisse vermittelt.
- Die Strategie des Bundesrates für eine Informationsgesellschaft in der Schweiz soll als Referenz dienen.

Schlüsselbegriffe

Infrastruktur
Gleichstellung
digitale Spaltung
Unvermögen / Behinderung
Illetrismus
Gesellschaft
Integration / Ausschluss
Ausbildung
Ausgrenzung

3.4. Prospektive Planung, proaktive Politik

Vorausbemerkung

Aufgrund der rasanten Entwicklung im Bereich der Informations- und Kommunikationstechnologien besteht die Gefahr, dass sich Teilgruppen mit unterschiedlichen Geschwindigkeiten entwickeln und die Gesellschaft gespalten wird.

Einige Beobachtungen

- Bisher herrscht vorwiegend eine reaktive Haltung gegenüber den Auswirkungen neuer Technologien vor.
- Umfassende Massnahmen werden erst initiiert, wenn gravierende Veränderungen bereits stattgefunden haben bzw. gravierende Veränderungen nicht mehr aufzuhalten sind.

Empfehlung

Nötig ist ein Wechsel zu einer prospektiven (d.h. vorausschauenden) und proaktiven (d.h. präventiv agierenden) Politik, auf Basis von realistischen Zukunftsszenarien und auf Abschätzung von Folgen.

Anregungen für konkrete Schritte

- Wirtschaftsverbände und Forschungsabteilungen sollten mit der Entwicklung von Szenarien und Roadmaps beauftragt werden, die eine proaktive Politik erlauben.
- Beispiele von Szenarien und Massnahmeplänen anderer Länder können wertvolle Referenzpunkte für nationale Handlungspläne geben. Internationalem Austausch auf unterschiedlichen Ebenen (Nutzerinnen und Nutzer, Anbietende, Politik) sollte eine hohe Priorität eingeräumt werden.
- Die Innovation im Bereich der Informationstechnologien sollte gefördert werden, indem zentrale Inkubatoren aktiviert werden (Seco, economiesuisse, Verbände).
- Innovation sollte auf ihre Breitenwirkung hin überprüft werden. Die wichtigsten Forschungsagenturen (KTI, SNF) können hierzu Kriterien von anwendungsorientierter Forschung und Entwicklung in diesem Bereich stärker gewichten.
- Ähnlich wie das „Kulturprozent“ liessen sich derartige Anstrengungen mit einem „Innovationsprozent“ unterstützen. Diese Mittel könnten ein Anreiz für nachhaltige Entwicklung im Bereich der Informations- und Kommunikationstechnologien bieten.

3.3. Des canaux de communication pour tous

Prémisses

- Tous doivent pouvoir accéder sans restriction ou discrimination aux moyens d'informations.

Recommandations

- L'Etat crée et promeut les moyens de communication sans obstacle technique avec et entre les citoyens.
- L'Etat élimine les obstacles techniques existants.

Actions

- Combattre l'ignorance et le rejet technologiques et instruire à tous les niveaux de l'école.
- Appliquer la stratégie du Conseil fédéral comme référentiel.

Mots clés

Infrastructure
 Equité
 Fracture numérique
 Incapacité / handicapés
 Illétrisme
 Société
 Intégration / exclusion
 Education
 Marginalisation

3.4. Politique prospective et proactive

Remarque préliminaire

Depuis l'arrivée des ICT la société se désagrège et se développe à des rythmes différents.

Quelques observations

- Jusqu'ici notre attitude a été surtout réactive vis-à-vis des conséquences des technologies ICT.
- Réactions au coup par coup au lieu d'une préparation et d'une transformation bien planifiées

Recommandation

Avoir une politique proactive : planification et estimation prévoyantes des conséquences

Actions

- Regarder au-delà des frontières : Exemples / études de cas d'autres pays
- Faire établir des « Roadmaps » pouvant être mises au point (groupements professionnels, recherche et développement)
- Encourager l'innovation via des incubateurs (Seco, économie suisse, associations et syndicats)
- Favoriser l'innovation à forte valeur ajoutée et potentiel d'applications comme critère de recherche et développement (KTI, SNF)
- « Pour cent » d'innovation comme incitation au développement durable.

Mots clés

Stratégie d'innovation
 Développement durable

Schlüsselbegriffe

Wissenskluft
Kommunikation
Informationsgesellschaft
Nachhaltige Entwicklung

3.5. Vorausschauender und nachhaltiger Einsatz moderner Informations- und Kommunikationstechnologien

Beobachtungen, Feststellungen

- Fortschrittliche Instrumente im Bereich ICT⁶ werden geschaffen, eingeführt und genutzt, ohne deren Folgen und Auswirkungen vorauszusehen und abzuwägen.
- Zwischen Verständnis, Akzeptanz und Beherrschung von ICT einerseits und effektivem Potenzial ist ein zunehmendes Missverhältnis entstanden.
- Bezüglich der gesellschaftlichen Entwicklung fördern die ICT einerseits die Emanzipation ihrer Nutzenden, eröffnen aber auch Fragen punkto Nachhaltigkeit.
- ICT sind weder Glaubensbekenntnis noch Wundermittel, sondern eine Basistechnologie (englisch: enabling technologies) für moderne Informations- und Wissensgesellschaften.

Empfehlungen

- Wesen, Stellenwert sowie Chancen und Risiken der ICT sind in Gesellschaft, Wirtschaft, in Regierung und Verwaltung sowie in Bildung und Forschung verständlich darzustellen.
- Die erwünschten, zu erwartenden und zu befürchtenden Auswirkungen sind mit Blick auf die Ziele einer nachhaltigen Entwicklung aufzuzeigen.

Anregungen für konkrete Schritte

- Betrachtungen über ICT, ihr Potenzial und ihre Folgen sind nicht nur einmalig anzustellen, sondern periodisch zu wiederholen. Massnahmen zur Optimierung sind hervorzurufen.
- Individuelles und kollektives Bewusstsein sind zu fördern und alle Akteure sind zu einem vorausschauenden, verantwortungsvollen Umgang mit ICT und deren Anwendung anzuhalten, um dem potenziellen Missbrauch und schädigenden Folgen vorzubeugen.

Schlüsselbegriffe

Aus- und Weiterbildung
Life long learning
ICT als Basistechnologie und als Enabling Technology
Führung und Aufsicht (Governance)
Gesellschaft
Ausschluss, Randgruppen
Nachhaltige Entwicklung
Verantwortlichkeiten

- 1 Der englische Begriff privacy beinhaltet nicht nur den Schutz der Privatsphäre jedes/jeder Einzelnen, sondern auch dessen/deren Selbstbestimmungsrecht
- 2 Beispielsweise in die Daten von sogenannten CRM (customer relationship management) Programmen, bei denen die Dateneignerschaft (data ownership) beim Kunden liegt
- 3 Vgl. <http://www.codesofconduct.org/>
- 4 Vgl. Vertrauensinitiative e-comtrust (www.e-comtrust.com) und SNR CWA 14842:2003
- 5 Vgl. ADR (alternative dispute resolution), z.B. www.complaintsplatform.com
- 6 Informations- und Kommunikationstechnologien, englisch: information & communication technologies, abgekürzt: ICT
- 7 Vgl. <http://www.agrar.de/agenda/agd21k00.htm>
- 8 Vgl. Vertrauensinitiative e-comtrust (www.e-comtrust.com) und SNR CWA 14842:2003
- 9 Akademien der Wissenschaften Schweiz (AS.CH)

3.5. Pour un usage prévoyant et durable des ICT

Observations, constatations

- Faible souci des impacts provoqués par les instruments du progrès
- Asymétrie croissante entre le potentiel effectif des technologies et la compréhension qu'on en a.

Recommandations

- Informer les personnes impliquées dans l'économie, la politique, l'administration, la formation et la recherche de la nature des ICT, de leur importance, de leurs potentiels ainsi que des risques qu'ils représentent pour la société,
- Prendre conscience des effets des ICT (souhaités, attendus et redoutés) par rapport aux objectifs du développement durable
- Reconnaître les ICT comme un ensemble de technologies de base à fort potentiel pour la société de l'information, au lieu d'en faire une religion ou une panacée.

Actions

- Soumettre les ICT à un examen quadriennal pour susciter des mesures d'optimisation (programme d'impulsion des académies (AS.CH), initiatives politiques)
- Par l'information et l'éducation, les autorités encouragent une prise de conscience individuelle et collective propre à favoriser un usage prévoyant et responsable des ICT, et à prévenir leur mauvais usage que ses conséquences négatives potentielles

Mots clés

ICT et développement durable

ICT en tant que technologies de base

Responsabilité

Autorités politiques

Partie B

Réflexions avant le Workshop

Programme et déroulement du Workshop

Münchenwiler – 6 et 7 octobre 2005

Jeudi 6 octobre 2005

- 16 heures** accueil et bienvenue
- 16h15-17h45** **groupes de travail** sur la base des contributions de chaque participant (avant le Workshop)
Objectif: extraire les idées-clés des contributions, et préparation d'une synthèse en plénière.
- 18h00-19h30** **présentations**: (3 x 30 minutes, questions comprises):
– **Morality, Ethics, Deontology, Law, and Enforcement: A Tentative Clarification**, Jacques Berleur
– **ICT-Ethik in Schulbereich**, Dominik Petko
– **Ethique et Sécurité**, Stéphane Koch
- 19h45** repas en commun
- 21h15** **brefs retours des groupes de travail** de l'après-midi,
et **discussions informelles** dans la tour nord du château.

Vendredi 7 octobre 2005

- 8h30-10h00** **présentations**: (3 x 30 minutes, questions comprises):
– **Le développement durable comme référence éthique**, René Longet
– **E-Trust und Ethik im Online-Geschäft**, Markus Fischer
– **Fracture numérique et intégration sociale**, Luc Vodoz
- 10h00** pause
- 10h30-12h00** **travail de groupe**, en tenant compte des synthèses des groupes de travail du jeudi et des exposés.
Il s'agit d'**élaborer les premières versions des recommandations**, en tenant compte des consignes qui seront distribuées sur place.
- 12h00-12h30** **mise en commun** en plénière des premiers résultats des groupes de travail.
- 12h30-13h45** repas en commun
- 13h45-15h15** **poursuite des travaux de groupe**, avec mise à jour des recommandations issues de la mise en commun de la fin de la matinée, et **développement d'un certain nombre d'actions pilotes concrètes** visant à promouvoir l'éthique dans les domaines envisagés.
- 15h15-15h45** **mise en commun**.
- 15h45-16h00** **discussion finale** et **synthèse**.
- 16h00** fin du Workshop.

Liste des participants

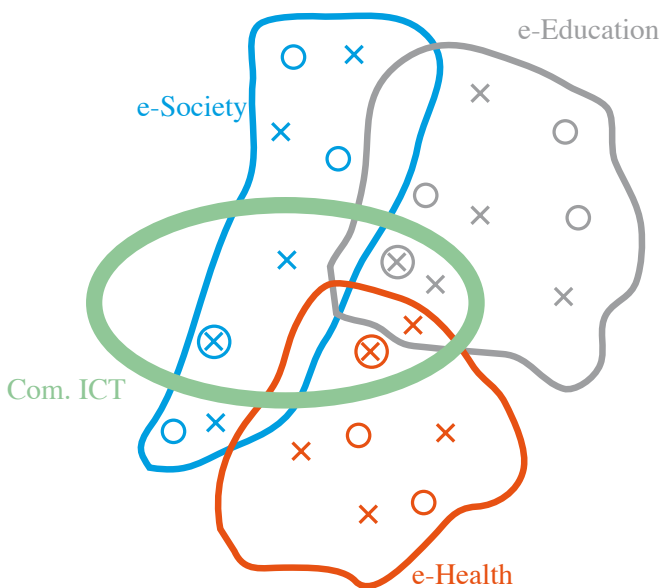
	Nom	Courriel	Provenance
1	Jacques Berleur	jberleur@info.fundp.ac.be	TC9-IFIP Uni ND Namur
2	Théo Bonfoldi	move@cooperation.net	Formateur en e-Culture & Directeur Institut Yinternet.org
3	Yvonne Büttner	ictschulen.bl@bluewin.ch	Commission ICT
4	Françoise Buffat	022 750 10 46	écrivaine et journaliste
5	Christof Burckhardt	christof.burckhardt@epfl.ch	Prof. Hon. EPFL
6	Christina Class	cclass@hta.fhz.ch	HTA Luzern
7	Caroline Delacretaz	c.delacretaz@sfib-ctie.ch	CTIE
8	Corinne Divorne	corinne.divorne@bluewin.ch	HUG
9	Hervé Edongo	herve_edongo@yahoo.com	indépendant
10	François Filliettaz	francois.filliettaz@edu.ge.ch	Commission ICT
11	Markus Fischer	markus.fischer@iwv.ch	Commission ICT
12	Louis-Joseph Fleury	fleurylj@bluewin.ch	Commission ICT
13	Amr Huber	Amr.huber@bk.admin.ch	Bundeskanzlei
14	Florian Irminger	florian.irminger@floriani.ch	Fondation pour l'expression associative
15	Jean-François Jobin	jfjobin@worldcom.ch	HEP BEJUNE
16	Stéphane Koch	stephane@intelligentzia.ch	Competitive intelligence & information security advisor
17	Jean-Marie Leclerc	Jean-Marie.Leclerc@etat.ge.ch	CTI référentiel e-Society
18	René Longet	longet@equiterre.ch	EQUITERRE
19	Wolf Ludwig	wolf.ludwig@comedia.ch	Wolf Ludwig de Comedia
20	Stéphane Mignot	stephane.mignot@bluewin.ch	écomusée Voltaire
21	Gabriel Minder	ggminder@bluewin.ch	WBR
22	Raymond Morel	Raymond.Morel@tecfa.unige.ch	Commission ICT
23	Dominik Petko	Dominik.Petko@phz.ch	PHZ
24	Andreas Schweizer	andreasschweizer@gve.ch	Commission ICT
25	Edgar Spinnler	edgar.spinnler@bksd.bl.ch	Edgar Spinnler AVS – BL
26	Daniel Stauffacher	Daniel.Stauffacher@seco.admin.ch	WSIS – SECO
27	Luc Vodoz	luc.vodoz@epfl.ch	Luc Vodoz EPFL
28	Antoine Wasserfallen	Antoine.WASSERFALLEN@ehl.ch	Prof EHL
29	Francis Wollner	wollner@cedev.ch	Vice-Président de la Fondation COGNIS

Invitation

Workshop des 6 et 7 octobre 2005 au Schloss Münschenwiler

WM Ethique de la commission ICT SATW-ComICT-3GT 0205

The Swiss Academy of Engineering sciences (SATW)¹ created in 2002 an ICT Committee to promote ICT in Switzerland.



Under the chairmanship of Raymond Morel, this Committee works in three domains: **e-Education**, **e-Health** and **e-Society** and collaborates with many partners.

Different kind of events were already organised in Switzerland and this Committee take the leadership to promote IFIP during WSIS with the EKS Forum²

Pourquoi l'éthique comme thème de ce Workshop

La thématique de l'éthique a été abordée à réitérées reprises dans le cadre de la **SATW**, notamment sous la forme de règles de déontologie (pour architectes, ingénieurs). Ces derniers mois, la **SI**³ (Société suisse d'informatique), membre d'**ICTswitzerland**⁴, elle-même affiliée à la **SATW**, a élaboré un certain nombre de directives à l'intention des informaticiens et des utilisateurs de l'informatique (travail en cours de finalisation). Celles-ci s'inspirent largement de travaux internationaux, comme le «Code of ethics» du TC9 de **IFIP** (1992). D'autre part, le **WBR**⁵ (conseil scientifique de la **SATW**), vient de réactiver une commission d'éthique. Dans les domaines **e-health**, **e-société** et **e-education**, il semble important de s'intéresser aux aspects éthiques des comportements en général, et plus particulièrement aux relations suivantes :

- malade – personnel soignant
- citoyen – autorités
- apprenant – enseignant

Ces réflexions vont être conduites en parallèle au projet « PPP-l'école sur le net » (6 brochures, dont une consacrée à l'éthique, en collaboration avec la commission ICT).

Objectifs du Workshop: recommandations

A partir des pôles présentés, les objectifs principaux de ce Workshop sont:

- clarifier les notions d'éthique versus déontologie
- resituer la place du droit par rapport à l'éthique
- examiner différentes démarches éthiques
- expliciter la place de l'éthique dans l'apprentissage citoyen
- élaborer des recommandations générales
- promouvoir des actions pilotes

Date, lieu, invitation

Le Workshop se déroulera au Schloss Münchenwiler du jeudi 6 octobre 2005 à 16 heures au vendredi 7 octobre à 16 heures.

La participation à cette manifestation est sur invitation de la commission ICT de la SATW.

Un petit groupe de participants restera jusqu'au samedi à 14h, afin d'éditer les travaux et préparer la diffusion des résultats (site web, brochure).



Documents, références et informations préalables aux participants à constituer

Site web à développer. Ce travail commencera progressivement à partir du 29 août, date de la prochaine réunion du comité de programme.

Modalités d'inscription

Les personnes invitées à ce Workshop sont prises en charge financièrement par la commission ICT, de leur arrivée jusqu'à leur départ. Elles s'engagent à assister à l'ensemble du séminaire et feront **parvenir leur confirmation de participation avant le 25 août**. Elles s'engagent également à **fournir d'ici au 10 septembre un bref C.V.** (maximum une page), **ainsi qu'une contribution d'une à deux pages centrée sur la problématique du Workshop** (Key- issues, opinion personnelle, expériences, etc.).

e-mail pour la réception de ces 2 textes:
Raymond.Morel@tecfa.unige.ch

Merci de respecter les délais, afin de permettre la construction du site avant le début du Workshop.

Au plaisir de recevoir prochainement de vos nouvelles et d'avoir l'occasion de vous rencontrer en octobre à Münchenwiler.

Avec mes meilleurs messages.

Raymond Morel
Président de la COM ICT

-
- 1 <http://www.satw.ch>
 - 2 <http://ict.satw.ch>
 - 3 <http://www.s-i.ch/home.php>
 - 4 <http://www.ictswitzerland.ch/>
 - 5 <http://www.satw.ch/D/satw/organe.html#WBR>

Partie C

Echanges pendant le Workshop

Morality, Ethics, Deontology, Law, and Enforcement: A Tentative Clarification

Jacques Berleur (jberleur@info.fundp.ac.be)

Morality, Ethics, Deontology, Law, and Enforcement: A Tentative Clarification

Jacques Berleur
University of Namur, Belgium
International Federation for Information Processing
IFIP-SIG9.2.2 Chair (Ethics of Computing)
jberleur@info.fundp.ac.be

1

Literature about “ethics of computing”

Terms such as:

- Ethics
- Morality
- Deontology
- Law
- Enforcement
- ...

2

1. Deontology

- Deontology: Professional code of ethics
Robert & Collins Dictionary
- Term ignored by the
Cambridge Advanced Learner's Dictionary
- Invented in French in 1825 in the translation of a work of the English
Jeremy Bentham

3

Deontology in IFIP codes - Titles

- Code of conduct,
- Code of ethics,
- Guidelines,
- Charter,
- Code of fair information practices,
- Code of professional conduct,
- Ethische Leitlinien, Ethikrichtlinien (Ethical directives)
- ...

4

Functions of professional codes

M. Frankel (AAAS)

- to help professionals to evaluate alternative courses of action and make more informed choices,
- to socialize the new professionals by sharing experience, knowledge and values,
- to monitor the profession by acting as a deterrent to unethical behaviour,
- to support professionals in resisting pressures from others - clients, employers, bureaucrats - and, finally,
- to help legislative, administrative and judicial bodies by serving as a basis for adjudicating disputes among members or between members and outsiders.

5

Functions of professional codes

Frankel (again)

- to serve as a source of public evaluation,
- to enhance the profession's reputation and the public trust, and to preserve entrenched professional biases.

i.e. an “interface” between the profession and the public.

6

Présentation complète: <http://ict.satw.ch>

Functions of professional codes

Jan Holvast (IFIP-Ethics Task Force)

- to make the professionals responsible,
- to supplement legal and political measures,
- to awaken the awareness of the public, and
- to harmonize differences which can emerge between countries.

7

Functions of professional codes

What to bear in mind?

- There are functions which are oriented for the sake of the profession itself - the adherence to it, its identity, the assurance of competence, the way to regulate internal conflicts...
- There are also functions which define the boundaries between the profession and the society: they allow the public to have a look at it, or the society to know what is happening in it; they act as an appeal for responsibility at different levels - firms, society, etc.
- Anticipating, supplementing the law; backed up by the law.
- But what about "ethics"?

8

Deontology - Conclusion

- **Deontology** is related to a **professional body**. We would suggest to qualify the used terms, code of ethics, or of conduct, or any other term by the word "**professional**".
- **Council of Europe** has tried, in the late '70s – early '80s, to elaborate a document on "the ethics of data processing", but abandoned the idea preferring to suggest **more legally constraining "Recommendations"** in different sectors, such as police, social security, health, medicine.
- **IFIP-SIG9.2.2** (Ethics of Computing) has recently published a Monograph for helping professional societies to discuss the form and the content of their deontological code.

Criteria and Procedures for Developing Codes of Ethics or of Conduct.
Jacques Berleur, Penny Duquenoy, Jan Holvast, Matt Jones, Kai Kimppa, Richard Sizer, and Diane Whitehouse, Luxenburg, IFIP Press 2004

9

2. Ethics and morality

- **Ethics** (Paul Ricoeur, inspired by Aristotle)
 - Ethics is defined as "the aim of a good life with and for the other, in just institutions."
- **Characteristics:**
 - Living and living together;
 - Social, collective;
 - It includes the means of solidarity such as culture, habits and customs, i.e. what is contingent and relative.

10

Ethics and morality

- **Morality** (of a person, or an act, or behaviour) or **moral**
 - Is defined as including at least a set of principles of judgment and action which imposes itself upon individual conscience founded on reason and the imperatives of 'the good'.
 - It refers to a judgment which is itself founded on the references to an objective knowledge of the moral law as perceived by reason, and to the subjective conscience of the moral norm.
- **Morality**
 - Is more the domain of the norms, both theoretical and able of being universalized, of the conscience, which assure the integrity of the person;
 - Is seen more on the side of the autonomy of the person, rather than in the dimension of solidarity;
 - The reference here is not anymore Aristotle but Immanuel Kant.

11

Moral Judgment

Fred Feldman, *Introductory Ethics*

- A sentence expresses a moral judgment if and only if it contains a value term (right, wrong, good, bad): *insufficient*
- A sentence expresses a moral judgment if and only if it is about some moral issue: *correct results in many cases*
- A sentence expresses a moral judgment for a society if and only if
 - (i) it is about a moral custom of that society, and
 - (ii) it contains a value term.
- *Insufficient*
- A sentence is a moral imperative if and only if it is a categorical imperative.
- An act is morally right if and only if it produces the greatest happiness of the greatest number.

12

Confusion between ethics and morality: how to handle?

- Deborah Johnson defines ethics as “theories (that) provide general rules or principles to be used in making moral decisions and, unlike our ordinary intuitions, provide a justification for those rules.”
- A clarifying distinction (Laurence Bounon):
 - Morality is a *categorical imperative*.
 - Ethics is an *hypothetical imperative*, in the sense that action is determined by an hypothesis which leads the behaviour: if you want to achieve that goal, then take that means.

13

Ethics and morality: the clearest features

- **Ethics**
 - ✓ is more contingent and related to cultures,
 - ✓ has to favour a good life with and for the others, in just institutions;
 - ✓ action is specified by an hypothesis;
 - ✓ is by essence social and collective.
- **Morality**
 - ✓ is more on the side of principles and norms (both theoretical and ‘universalisable’);
 - ✓ the conscience acts by duty;
 - ✓ it is more linked to the individual.

14

Ethics and morality: the clearest features

- **Morality and public spaces**

Habermas: in the line of the categorical imperative of Immanuel Kant, but no more individual.

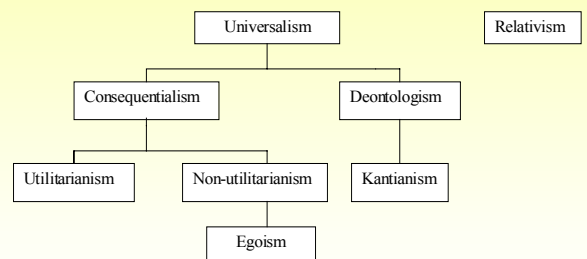
Habermas calls this approach: **Ethics of discussion (Ethikdiskurs)**.

Communicative act. Necessity of creating public spaces, what we have called “spaces for discussion”.

Habermas binds morality and the rights of the human being, morality and the law.

15

Moral and Ethical theories



16

Ethical theories

- **Consequentialism** refers to any type of ethical theories in which right and wrong are based on the **consequences of an action**.
 - **Utilitarianism** is one form of consequentialism in which the basic principle is *that everyone ought to act in ways which bring about the greatest amount of happiness for the greatest amount of people*.
 - Strongly based on the English philosophical tradition of Jeremy Bentham and John Stuart Mill: every action must be weighed by the consequences it has.
 - **Consequentialism** is decision making oriented; utilitarianism is more rule oriented.
 - Ill equipped to deal with issues such as distributive justice; it does not address how benefits and burdens are distributed in a society.

17

Ethical theories

- **Deontological theories**
 - Put the emphasis on the character itself, and not on its effects.
 - The right or wrong of an action is the intrinsic character of an action.
 - When the principle of an action can be universalized, the action is good.
 - At the heart of deontological theories is the idea that individuals are of value and must be treated accordingly. Human beings differ from all other beings in that they have the gift of reason.
 - This theory is strongly based upon the theories of Immanuel Kant, and especially his **categorical imperative** as expressed in his *Grundlegungen zur Metaphysik der Sitten* (1785): “I ought never to act except in such a way that I can also will that my maxim should become a universal law.”

18

Ethical theories

- **Ethical relativism**, “a pseudo-theory”
 - is more negatively formulated. It denies that there are universal moral norms
 - right and wrong are relative, depending on occasions, individuals and one's culture and society
 - moral norms change over time so that what is considered wrong at the one time may be considered right at another...

19

Morality and or Ethics - Conclusions

- We must be conscious to which school and tradition we are referring.
- We must also be aware that the last 35 years have also introduced some mistrust if not suspicion in using terms such as morality, denouncing ‘moralism’ and those who give moral lessons and moralize! Ethics has then been preferred, but loosing the normative character of morality.
- As seen, ethics is social and collective. It has to see with democracy. Some authors do not hesitate to say “Democracy and ethics, in our modernity, merge into one.” In that sense, ethics is at risk to be defined by social or parliamentarian majority!
- Perhaps there is a need to root ethics in morality, **making explicit the values** we want to promote in ethics.

20

The respective roles of ethics, morality, deontology, and the law

- The traditional mediaeval philosophy: the object of the law was justice, and no more.
- There are today's laws which are considered as unjust and moreover immoral or amoral.
- The law is not anymore the sign of morality and ethics.
- If morality is only individualistic, it would lead, in the long run, to the negation of culture, which is always based on symbols, which represent systems of values.
- There is an intrinsic link between ethics, moral and the law: they aim to define the validity of social practices.

21

	Subject	Object	Normativity	Enforcement
Ethics and morality	All	Convictions Principles Moral Good -> Legitimacy of social practices	Quasi-nil	No coercion
Codes of professional ethics/conduct	Profession	Dignity of profession Behaviour in accordance with the ethical principles Specialized fields Emergence of issues	Depending upon the degree of institutionalization	From warning to exclusion (depending on the organization of the profession)
Law, Conventions, Treaties	All	Common Good -> Legality of social practices	Maximal	Sanction

22

Enforcement

“The effectiveness of the different instruments is dependent on an associated power of sanction. Such powers cannot exist in isolation because their ultimate enforcement depends broadly on two organisational attributes:

- the power of sanction must reside in, and be administered by, a body relevant to a given professional field, such that there is a manifest result applying directly to a given individual and
- a third party has to ‘trigger’ the application of the power of sanction by laying a complaint against the individual to whom, in given circumstances, the code applies.”

Dick Sizer, BCS-UK

23


Enforcement

- As long as procedures of enforcement, and of complaints are not quite explicit, we are at risk of having instruments, which will remain ineffective!
- **A last word:** we must wonder where the different instruments, codes of deontology, of ethics, of conduct are discussed and received. There are functions that define the borders between the profession and the society (see above).
- In other words there are places for **discussion, participation, and reception of the codes**. The general public has the right to know which kinds of instruments the professional societies, the firms, the organisations are enacting, and how and with whom they do it.

24


ICT-Ethik in Schulen

Dominik Petko (Dominik.Petko@phz.ch)




ICT-Ethik in Schulen

Erste Ergebnisse eines PPP-SiN/ésn Projektes



Prof. Dr. Dominik Petko, PH Zentralschweiz - Schwyz

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Überblick

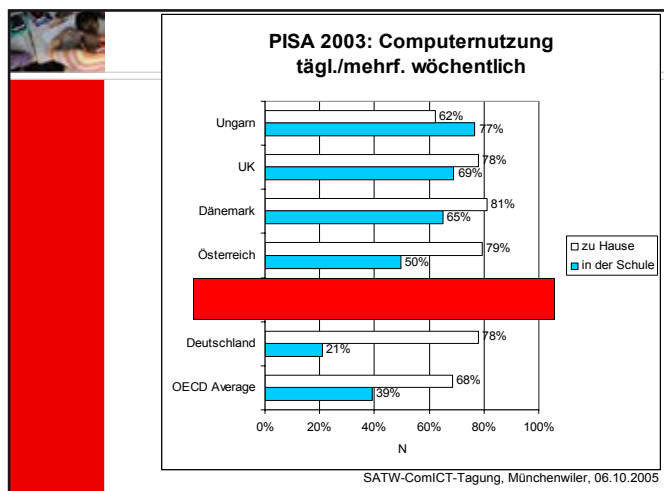
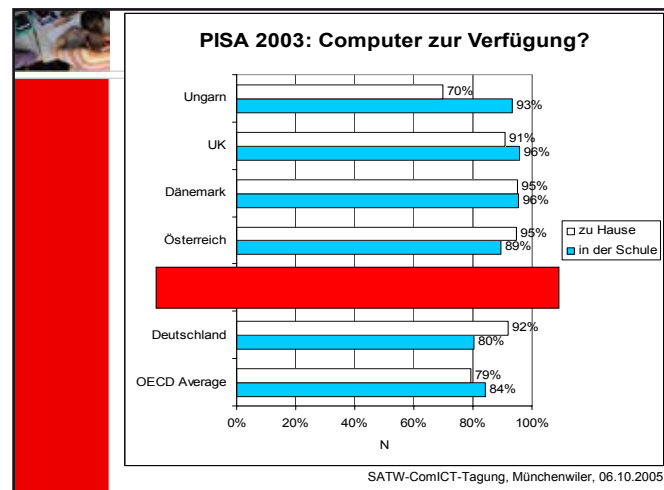
1. Über das Projekt
2. Grundgedanken
3. Fallbeispiele
4. Schlussbemerkungen

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



1. Über das Projekt

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005




Projekt und Zeitplan

- 2001-2006: PPP-Schule im Netz (école sur le net)
- 2005: BBT/OFFT-Auftrag: 6 ICT-Guides
 - Technik
 - Recht
 - Ethik
 - Literacy
 - Heterogenität
 - Didaktik
- 2006: Online-Publikation www.educaquides.ch

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005


Présentation complète: <http://ict.satw.ch>



Autor(inn)en des Guides ICT-Ethik

- Yvonne Büttner :Fachstelle EB Baselland
- Christina Class :HTA Luzern
- Guido Estermann :PHZ Schwyz
- François Fillietaz :SATW working group e-education
- Louis-Joseph Fleury :F3 MITIC BEJUNE
- Bruno Frischherz :HSW Luzern
- Marcel Gübeli :Interkantonale Lehrmittelzentrale
- Jean-François Jobin :F3 MITIC BEJUNE
- Daniela Knüsel :PHZ Schwyz
- Raymond Morel :SATW
- Dominik Petko :PHZ Schwyz, Projektleitung


SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Aufbau des Guides


1. Warum Ethik?
2. Ziele und Werte
3. Ethik für ICT: Herausforderungen und Probleme
 - Problematische Inhalte: Gewalt, Pornographie, Rassismus
 - Informationsqualität: Glaubwürdigkeit, Manipulation etc.
 - Urheberchaft, Copyright, Plagiarismus
 - Kommunikation, Netiquette
 - Schutz der Person: Privacy, Virtuelle Identität
 - Zugang zu Information, Chancengleichheit
 - Technologiemißbrauch: Viren, Spam, Hacker, Cracker
 - Konsumentenschutz: Marketing, Werbung, KindKonsument
4. ICT für Ethik: Chancen für ethische Bildung

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



2. Grundgedanken

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005




Jean-François Jobin & Dominik Petko

Warum ICT-Ethik in der Schule?

- Computer/Internet sind Teil der Schule (Bundes§, 2002)
- Allgemeine Probleme des ICT-Einsatzes
 - Informationsflut und problematische Information
 - Beschleunigte und vielfältige Kommunikation
 - Relative Anonymität und scheinbare Virtualität
 - Digital Divide und kulturelle Veränderungen
 - Internationales Recht, interkulturelle Ethik?
 - Interessengegensätze (z.B. Konsum vs. offener Austausch)
- Schulspezifische Probleme des ICT-Einsatzes, z.B.
 - Minderjährige Klientel: „Ethik für Opfer“
 - Erziehungs- und Bildungsauftrag
 - Abschottung ist nicht möglich
- Chancen des ICT-Einsatzes für ethische Bildung


SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005




Konventioneller Ansatz: „Content Filter + Codes of Conduct“

Technische Barrieren (Filtersoftware, z.B. www.netnanny.com)
Vorgegebene Regeln (z.B. www.cyberangels.org)

1. **Computer Privacy:** „...I will not trespass within other directories without permission. I understand that my parents may view my directory at any time“
2. **Online Privacy:** „... name and password online is never to be given out. If a necessity appears to exist, I must obtain permission.“
3. **Illegal Copying:** „I will not install anything found on the Internet, including software, MP3 files, pictures, etc., without permission...“
4. **Inappropriate Materials or Language:** „The use of profanity, offensive, or sexually explicit material and/or language shall not be used to communicate online...“
5. **Physical Limitation:** „I promise to limit my online and computer usage to a reasonable amount of time...“
6. **Personal Safety:** „Face to face meetings with anyone met online are not safe...“
7. **Bad Feelings:** If anything feels scary, threatening, or just plain weird, I will print it and tell mom and dad immediately.



SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Pragmatischer Ansatz: „Diskussion von Regelvarianten“

Diverse Variante als Diskussionsgrundlage vorgegeben.

- Z.B. Bertelsmann www.internet-verantwortung.de
- Z.B. Kent School Internet Policy www.kented.org.uk

Beispiel: „Can Chat be made safe? Possible statements

- Pupils will not be allowed access to public or unregulated chat rooms.
- Children should use only regulated educational chat environments. This use will be supervised and the importance of chat room safety emphasised.
- A risk assessment will be carried out before pupils are allowed to use a newtechnology in school.“

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Guido Estermann & Bruno Frischherz

**Erzieherischer und Didaktischer Ansatz:
„Ethik diskutieren und Lerngelegenheiten nutzen“**

- **Moral:** Wertmassstäbe einer Gemeinschaft
 - als Normen/Regeln/Konventionen vermittelbar
 - Problem: Wertewandel
 - Problem: Wertpluralismus
 - Problem: Komplexität
- **Ethik:** Entscheidungsfindung bei komplexen Situationen
 - Situiertes Lernen: Kein Lernen auf Vorrat möglich
 - Regeln werden zwischen allen Akteuren ausgehandelt
 - Problematische Situationen sind Lerngelegenheiten

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Guido Estermann & Bruno Frischherz

Methoden integrierter Ethische Bildung

- Werteübertragung
- Werterhellung
- Wertentwicklung
- Wertkommunikation

- „Parallelsalomo“:
- Diskurs aller Beteiligten

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Ethik für ICT

- Problemfelder beschreiben
- Lerngelegenheiten zeigen
- Fragen stellen für den Diskurs aller Beteiligten
- Denkanstösse geben für mögliche Lösungen
- Varianten von Regeln formulieren

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

François Filletaz

ICT für Ethik

Varianten zeigen, mit denen mit ICT ethische Bildung aktiv gefördert werden kann.

- ein Kennenlernen von Standpunkten anderer
- Diskussion mit Menschen ausserhalb des Klassenraums
- Konfliktraum inszenieren
- Plattformen, eigene Beiträge zu veröffentlichen (blogs...)

Das Internet ist ein Raum zwischenmenschlicher Begegnung, mit allen Chancen für ethische Bildung.

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

3. Fallbeispiele

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Fallbeispiele als zentrales Element des Guides

- Anschaulich für Lehrpersonen und Lernende
- Entsprechen der Komplexität der Praxis
- Keine vorgefertigten Lösungen
- Bewährtes Instrument ethischer Bildung

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Christina Class & Daniela Knüsel

Fallbeispiel 1: Privacy

Susan und Peter gehen in dieselbe Klasse und haben sich frisch verliebt. Da es für beide die erste Liebe ist, sind sie noch sehr schüchtern. Auch wollen sie nicht, dass man es an der Schule weiss und darüber diskutiert. Erst mal abwarten. Sie haben es nur ihren besten Freunden erzählt.

Am Samstagnachmittag gehen sie zusammen ins Kino. André ist auch dort. Kurz vor Filmbeginn entscheidet er sich, noch ein bisschen Popcorn zu kaufen. Als er nach hinten geht, sieht er Susan und Peter eng umschlungen in der hintersten Reihe sitzen.

André kennt sich recht gut mit Computern aus und verwaltet die Klassenhomepage. Er will die tolle Neuigkeit gleich allen mitteilen und schreibt sie auf die Homepage. Als Susan und Peter das sehen, sind sie sauer. Und Susan ist auch ein bisschen verletzt.

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Fragen zu Beispiel 1

- War es okay, dass André die Information auf die Homepage gestellt hat?
- Kannst Du es irgendwie verstehen, dass Susan sich verletzt fühlt?
- Hätte André die Neuigkeit nicht auf die Homepage gestellt, sondern seinen Freunden erzählt – wäre das das gleiche?
- Es wäre ja möglich, dass mehrere Leute Susan und Peter im Kino sehen. Welche Unterschiede gibt es zwischen einer Information auf der Homepage und dem zufälligen „Sehen“?
- Muss die Schule das Verbreiten privater Angelegenheiten auf Klassenhomepages verhindern?

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Denkanstösse zu Beispiel 1

- Information, die einmal im Internet vorhanden ist, kann nur sehr schwer wieder entfernt werden.
- Privacy ist ein individuell empfundener Wert, der nur schwer objektiv gemessen werden kann.
- Die beiden Schüler des Beispiels sind jedoch keine öffentlichen Personen und geniessen daher besonderen Schutz.
- Wenn Klassenhomepages auf Rechnern der Schule liegen, müssen klare Regelungen vorliegen, welche Informationen veröffentlicht werden dürfen.
- Nach Möglichkeit wäre es gut, den Zugriff auf solche Seiten durch ein Passwort zu schützen.

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Bruno Frischherz & Dominik Petko

Fallbeispiel 2: Glaubwürdigkeit von Information

Bei einem Projekt im Geschichtsunterricht suchen Jugendliche Informationen zum Holocaust an den Juden während der Nazidiktatur in Deutschland.

In der abschliessenden Präsentation bestreitet eine Gruppe, dass der Holocaust überhaupt stattgefunden hat und führt als Beweis dafür verschiedene Internetseiten von Revisionisten an.

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Fragen zu Beispiel 2


- Wie erwerben Kinder eine kritische Grundhaltung gegenüber Informationen aus Medien?
- Wie können Schülerinnen und Schüler einschätzen, welche Internetquellen glaubwürdig sind und welche nicht?
- Wie kann eine Schule zuverlässige Quellen für ihre Schülerinnen und Schüler bereitstellen?
- Kann eine Schule versuchen, ungläubwürdige Inhalte zu blockieren?

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

Denkanstösse zu Beispiel 2

- Dies ist eine Gelegenheit, die Glaubwürdigkeit und Zuverlässigkeit von Webseiten zu thematisieren
- Unterschiedliche Informationsanbieter und ihre Webseiten können verglichen werden.
- Kriterien können thematisiert werden
 - Erkennbare Autorenschaft, glaubwürdige Referenzen
 - Sachliche Richtigkeit, kohärente Argumentation
 - transparente Absicht und Privacy
 - Aktualität und Gestaltung
- Die öffentliche Leugnung des Holocaust aus antisemitischen Beweggründen verstösst gegen das Antirassismugesetz und ist strafbar.

SATW-ComiCT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Christina Class & Bruno Frischherz


Fallbeispiel 3: Technologiemißbrauch

Der 14-jährige Ingo hat sich einige Spiele aus dem Netz heruntergeladen. Da ihn in der Schule eine Aufgabe nicht sehr interessiert kopiert es die neuen Spiele auf den Schulrechner und probiert sie mit seinem Freund Peter aus. Die Lehrerin bemerkt das und stellt sie zur Rede.

Dummerweise hat Ingo mit einem Spiel einen neuartigen, aggressiven Virus herunter geladen und auf den Schulrechner kopiert. Dieser infiziert innerhalb weniger Stunden alle am Netz hängenden Schulrechner.

Da Ingo das Spiel heruntergeladen hat, sucht der Rektor mit ihm und seinem Eltern das Gespräch. Ingo versichert glaubhaft, dass er nicht wusste, dass das Programm mit einem Virus verseucht ist und dieses sonst nicht heruntergeladen hätte....


SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Fragen zu Beispiel 3

- Ist Ingo *verantwortlich* für den Virus im System?
- Darf Ingo die Programme auf den Schulrechner laden?
- Darf Ingo Programme auf den Schulrechner laden, wenn er sie mit einem Virenchecker überprüft hat?
- Ändert sich die Situation, falls Ingo einen Virenchecker benutzt, der nicht ganz aktuell ist?
- Muss Frau Alster die Schülerinnen und Schüler auf die Gefahr aufmerksam machen?
- Wieviel Vorsichtsmassnahmen muss eine Schule treffen?
- Haben die Eltern in diesem Fall auch eine Verantwortung?

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Denkanstösse zu Beispiel 3

- Wenn Ingo und Schule Virenprogramme einsetzen, verringert sich die Gefahr. Auszuschliessen ist sie jedoch nicht.
- Grundsätzlich sollte die Schule Regeln aufstellen, welche Programme auf den Schulrechnern genutzt werden dürfen.
- An Elternabenden sollte auf mögliche Gefahren hingewiesen werden.

Wichtige Elemente einer Diskussion wären:


- Sinn und Unsinn von Verboten, Programme herunter zuladen und auf bestimmten Rechnern zu installieren
- Abwägung von Risiken und Nutzen, die mit der Öffnung von Computersystemen verbunden sind
- Sensibilisierung dahingehend, dass mit der Nutzung des Internet Risiken verbunden sind

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



4. Schlussbemerkungen

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005



Schlussbemerkungen

- Wie sind Lehrpersonen für integrierte ethische Bildung zu gewinnen?
- Wie schafft man eine Fehlertoleranz, mit der problematische Situation zu Lerngelegenheiten und nicht zu Skandalen werden?
- Wie ist das richtige Verhältnis zwischen Regeln und Diskurs in der Schule?
- Lernen aus Fallbeispielen (von Lehrpersonen für Lehrpersonen) als zeitgemässe Form der Lehrerinnen und Lehrerbildung bzw. der Schulbildung?

SATW-ComICT-Tagung, Münchenwiler, 06.10.2005

{Internet CTRL} Éthique et sécurité

Stéphane Koch (stephane@intelligentzia.ch)




{Internet CTRL}
Éthique et sécurité

Stéphane Koch
President of Internet Society Geneva

6 octobre 2005


Geneva: www.isocgva.ch



Domaines abordés

- Éthique et sécurité dans la société
- Éthique et sécurité dans la sphère professionnelle


Geneva: www.isocgva.ch



Introduction: Éthique et démocratie

- Le libre arbitre:
 - La communication professionnelle: les lobbies et les Relations Publiques
 - Le système démocratique


Geneva: www.isocgva.ch



Démocratie et « libre arbitre »

- Est-ce que l'on pense par soit même ou est-ce que nos prise de décision sont généralement influencées par des croyances sociales ou des mécanismes professionnels
- Les médias font-ils parti des mécanismes professionnels entrant dans la prise de décisions, quelles sont leurs sources d'inspiration/information - que penser de l'abolition du conditionnel (à mettre en perspective avec la grille de lecture des récepteurs) ?
- Les lobbies, les relations publiques et autres communicants, reformulent l'information pour lui donner le sens voulu. Ils alimentent la presse et les tous ménages.
- Qu'est ce qui fait une démocratie, c'est la disponibilité des outils de la démocratie ou leur utilisation effective ?

Geneva: www.isocgva.ch



Sécurité: communication et éthique: analyse

Internet: dialogue de sourds avant le Sommet (30.09.2005 21:50)

Liberté de la presse

L'autre pierre d'achoppement de cette réunion aura été la liberté de la presse en Tunisie.

Mercredi, les autorités de Tunis ont qualifié un rapport les accusant de museler la presse et de chercher des noises aux journalistes de «biaisé et imprécis».

A ce document, rédigé par un groupe de 14 Organisations non gouvernementales, le gouvernement Ben Ali oppose l'image d'une presse «libre et pluraliste» et qui ne serait soumise à aucune censure.

Pourtant, le rapport fait état de blocages d'accès à des sites internet comme ceux de Reporters Sans Frontières, d'organisations de défense des droits de l'homme, de médias indépendants ou de surveillance policière du courrier électronique et des cybercafés.


Dans ce domaine, Marc Furrer est convaincu que le gouvernement tunisien a compris le message. Il devrait désormais savoir que ces pratiques sont inacceptables.

«Il est clair que les groupes d'opposition vont profiter de l'occasion pour s'exprimer. Le président Ben Ali doit l'accepter, parce que sinon, il n'aurait jamais dû organiser un Sommet sur la société de l'information », plaide le chef de la délégation suisse.

«Ce sera un sommet en Tunisie, et ça ne doit pas être un sommet sur la Tunisie», conclut Marc Furrer.

swissinfo, Thomas Stephens (traduction et adaptation de l'anglais, Marc-André Miserez)

Geneva: www.isocgva.ch



{ quelle conscience avons-nous
réellement de notre environnement
de société? }

-> la problématique sécuritaire

Geneva: www.isocgva.ch

Présentation complète: <http://ict.satw.ch>

Internet Society

{société et [Ctrl]}

Insécurité - terrorisme - criminalité - peur - douleur - explosion - blessure - angoisses - rentabilité - incertitude

05123 05044

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Ethique et sphère privée

- Les bases de données privées (Migros/Cumulus - FNAC, Coop, etc..)
- Les bases de données gouvernementale (police, justice)
- Les bases de données dématérialisées (celles que l'on alimente sur le Web - meetic - Yahoo - Google - Hotmail)
- Les systèmes de surveillance (caméras)
- L'ordinateur personnel et/ou professionnel

Quelles sont les problèmes liés ?

05123 05044

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématiques « commerce »

- Différence entre l'utilisation de son nom et des données de comportement (achats, fréquence, lieu) ou de l'interprétation d'un comportement (âge, lieu d'achat, nationalité, produits achetés).
- Utilisation de données de profil (personne de xx ans, de nationalité xx, habitant le NPA xxx).
- Identification des conséquences futures de l'analyse comportementale et sécurisation des données personnelles par rapport à une utilisation future non prévue à la passation du contrat.
- Sécurisation des données personnelles lors du rachat d'une société par un tiers (une assurance achète un supermarché)

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématiques « justice »

- Qualifications/compétences des acteurs: ajout de sens à des informations existantes et accès à l'information par des acteurs multiples ne possédant pas la même connaissance - subjectivité de l'interprétation du sens.
- Crédibilité et qualification des données dans le temps
- Objectivité des contrôles effectués et méthode de contrôle des contrôleurs (compétences des organes de contrôle)
- Montée en puissance des outils à mettre en perspective avec la faiblesse de l'homme
- Souveraineté: PNR (données passager), passeport biométrique (stockage des données bio,étrique par un état tiers).

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématiques « web »

- Perte de contrôle des données fournies (délocalisation des bases de données).
- Accroissement des problèmes mentionnés dans la problématique « commerce » (avec datamining géospatial)
- Obtention d'information de comportement « invisible » (requêtes effectuées avant un de procéder à un achat, ou avec un navigateur comportant un cookie). Monitoring des requêtes (moteurs de recherche et site marchands, exemple: le nombre de recherches effectuées par rapport au titre d'un film sur les sites de la FNAC et/ou Amazon vont permettre d'estimer l'intérêt des prospect et de fixer un prix en conséquence, et ensuite de l'adapter graduellement à l'évolution de la demande)

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématiques « caméras »

- Multiplication des systèmes de capture (bus, locaux publics, grandes surfaces, bancomat, téléphone cellulaires, caméra personnelle, entrée immeubles)
- Capture passive de scène (vous passez dans le champs couvert par une caméra, mais vous ne représentez aucun intérêt pour la raison d'être du dispositif de capture)
- Délocalisation des contenus filmés, multiplication des supports et impossibilité de vérifier que la destruction des données capturées soit effective

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématiques « ordinateur »

- Accumulation d'informations, sur des supports à grande capacité de stockage, par le biais d'un outils généralement interconnecté avec d'autres ordinateurs
- Risque de perte de données ou de propagation de données personnelles par des tiers, par le biais du réseau
- Risque de vols ou obtention de donnée par les autorités

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

{ L'environnement professionnel }

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

La biométrie « personnelle »

- Identification d'empreintes digitales
- Identification de l'iris
- Identification du réseau veineux
- Identification de la voix
- Identification du visage

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Les systèmes interactifs

- Les puces RFID
- Les badges à bande magnétique
- Les systèmes de collecte (autorisation d'accès ou ouverture de portes, accès à des systèmes tiers)
- Les caméras passives et les caméra « intelligentes »

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




En décembre 2003, lors du Sommet Mondial de la société de l'information, l'UIT avait utilisé des puces électroniques dans les badges d'accréditation, sans prendre de mesures visant à en informer les participants.

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




« Every participant to WSIS follow the signs to the registration desk. The participants were requested to carry the LETTER OF INVITATION that includes a REGISTRATION NUMBER and an IDENTITY CARD. »

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




« The participants stand in a queue and provide a REGISTRATION NUMBER. The REGISTRATION NUMBER is checked against a database. The participants show an ID Card and a picture is taken of them via a Webcam. No information about the use of the data, or some existing policies were provided »

« In our case we test the system and "only" provided the name of an existing participant that we obtained from the WSIS website and show a plastic card (as a secure ID Card) that contain the name of the participant and our picture. »

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




« NOONE INFORMED us in advance about the procedure, that our picture was going to be stored in a DATABASE and the period of data retention. NOONE INFORMED us that the badge contained a SmartCard and a Radio Identification (RFID) built-in that could be triggered remotely without the cardholder noticing. The badge is printed out in less than one minute.. »


Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID



« By this time we had a badge of one of the participants containing our own picture. We spent the following days making an analysis of what the badge contained. The control system is composed of a Radio Reader and a terminal.»




Detail of one the proximity radio sensors. Sensor can be placed in the entrance of sessions rooms or a vending machine. The Radio Reader exchanges secure messages with the badge of the participants

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




« The system includes also a X-Ray and metal screening system. Two days before we were in the Congress bringing all kind of boxes and equipment. No physical access security was implemented until the very late time and we could move inside freely carrying any items. »

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




« Days before the Summit no physical security was available. Anyone could bring anything inside the conference. We wonder if all the data collected about the participants is proportional and balanced. In the name of SECURITY the participants are pictured and screened, a huge database is created. What for? To protect whom »

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




1. This is the first time that the participant is aware what is carrying is not just a simple plastic card.
2. Upon request to the radio smart card, the picture and the rest of the personal data is requested from the database.
3. The picture in the badge, the picture in the terminal and the cardholder face are verified.
4. Physical Verification of the pictures is done by the Swiss Army dressed in uniform.
5. Data of the participants that entered the Congress just before is also visible in the screenshot. Notice that is possible to make pictures of the personal data.
6. A set of pictures of the people latest visitors is available. The system timestamps every entry.
7. A timestamp shows the last time that the participants entered the Congress.

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID




En décembre 2003, lors du Sommet Mondial de la société de l'information, l'UIT avait utilisé des puces électroniques dans les badges d'accréditation, sans prendre de mesures visant à en informer les participants.

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID

Exemple de l'impact médiatique parution du 14 et du 17 décembre 2003



Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID: ex. couverture presse

- 2003-12-10 [SP] WSIS hackeado
- 2003-12-10 [GA, PT] O WSIS foi hackeado!!
- 2003-12-10 [SP] El WSIS ha sido hackeado!!
- 2003-12-11 [SP] Burlada la seguridad de la Cumbre Mundial de la Sociedad de la Información
- 2003-12-11 [EN] What summit security?
- 2003-12-12 [EN] WSIS Physical Security Craked - Slashdot
- 2003-12-12 [EN] WSIS Security system violates the data protection guidelines
- 2003-12-12 [EN] More info and pictures of the physical security at WSIS
- 2003-12-12 [CAT] Han hackejat la WSIS
- 2003-12-12 [FR] La sécurité du forum mondial sur la société de l'information aurait été piratée !
- 2003-12-12 [SP] Amenaza a la privacidad de los participantes

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Case study: SMSI et les RFID ex. couverture presse

- 2003-12-13 [NL] Inbraak in toegangssysteem WSIS-conferentie
- 2003-12-13 [FR] La sécurité de l'accès physique au WSIS
- 2003-12-14 [EN] MIT's Furd Log
- 2003-12-14 [EN] Officials secretly RFID'd at Internet Summit - Slashdot
- 2003-12-14 [EN] Bug devices track officials at summit - Washington Times
- 2003-12-14 [EN] Officials bugged at international summit
- 2003-12-15 [EN] Why did WSIS bug delegates? - The Feature
- 2003-12-16 [IT] WSIS, i delegati erano spiati
- 2003-12-18 [EN] Summit group confirms use of ID chip - Washington Times
- 2003-12-23 [FR] RFID: les badges du sommet de Genève avaient des effets seconds
- RFID: les badges du sommet de Genève avaient des effets seconds AFNET. Association Francophone des Utilisateurs du net

Geneva: www.isocgva.ch

Internet Society

Problématique « traces »

- Les différents systèmes biométriques reposent sur la création de bases de données et créent des fichiers logs à chaque demande
- Un certain nombre de cartes transporte de l'information biométrique
- Difficulté à vérifier que les information personnelles aient été détruites quand une personne quite une entreprise
- Risque d'utilisation des données dans le cadre d'action en justice

Geneva: www.isocgva.ch



Le développement durable comme référence éthique

René Longet (longet@equiterre.ch)

equiterre, partenaire pour le développement durable, Genève

1) Le constat est largement partagé que notre monde manque d'éthique structurée, que le laisser-faire ne suffit pas pour générer une société cohérente. Cette fragmentation éthique et l'ambiance de relativisme en toute chose est une cause de désécurisation et peut conduire à souhaiter la prévalence de directions fortes, voire autoritaires (cf. intégrisme).

Or l'être humain a besoin de savoir pourquoi il s'engage, pourquoi il travaille, cela ne peut demeurer totalement individualiste. Son activité doit lui donner un sens comme être social.

2) Nous savons pertinemment que si le marché est le meilleur moyen d'allocation économique, il ne peut réguler toute chose et qu'un cadrage politique, en fonction de valeurs et donc d'une éthique est nécessaire. Ce cadrage est naturellement présent pour des motifs de sécurité, de qualité, et l'ingénieur connaît cela très bien. La profession y participe largement.

3) Aujourd'hui une problématique plus large pose à nouveau la question de l'éthique :

- Nous avons besoin, au niveau du monde, d'une relation juste entre moyens et besoins, les disparités sont criantes. Economie et technique doivent répondre à des finalités humaines, ne pas être des fins en soi et la société trouver un rythme de croisière.
- Nous avons besoin d'un équilibre entre Nord et Sud de notre planète, les uns crèvent de trop avoir, les autres de ne pas avoir assez.
- Il nous faut un équilibre entre aujourd'hui et demain, entre Humanité et Nature : nous vivons depuis deux siècles selon un paradigme économique linéaire, où nous prenons dans la nature et lui restituons des rejets, en supposant que sa capacité de production et de digestion est illimitée. La réalité nous rappelle que ce n'est pas le cas et qu'il nous faut apprendre à gérer la Planète autrement, dans le respect des besoins de tous et des générations futures.
- Dès lors, les concepts économiques, politiques, techniques et intellectuels sont à revoir.

Tel est l'enseignement du développement durable : gérer les ressources de la Planète de manière à ce qu'il y en ait assez pour tous. Nous avons par là aussi à revoir notre modèle social fondé sur l'accumulation matérielle et le

matérialisme. La priorité doit aller aux besoins des plus démunis, à la culture, à l'humain, au développement qualitatif une fois les besoins de base satisfaits.

Cette notion de développement durable constitue en fait l'humanisme des temps modernes. Elle a été initiée en 1987 par les Nations Unies, et a trouvé depuis son entrée dans de nombreux textes : constitution suisse, lois, etc. ; il existe une Recommandation SIA 112/I sur la construction durable. Au niveau international, les conventions sur le climat ou la biodiversité en sont empreintes, parmi de nombreuses autres.

4) Concrètement, notre développement ira dans le sens de la durabilité à certaines conditions, dont la plus importante est de maintenir la renouvelabilité de nos ressources renouvelables (la fertilité des sols, les forêts, etc.), et de préserver les ressources non renouvelables à échelle humaine. Cela signifie en pratique réduire fortement notamment la consommation de ressources telles que le sol, les matières (prévention des déchets), la biodiversité et l'énergie, tout en maintenant, pour autant que ce soit souhaitable, notre niveau de services et de confort actuel. Il y a aussi toute la dimension sociale, à savoir l'accès concret aux ressources. L'un ne va pas sans l'autre : on ne peut distribuer que ce qu'il y a mais ce qu'il y a doit être distribué ! Social et environnemental ont dès lors partie liée et ne doivent pas être traités isolément.

5) C'est à tort qu'on considère le développement durable souvent comme vague. Il est en réalité simple, sans être simpliste, moral sans être moralisateur, demande de changer de point de vue, et de passer à une vision systémique, davantage conforme à la réalité que les concepts linéaires.

6) Il existe de nombreux instruments, notamment les Indicateurs du développement durable, ou des outils comme le calcul de l'« empreinte écologique » qui nous permettent de passer du concept à la mise en œuvre. Encore faut-il adhérer au concept et se l'approprier. Telle est la tâche de chaque corps de métier aujourd'hui. Il ne devrait plus être possible d'exercer son métier sans avoir de regard sur cette notion, qui doit nous guider.

Le développement durable, humanisme de notre temps

René Longet (longet@equiterre.ch)

Commission ICT de l'ASST

Séminaire sur l'éthique

**»Le développement durable, humanisme de notre temps
Pour une éthique de l'ère technologique«**



Münchenwiler, 7 octobre 2005

René Longet
equiterre, partenaire pour le développement durable,
Genève

equiterre 7 octobre 2005

L'état du monde

- Avoir une réflexion éthique c'est se situer dans sa vie et dans son activité par rapport à une notion de ce qui est «bien» et de ce qui est «mal»
- C'est se demander comment on peut contribuer à favoriser le bien et à minimiser le mal.
- Dans sa vie personnelle mais aussi dans les liens entre notre vie et le monde... dans lequel nous vivons.

equiterre 7 octobre 2005

Monde: un développement inégal

- 20% des habitants de la Terre disposent de 45% des protéines animales, 58% de l'énergie, 84% du papier, 88% des véhicules.
- USA: 4% des habitants de la Terre, 25% de la consommation d'énergie mondiale.
- Depuis 1960, l'espérance de vie dans le Sud a augmenté de 16 ans, le taux d'alphabétisation a augmenté de 50%, le taux de mortalité infantile a diminué de 50%, la croissance démographique s'est ralentie.

equiterre 7 octobre 2005

Un besoin de développement

- 840 millions d'humains sont insuffisamment nourris.
- 855 millions sont analphabètes.
- 880 millions n'ont pas accès à des soins de base.
- 1,1 milliard doit vivre avec moins d'un \$ par jour.
- 1 milliard n'a pas de véritable toit.
- 1,6 milliard n'a pas accès à de l'eau potable et à l'assainissement.
- 2 milliards n'ont pas accès à l'électricité

equiterre 7 octobre 2005

Un développement inégal

- En cinquante ans, la consommation d'énergie fossile s'est multipliée par 5, les émissions de gaz carbonique d'autant.
- Disparités dans les émissions:
 - 20 t/an/personne aux USA, 10 en Allemagne, 4 au Mexique, 1,5 pour le Brésil, bien moins en Asie et en Afrique
 - Cible tolérable selon les scientifiques: 1 tonne/an/personne.

equiterre 7 octobre 2005

La Terre ne peut donner que ce qu'elle a

- Menaces sur les océans, les stocks de poisson
- Risques et débuts de dérive climatique globale
- Menaces sur les ressources non renouvelables
- Perte des espèces animales et végétales
- Disparition des forêts tropicales
- Désertification
- Pollutions de l'air, de l'eau et des sols.

equiterre 7 octobre 2005

Présentation complète: <http://ict.satw.ch>

Environnement + Développement = Développement durable

- On ne peut opposer l'urgence sociale et l'urgence environnementale.
- Les deux sont des impératifs.
- On ne peut séparer l'économie de son contexte social et environnemental.
- DONC: Il faut un développement mais différent.

equiterre 7 octobre 2005

Environnement et développement

- Années 60: apparition du concept de développement, et de son arrière-plan, le droit de chaque être humain à la même part des ressources de la Terre. Notion de partage.
- Années 70: notion d'environnement, soit le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir de les sauvegarder pour les générations à venir. Notion de limite.

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une éthique

- Nous avons le choix: dévaster notre planète Terre
- ou en prendre soin pour en faire un habitat pour tous.
- Il nous faut donc chercher un équilibre entre:
 - Moyens et besoins
 - Aujourd'hui et demain
 - Homme et nature
 - Nord et Sud.

equiterre 7 octobre 2005

Définition du développement durable

- En 1987, l'ONU définit le développement durable:
- *«Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».*
- Dans la définition des besoins, on partira des besoins essentiels des plus démunis.

equiterre 7 octobre 2005

La définition: le texte

- *«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de besoins, et plus particulièrement des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations (...) de la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.»*

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une définition

- Le développement durable c'est
- Ni plus ni moins d'Etat: mieux d'Etat
- Une économie écologique et sociale
- Une entreprise engagée et «citoyenne»
- Une interaction qu'on appelle la gouvernance
- Et pourtant ce n'est pas une utopie, une idéalisation de l'être humain...
- ... Mais une nécessité, car que serait un monde livré à un développement non durable?

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une définition

- Le développement durable postule une approche nouvelle:
- Holistique
- Systémique
- Solidaire
- Anticipatrice
- Non exclusive

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une définition

- Le développement durable a besoin de présupposés:
- Institutionnels: un Etat honnête, en situation de fonctionner, qui accepte la participation
- Un citoyen prêt à prendre sa part de responsabilité
- Une information cohérente
- Une sensibilisation et formation réelles aux enjeux

equiterre 7 octobre 2005

Développement durable, une éthique

- Le développement durable, c'est une double solidarité:
 - Dans l'espace: chaque habitant de la terre a le même droit aux ressources de la Planète
 - Dans le temps: nous avons le droit d'utiliser les ressources de la terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.
- Il faut donc un autre mode de développement.
- Le modèle dominant, fondé sur les ressources non renouvelables n'est pas généralisable.
- ET EST-IL VRAIMENT DESIRABLE?

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une éthique

- Le développement durable, c'est une échelle de valeurs, une relation entre moyens et besoins, un équilibre entre aujourd'hui et demain, entre l'homme et la nature.
- Cette échelle de valeurs comprend:
 - La justice sociale
 - La prudence environnementale
 - L'efficacité de l'économie
 - La diversité culturelle
 - La solidarité intergénérationnelle
 - L'aménagement équilibré de l'espace
 - La citoyenneté et la concertation.

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable une réponse à la mondialisation

- La mondialisation: un fait
- L'opposition à la mondialisation est surtout une opposition à une mondialisation mal conduite et sans cadrage environnemental et social
- Le développement durable c'est aussi relier l'économique, l'écologique et le social, retrouver l'unité du réel, du sens
- La mondialisation a besoin que l'on retrouve des règles et des équilibres. Le développement durable engagement international nous aide à le faire.

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, des moyens

- Le développement durable postule l'action de chacun au niveau où il se trouve: cesser d'attendre que d'autres commencent.
- Il postule aussi le changement des conditions cadre pour généraliser cette action.
- Il postule la responsabilité, la participation, la citoyenneté... c'est l'humanisme de notre temps.

equiterre 7 octobre 2005

Le développement durable, une exigence forte

- Le développement durable oblige à remettre en question en profondeur notre rapport à l'espace, au temps, à la possession matérielle, aux autres...
- ...et aux ressources
- Problème: Notre société industrielle est dès le départ fondée sur des ressources non indigènes, non propres, non renouvelables
- En 1992 au Sommet de la Terre le président Bush déclarait «Le mode de vie américain n'est pas négociable»
- Or, le mode de vie américain n'est pas généralisable

equiterre 7 octobre 2005

La clé: l'empreinte écologique

- Définition: le calcul de ce qu'un pays utilise en termes de ressources par rapport à ce à quoi il a droit
 - Etude faite en 1996 pour la Suisse: nous consommons 3 à 7 fois trop de ressources
 - Notamment pour l'énergie il faudrait réduire d'un facteur trois d'ici 50 ans
 - Techniquement c'est tout à fait faisable
 - Le trend ne va cependant pas dans cette direction

equiterre 7 octobre 2005

Un nouveau paradigme économique

- Depuis 200 ans nous vivons sous le paradigme de la révolution industrielle:
- Toute notre société est fondée sur les énergies fossiles, charbon puis pétrole
- L'économie fait comme si les capacités de la nature de produire des ressources et de digérer nos rejets étaient illimitées.

equiterre 7 octobre 2005

Un nouveau paradigme économique

- Il nous faut apprendre à considérer la nature comme un facteur de production, elle travaille pour nous, son travail accumulé est du capital que nous utilisons.
- L'économie naturelle a traversé les millénaires avec une seule recette: le recyclage, elle tourne en boucle
- Nous avons plaqué sur ce fonctionnement avéré un fonctionnement linéaire qui s'avère tout à fait irréaliste.

equiterre 7 octobre 2005

Développement durable, les étapes

- 1987: La définition.
- 1992: Le Sommet de la Terre.
- 1992-2002:
 - Les conférences sur la démographie, l'alimentation, l'habitat, le sommet social.
 - Monterrey et Doha, la déclaration du Millénaire.
 - 2002: le Plan d'action de Johannesburg.

equiterre 7 octobre 2005

Le Sommet de la Terre

- L'Agenda 21, un programme de 260 pages et en 40 chapitres pour le 21e siècle.
- Une déclaration de 27 principes.
- Une déclaration sur les forêts.
- Des conventions:
 - Signature de la convention sur le climat.
 - Signature de la convention sur la biodiversité.
 - Lancement de la négociation sur la désertification.

equiterre 7 octobre 2005

La convention sur le climat

- Un principe: les émissions de gaz à effet de serre ne doivent pas mettre en danger les équilibres climatiques et les capacités d'adaptation.
- Principe de précaution.
- Principe de responsabilité partagée et différenciée des Etats.
- Exigence de stabilisation au niveau 1990.
- Entrée en vigueur: 1994.

equiterre 7 octobre 2005

Le Protocole de Kyoto

- Le Protocole de Kyoto consigne des engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 5% d'ici 2012 pour les Etats industrialisés signataires
- Les scientifiques sont de plus en plus catégoriques
- La technologie existe
- Poids énorme du pétrole: les 5 « Major » ont signalé pour 2004 86 MILLIARDS de \$ de bénéfice
- Changer la dépendance aussi sur le plan des habitudes
- D'ici 2050: Réduire des deux-tiers voire des 3/4

equiterre 7 octobre 2005

La convention sur la biodiversité

- Préserver les espaces nécessaires pour la biodiversité.
- L'exploiter avec une rémunération équitable des détenteurs de la ressource.
- Principe de sécurité dans la biotechnologie.
- Entrée en vigueur: 1993.

equiterre 7 octobre 2005

La convention sur la biodiversité

- La convention oblige les États à définir une politique de protection de leur biodiversité.
- Elle oblige à négocier les conditions de l'exploitation des ressources génétiques.
- Un protocole sur la sécurité génétique a été négocié (Protocole de Carthagène).

equiterre 7 octobre 2005

Les conventions internationales

- La désertification: la convention est en vigueur, des programmes d'action sont lancés, le financement est lancé avec une première tranche de 500 millions de \$. L'enjeu: le terrain.
- Les forêts: à ce jour aucun accord. Des tentatives d'inclure la durabilité dans l'ITTO (International Timber Trade Organization) avancent.
- Rappel: il existe plus de 200 accords internationaux sur des enjeux environnementaux.

equiterre 7 octobre 2005

Les conventions internationales

- Ces accords traduisent tout comme le droit national un siècle d'enjeux environnementaux, de la protection d'une zone (la Baltique) ou d'une espèce (la vigogne) aux accords globaux (droit de la mer, climat, biodiversité); leurs aires de validité (déterminée par les États ayant ratifié) varient!
- A ces accords correspond au niveau social le droit international du travail, qui a permis aujourd'hui à l'OIT de définir un standard mondial minimum.

equiterre 7 octobre 2005

Les engagements de 1992 et les acteurs

- Pour la mise en œuvre des engagements contenus dans l'Agenda 21 international ont été désignés quatre vecteurs majeurs d'action:
 - Les structures internationales
 - Les États
 - Les structures non gouvernementales
 - L'économie.

equiterre 7 octobre 2005

Le suivi des engagements

- En 1993 les Nations Unies ont créé la commission du développement durable.
- Elle passe en revue chaque année les progrès faits et agende certains thèmes.
- Les Nations Unies ont adopté en 1997 des indicateurs du développement durable reprenant les principaux engagements et permettant de mesurer la situation et son évolution.
- Un enjeu décisif: l'intégration de clauses sociales et environnementales dans le cadre de l'OMC.

equiterre 7 octobre 2005

Les organisations internationales

- Efforts de coordination
- Efforts d'ajustement
- Le développement durable est une référence commune
- Il entre dans les critères d'organismes comme la Banque mondiale, le PNUD, l'OMM, la FAO
- Un enjeu transversal mobilisateur: la santé.

equiterre 7 octobre 2005

Les conférences internationales

- 1994 Le Caire: la population
- 1995 Copenhague: le sommet social
- 1995 Pékin: les droits de la femme
- 1996 Istanbul: l'habitat
- 1996 Rome: l'alimentation
- 2000: Doha et Monterrey: commerce mondial et développement.

equiterre 7 octobre 2005

Le monde des entreprises

- En 1992, mobilisation et opposition fortes
- Action de la CCI, fondation du WBCSD
- Acquis au niveau micro-économique:
 - Le mouvement vers l'entreprise citoyenne
 - Le mouvement vers l'éthique
 - Le trend du consommateur vers la santé, le wellness
 - Les outils comme les normes de procédure ou de fond environnementales et sociales connaissent un fort développement.

equiterre 7 octobre 2005

Le monde des entreprises

- Acquis au niveau macro-économique:
 - Dans le cadre du protocole de Kyoto on mise sur les instruments économiques
 - Beaucoup d'États introduisent des éléments de fiscalité écologique
 - Débat autour du noyau dur social de l'OIT.
- La clé de voûte demeure l'harmonisation de l'économique, du social et de l'environnemental au sein de l'OMC.

equiterre 7 octobre 2005

2002: Le Sommet de Johannesburg

- Une mission: faire la synthèse de tous les engagements pertinents pour le développement durable.
- Ce n'est pas un texte juridique mais un engagement politique.
- La synthèse reste un document de référence précieux.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg, prérequis institutionnels

- Information, participation, éducation.
- Monitoring, indicateurs, suivi scientifique, bilans.
- Égalité entre hommes et femmes, droits des peuples indigènes.
- Action au niveau national et local.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg, prérequis institutionnels

- Gouvernance, paix, sécurité.
- Équivalence des traités commerciaux, sociaux et environnementaux.
- Volonté de lutter contre la pauvreté et d'assurer une mondialisation équitable.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg, champs d'action majeurs

- Lutte contre la pauvreté
- Modes de produire et de consommer
- Énergie et climat, transports
- Déchets
- Eau, océans, ressources de la mer
- Biodiversité, désertification, montagnes
- Pollution (chimie, air, mines)
- Tourisme
- Santé.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg, lutte contre la pauvreté

- Réduire d'ici 2015 de moitié la proportion de personnes au monde vivant avec moins d'un \$ par jour, privées d'eau potable et d'assainissement, qui souffrent de la faim.
- Assurer à chaque enfant de finir sa scolarité primaire, fille ou garçon.
- Respecter les droits fondamentaux du travail, lutter contre le travail des enfants.
- Améliorer d'ici 2020 la condition des au moins 100 millions de personnes vivant dans des taudis.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg, modes de produire et de consommer

- Viser un changement *radical* de nos façons de produire et de consommer.
- Établir des plans d'action nationaux et régionaux.
- Valoriser l'éco-efficience.
- Outils pour ce faire: cycle de vie des produits, indicateurs, pollueur-payeur, management environnemental, information et éducation du consommateur, centres de production propre, responsabilité des entreprises.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg: Énergie et climat, transports

- Accès à l'énergie dans les pays en développement.
- Promouvoir partout l'efficacité énergétique.
- Accroître avec un sentiment d'urgence substantiellement la part des énergies renouvelables.
- Réaliser les objectifs de la convention sur le climat.
- Ratifier le protocole de Kyoto.
- Soutenir le monitoring scientifique.
- Organiser les transports de façon multimodale et globalement efficace.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg: Déchets

- Priorité sur la prévention et la minimisation des déchets.
- Réutilisation, recyclage.
- Biodégradabilité.
- Composition favorable à l'environnement.
- Valorisation énergétique des déchets.

equiterre 7 octobre 2005

Johannesburg: le suivi national

- D'ici 2005, chaque État aura établi sa stratégie nationale.
- Participation, accès du public aux informations.
- Éducation et information.
- Monitoring et indicateurs.
- Méthodologies permettant la prise en compte du développement durable dans les prises de décision.
- Soutenir les collectivités locales dans leur établissement d'Agendas 21 locaux.

equiterre 7 octobre 2005

La Stratégie du Conseil fédéral

• Axe instrumental:

- Modulation des incitations fiscales dans le sens d'une meilleure gestion des ressources naturelles (fiscalité écologique).
- Création d'une plate-forme de travail pour développer l'offre de formation de base et continue en la matière.
- Choix et mise en œuvre des indicateurs adéquats pour le monitoring du développement durable.
- Création des outils d'examen de compatibilité avec le développement durable des politiques publiques et choix des champs à leur soumettre.

equiterre 7 octobre 2005

La Stratégie du Conseil fédéral

• Axe économique et social:

- Définir une desserte de base en termes de services publics.
- Coordonner les dispositifs, notamment d'allocation familiale, d'ordre fiscal et social, pour lutter contre la pauvreté en Suisse.
- Favoriser les produits alimentaires locaux et sains et une mobilité saine.
- Redéfinir les plans de développement régional et aller vers une plus grande compétitivité économique et une meilleure intégration des facteurs du développement durable (parcs régionaux) et articulation des instruments.

equiterre 7 octobre 2005

La Stratégie du Conseil fédéral

• Axe environnemental:

- Optimiser l'éco-efficience des produits, orienter autrement les achats publics, développer l'information des consommateurs, responsabiliser les producteurs pour le cycle de vie des produits, favoriser le développement durable dans l'agriculture et le bâtiment.
- Réduire d'ici 2050 la consommation d'énergie des deux tiers et en assurer les 3/4 par des énergies renouvelables. Améliorer l'efficacité énergétique.
- Viser une mobilité durable, des véhicules propres, soutenir le rail, améliorer la sécurité routière.
- Mieux utiliser le sol, maîtriser les modalités d'expansion urbaine.

equiterre 7 octobre 2005

La Stratégie du Conseil fédéral

- **Axe international:**
 - Mieux coordonner les politiques étrangères, mieux impliquer les acteurs externes.
 - Soutenir la prévention des conflits et à la remise en état.
 - Développer la coopération scientifique avec les pays en développement et ceux en transition.
 - Renforcer en quantité et en qualité l'aide au développement, intégrer effectivement environnement et développement.
 - Promouvoir une meilleure mise en œuvre et le développement intégré et cohérent du droit international de l'environnement: combler les lacunes de fond et d'application.
 - Promouvoir le développement durable au sein de l'OMC.

equiterre 7 octobre 2005

La Suisse durable?

- **En 30 ans:**
 - Meilleure maîtrise de la pollution par des mesures é la source (plomb, mercure, pesticides, etc.) mais aussi au niveau des effets (filtres, catalyseurs, qui doivent ensuite être traités.
 - Mutation de l'agriculture.
 - Evolution dans l'offre des transports et dans la façon de bâtir.
 - Progression des économies d'énergie, du recyclage et de la mise en place de réserves naturelles.

equiterre 7 octobre 2005

La Suisse durable?

- **Un bilan paradoxal:**
 - La consommation unitaire pour une même performance recule et pourrait techniquement reculer bien plus (minergie, par exemple).
 - Mais cette amélioration des performances techniques est annulée par l'augmentation du nombre d'objets et de leur usage:
 - Davantage de voitures et plus de km parcourus, pour les loisirs et aussi malheureusement les mouvements pendulaires, davantage de voyages en avion.
 - Davantage de recyclage mais aussi pas réellement moins de déchets
 - Davantage d'appareils électriques et électroniques par personne
 - Davantage de surface d'habitat par personne, dû aussi à l'individualisation croissante de la société.

equiterre 7 octobre 2005

La mise en œuvre du développement durable

- Le développement durable exige du temps - le temps de l'apprentissage, de l'appropriation, et des moyens.
- Le développement durable est un processus où l'on construit ensemble: tous les milieux doivent être associés.
- Ce n'est pas une couche de plus apposée sur ce qu'on fait mais une façon de faire autrement ce qu'on fait déjà!

equiterre 7 octobre 2005

La Suisse durable?

- **Passer de la protection de l'environnement à la gestion des ressources:**
 - *Matières:* raisonner en termes de cycles et de prévention des déchets (écologie industrielle).
 - *Energie:* réduire d'ici 2050 la consommation d'énergie des deux tiers et en assurer les 3/4 par des énergies renouvelables. Améliorer l'efficacité énergétique: c'est ce que dit la Stratégie du développement durable du Conseil fédéral.
 - *Biodiversité:* aménager et/ou préserver des espaces pour les espèces .
 - Mieux utiliser le *sol*, maîtriser les modalités d'expansion urbaine.
 - **RAISONNER EN TERMES DE MÉTABOLISME DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE GLOBALEMENT**

equiterre 7 octobre 2005

Dans tout processus de développement durable...

- Garder présents les objectifs
 - Reprendre ceux de la Stratégie du Conseil fédéral
 - Analyser par secteur: Matières, énergie, biodiversité, sois, les facteurs qui font que l'on excède sa juste part
 - Faire des écobilans par objet et activité (ménage, activité économique) MAIS ensuite toujours pour le territoire considéré et les flux effectifs, sinon risque d'alibi.
- Populariser les meilleures pratiques
 - Publiques
 - Privées
 - Sur place
 - Ailleurs
 - Auprès de l'administration
 - Auprès du public

equiterre 7 octobre 2005

Et les technologies de l'information...

- Le développement durable interpelle toutes les technologies, et s'impose à tous.
- Il exige des capacités de monitoring, de synthèse scientifique, de vulgarisation et d'information considérables, et aussi de dialogue interactif, de possibilités de réagir.
- Les technologies de l'information offrent ce potentiel.

equiterre 7 octobre 2005

Et les technologies de l'information...

- Elles sont fondamentalement citoyennes.
- Encore faut-il veiller à ce qu'elles servent à cette fin.
- L'éthique professionnelle des métiers de l'informatique va dans le sens de n'accepter que des tâches contribuant à l'émancipation humaine.
- Dès lors la profession se reconnaît dans la notion fondamentalement éthique du développement durable.
- Et pour commencer il faut bien le connaître:
 - VOILÀ QUI EST FAIT!

equiterre 7 octobre 2005

E-Trust und Ethik im Online-Geschäft

Markus Fischer (markus.fischer@iwv.ch)



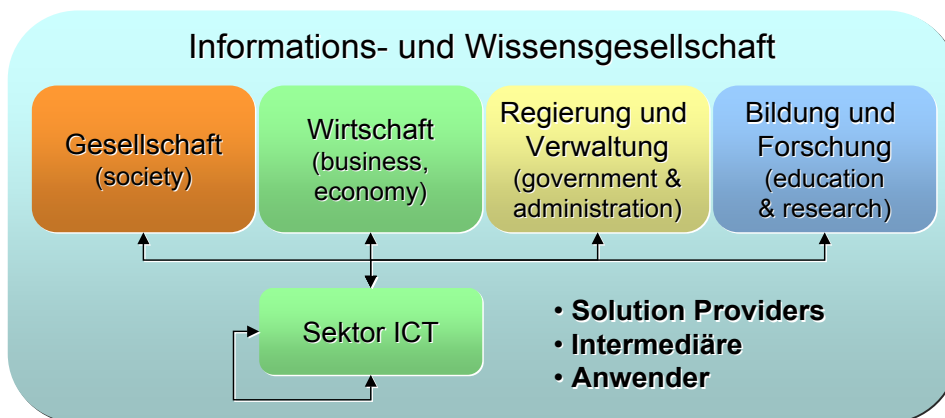
Workshop ‚Ethique‘ der SATW ICT Commission
Münchenwiler, 6. und 7. Oktober 2005

E-Trust und Ethik im Online-Geschäft

Münchenwiler, 6. Oktober 2005
Markus Fischer

© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW 2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt Folie 1

Informationsgesellschaft und ICT



Für brauchbare und vertrauenswürdige Lösungen braucht es

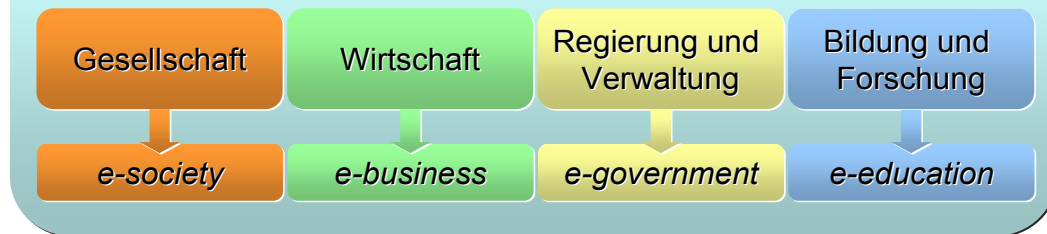
- geeignete Informations- und Kommunikations-Technologien (ICT)
- Forschung, Entwicklung, Innovation und praktische Anwendung
- Normen, Standards, Richtlinien, Gesetze und Verordnungen

© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW 2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt Folie 2

Présentation complète: <http://ict.satw.ch>

Grundlagen und Rahmenbedingungen

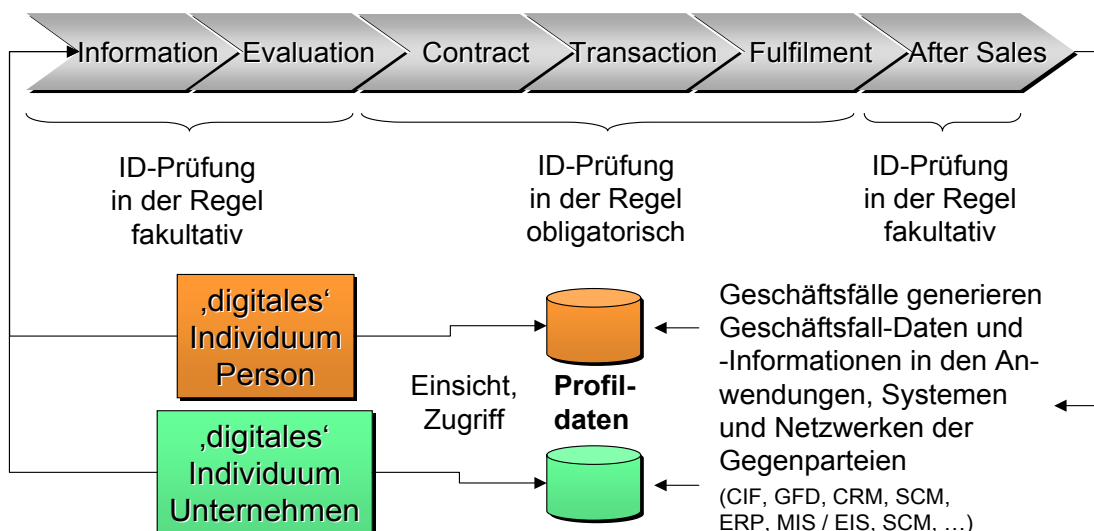
Design, Realisierung, Implementierung und Betrieb von ICT-basierten Lösungen in allen Sektoren



- Mindestregeln (z.B. CEN/SNR CWA 14842:2003 E-Trust)
 - Ethik-Richtlinien (z.B. Schweizer Informatik-Gesellschaft SI)
 - Assessments, Audits, Schulung, Zertifizierung (z.B. e-comtrust)
 - Governance (interne und externe Aufsichtsbehörden)
 - Complaint Management, Dispute Resolution (z.B. complaintsplattform)
- ^ Sektor- und anwendungsspezifische Ausprägung und Handhabung

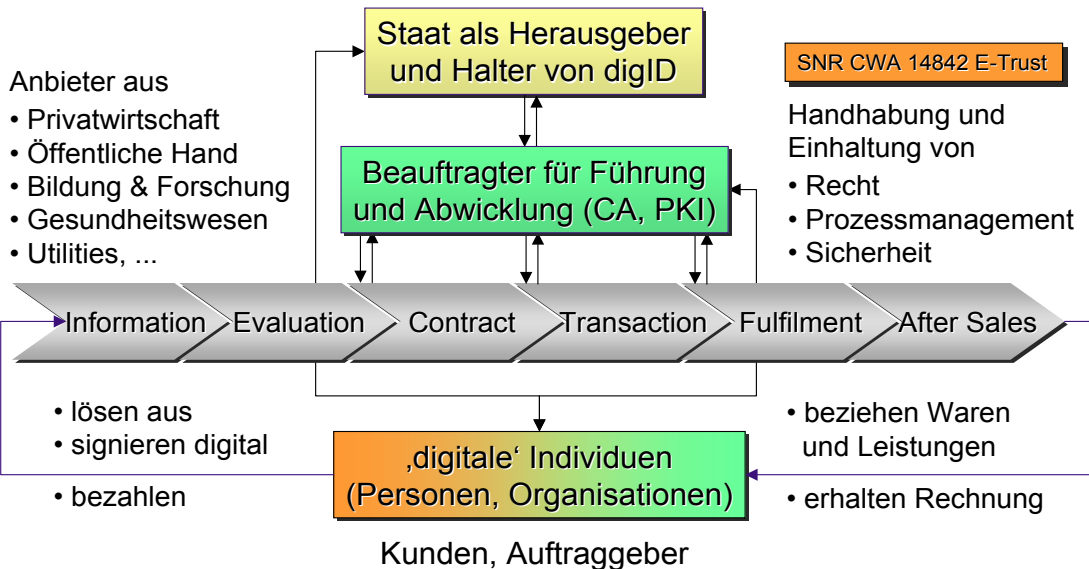
Digitale Identitäten in Online-Prozessen (I)

Phasen elektronisch unterstützter Geschäfts- und Behördenprozesse



Digitale Identitäten in Online-Prozessen (II)

Sicherungs- und Schutzmassnahmen (digitale Signatur, Zertifikate)



© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW

2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt

Folie 5

E-Trust impliziert...

...Vertrauen

- in die Gegenpartei (counterparty): Identität, Existenz, Eintrag in geprüfte Register, Geschäftsgebaren, Verlässlichkeit, Bonität
- in das Angebot: Inhalt, Leistung, Privacy, Produkt, Qualität, Schutz, Service, Support, Gewährleistung
- in die Leistungsfähigkeit und Leistungswilligkeit (fulfillment)
- in die Schutzmassnahmen: Datenschutz, Gewährleistung von Privacy und Vertraulichkeit, CRM, permission based marketing
- in die Stabilität und Performance der angebotenen Lösung
- in die gebotene Transparenz
- in das Risk Management

© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW

2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt

Folie 6



Schweizerische Normen-Vereinigung
Association Suisse de Normalisation
Swiss Association for Standardization



SNR CWA 14842-1:2003

SNV Regel
SNV workshop agreement

Electronic commerce — Shop presentation and transactions — Part 1: Regulatory and self-regulatory requirements



Schweizerische Normen-Vereinigung
Association Suisse de Normalisation
Swiss Association for Standardization



SNR CWA 14842-2:2003

SNV Regel
SNV workshop agreement

Electronic commerce — Shop presentation and transactions — Part 2: Business process requirements



Schweizerische Normen-Vereinigung
Association Suisse de Normalisation
Swiss Association for Standardization




SNR CWA 14842-3:2003

SNV Regel
SNV workshop agreement

**Electronic commerce —
Shop presentation and transactions —
Part 3: ICT security requirements**

© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW 2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt Folie 9

E-Trust: Handhabung in der Praxis



- Assessment
- Audit
- Schulung
- Zertifizierung

© 2005 Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften SATW 2005-10-06 SATW COM ICT WS Ethique E-Trust.ppt Folie 10



Workshop ‚Ethique‘ der SATW ICT Commission
Münchenwiler, 6. und 7. Oktober 2005

E-Trust und Ethik im Online-Geschäft

Münchenwiler, 6. Oktober 2005

Markus Fischer

E-Trust: Organisationen

Normierung, Standardisierung:

- CEN European Committee for Standardization (www.cenorm.be)
- SNV Schweizerische Normen-Vereinigung (www.snv.ch)
- weitere Normierungsorganisationen der EU-Staaten (z.B. DIN, ...)

Politik, Wirtschaft, Konsum:

- DG Enterprise (http://europa.eu.int/comm/dgs/enterprise/index_en.htm)
- DG SANCO (http://europa.eu.int/comm/dgs/health_consumer/index_en.htm)
- ANEC (<http://www.anec.org/anec.asp?lang=en&ref=00-00>)
- FEDMA (http://www.fedma.org/code/page.cfm?id_page=106)
- CORDIS / FEDMA CCFORM (http://www.fedma.org/code/page.cfm?id_page=259)
- Eidg. Büro für Konsumentenfragen BFK (www.konsum.admin.ch)

Vertrauensinitiative e-comtrust:

- e-comtrust International Association A.S.B.L., Bruxelles
- e-comtrust Switzerland (BFK, [economie.suisse](http://economie.suisse.ch), [kf](http://kf.ch), [SNV](http://snv.ch), [SwissICT](http://swissict.ch))
- e-comtrust International AG, Zug (Auditierung) (www.e-comtrust.ch)
- unabhängige interdisziplinäre Zertifizierungskommission
- öffentliche Verifikationsdatenbank, Markenregister

Ethique et TIC dans le domaine sociopolitique: réflexions et questions d'un ignare en éthique

Luc Vodoz (luc.vodoz@epfl.ch)

1. Constats préliminaires

En Suisse comme dans les autres pays « occidentaux », les TIC sont devenues des intermédiaires techniques incontournables dans de très nombreux domaines de la vie sociale et politique (et professionnelle, économique, culturelle, éducative...). L'exploitation des ressources liées aux TIC – parfois complémentaires aux moyens de communication « traditionnels », parfois aussi exclusives – suppose de disposer de savoir-faire techniques, génériques et culturels spécifiques, lesquels sont inégalement distribués parmi les individus et groupes sociaux. En tant que nouveaux moyens mais aussi que normes de fonctionnement, ces technologies créent du possible – de la liberté, de l'efficacité... – mais aussi de nouvelles formes et modalités d'exclusion: de l'incompétence, de la marginalisation... Les quelques réflexions et questions ci-après sont circonscrites à l'échelle de la Suisse: il est évident que l'intégration dans la problématique des enjeux « Nord-Sud » conduirait à les recadrer.

2. Questions en vrac

La vie publique ne peut se passer de communication étroite entre autorités et citoyens. Pour des raisons pratiques (information ou consultation des citoyens, évaluation des besoins des administrés, mise en œuvre de politiques publiques, etc.), et pour des raisons politiques (sans espace public, sans liberté d'information et d'expression, pas de démocratie, ni de légitimité de l'action publique, ni de cohésion sociale...). Or les TIC constituent de nouveaux canaux de communication, mais parallèlement affaiblissent les canaux « traditionnels ».

Questions: comment éviter que (l'accès aux TIC et) les savoir-faire spécifiques aux TIC soient le nouveau « critère censitaire » de la participation à la vie sociale et politique? Autrement dit, comment éviter que l'avantage comparatif des citoyens les plus compétents (et les plus à l'aise sur le plan financier) soit renforcé par le développement des TIC?

Le Conseil fédéral promeut la « société de l'information ». Ses objectifs: l'accès pour tous; l'habilitation de tous; le droit d'être formé pour tous; et enfin le primat de l'initiative privée.¹ Et les résultats d'une recherche que nous venons d'achever indiquent que les individus semblent avoir intériorisé la responsabilité de leur intégration à la « société de l'information ». **Question:** est-il moralement et politiquement acceptable que l'intégration sociale soit considérée comme relevant de la responsabilité individuelle?

Les autorités à divers niveaux investissent des moyens importants dans les domaines de l'« e-administration » et de l'« e-politique »: la Confédération expérimente et promeut la participation politique par voie électronique (élargissement de l'accès aux informations et consultations politiques, vote par Internet, etc.), en collaboration avec les cantons. Les autorités aux divers niveaux étatiques développent également les relations électroniques entre administrations et administrés (offre d'informations, réalisation de multiples démarches administratives, etc.).

Questions: cela aboutira-t-il à un élargissement de la participation à davantage de citoyens, ou cela améliorera-t-il plutôt les modalités de participation pour une partie d'entre eux? Quid pour ce qui est des interactions en ligne entre administration et administrés: amélioration pour tous, ou amélioration pour certains – au détriment des autres? Et comment tracer la limite entre publicité souhaitable des informations d'une part, besoins de confidentialité de l'Etat et respect de la sphère privée des individus et groupes sociaux d'autre part? Enfin, quelles garanties de « sécurité démocratique » (contrôle citoyen) des processus et résultats de votations?

Hormis les coûts d'accès et la question de l'existence d'infrastructures performantes irriguant l'ensemble du pays, le seuil majeur pour l'accès aux ressources des TIC est constitué par le niveau de compétences (techniques, génériques et socioculturelles). **Questions:** la proportion élevée de personnes défavorisées voire en situation socioéconomique précaire dans les agglomérations urbaines ne devrait-elle pas justifier une politique régionale de promotion des compétences (formation, action sociale, etc.) en faveur des centres urbains?

Plus encore: vu l'importance croissante de l'écrit (pour l'exploitation des TIC notamment), mais aussi des capacités d'analyse et de synthèse, peut-on tolérer l'accroissement impressionnant de l'illettrisme actuel en Suisse (y compris chez les élèves achevant leur scolarité obligatoire!)?

La formation continue est considérée comme la principale réponse au problème des déficits de compétences TIC. **Questions:** comment ceux qui en ont le plus besoin auront-ils accès à la formation continue? Qui organise, promeut et paie la formation continue pour les personnes et groupes les plus défavorisés? Et la stratégie du « *lifelong learning* » pour tous est-elle réaliste, compte tenu d'une part du nécessaire équilibre entre formation et production durant la vie professionnelle, d'autre part de l'allongement constant des études et formations de base?

Par l'octroi de concessions périodiques, la Confédération définit le « service minimal » (service public) que les opérateurs doivent assurer. L'accès électronique à haut débit (ADSL) n'en fait pas (encore) partie. Pour d'évidentes question de rentabilité, les opérateurs n'ont donc pas encore équipé certains territoires « périphériques » en infrastructures ad hoc. **Question:** dans quelle mesure et à quelles conditions la Confédération doit-elle garantir une certaine équité territoriale (via l'octroi des concessions aux opérateurs, en particulier pour le haut débit)?

La pratique des TIC implique l'acceptation de « moules formels » (contraintes liées aux logiciels, maîtrise de l'anglais, rythme de travail, gestion des distances, etc.). **Questions:** quel sort pour celles et ceux qui seraient réticents à l'adoption de tels moules? Comment préserver la tolérance à l'égard des « technophobes » – comment maintenir une certaine cohésion sociale?

Enfin, le développement de ladite « société de l'information » – qui suppose des capacités de maîtrise technologique élevées pour qui voudrait rester socialement intégré – est lié à d'autres phénomènes économiques, idéologiques et sociopolitiques (mondialisation, libéralisme, individualisme, etc.). Et les choix technologiques relèvent de logiques d'experts ainsi que d'enjeux financiers majeurs, bien davantage que d'options politiques. **Questions:** vu la prépondérance croissante des logiques économiques et financières sur les logiques collectives (sociales et politiques), comment faire (promouvoir, préserver) une place pour l'éthique? Et quelle est la « durabilité » de cette « société de l'information »?

1 *Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse*, 1998; à noter que la publication d'une nouvelle mouture de cette *Stratégie* est prévue pour septembre 2005.

Ordinateur et précarité au quotidien : les logiques d'intégration provisoire de la formation continue

Luc Vodoz (luc.vodoz@epfl.ch)
Rapport final, août : extrait

Synthèse introductive

Depuis que les relations entre êtres humains ou entre eux et leur environnement s'appuient sur des objets techniques, la capacité des personnes à s'approprier ces moyens techniques et à en exploiter les ressources constitue un facteur crucial pour leur positionnement social. La productivité économique, l'insertion culturelle, l'action politique ou encore le développement d'un réseau relationnel sont le plus souvent liés à la mobilisation d'intermédiaires techniques, et supposent dès lors l'existence de savoir-faire technologiques plus ou moins complexes.

Avec l'apparition des technologies numériques, dont les (nouvelles) technologies de l'information et de la communication (TIC), un saut qualitatif et quantitatif a été franchi : d'une part l'ensemble de ces technologies est basé sur une logique commune, qui les rend largement « interopérables » et multiplie à l'infini leurs applications potentielles ; d'autre part ces technologies ont rapidement pris une place de premier plan dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des individus et groupes sociaux.

En Suisse comme dans les autres sociétés « occidentales », l'accès aux TIC, la maîtrise de leur maniement et l'exploitation des ressources qu'elles recèlent constituent dès lors des enjeux clés de l'intégration économique, socioculturelle et politique de tout un chacun, mais également – revers de la médaille – des facteurs d'exclusion. De plus, l'évolution constante et rapide des TIC implique des capacités permanentes d'apprentissage et d'adaptation sociotechniques. Enfin, la place de plus en plus prépondérante que prennent les TIC se traduit par une importante pression normative, les personnes exclues du « monde des TIC » risquant toujours davantage d'être – ou du moins de se sentir – marginalisées, que ce soit sur les plans professionnel ou social notamment.

Cet ensemble de constats préliminaires a justifié notre proposition de recherche dans le cadre du programme national n° 51 (Fonds national suisse de la recherche scientifique), consacré à l'intégration et à l'exclusion sociales.

Centrée sur la situation actuelle en Suisse, la recherche dont le présent rapport décrit les principaux aspects a consisté à examiner les relations entre d'une part ce que nous avons appelé l'intégration (ou l'exclusion) « numérique »¹, d'autre part l'intégration (ou l'exclusion) sociale. Autrement dit, il s'est agi d'analyser dans quelle mesure la « société de l'information » peut constituer un (nouveau) système normatif à l'aune duquel les individus et groupes sociaux tendraient à développer des situations ou des sentiments d'intégration/exclusion spécifiques. Outre des travaux théoriques, cette recherche a impliqué des enquêtes empiriques, incluant notamment quelque septante interviews avec des adultes suivant des formations aux TIC ainsi qu'avec leurs formateurs.

La notion d'intégration sociale a été opérationnalisée sous forme de quatre dimensions du lien social : professionnelle, relevant des relations interpersonnelles, politique, et enfin territoriale. Par ailleurs, tant l'intégration « numérique » que l'intégration sociale ont été considérées dans leur double dimension : statique et dynamique. Or si la situation est plutôt bien documentée pour ce qui relève de la dimension statique de la fracture numérique, elle est beaucoup moins connue sous son angle dynamique, lequel recouvre les phénomènes liés aux processus d'obsolescence permanente des connaissances TIC des individus. A signaler aussi la prise en compte, dans nos analyses, de dimensions transversales telles que la problématique territoriale (disparités centre-périphérie) ou encore la dimension « genre ».

L'un des enseignements de cette recherche mérite d'être mis plus particulièrement en évidence : au-delà de tous les constats et hypothèses qui peuvent être faits quant à l'existence et à la nature de la fracture numérique – ou de multiples fractures numériques – nos travaux empiriques ont révélé que la plupart des personnes a priori intégrées sur le plan numérique sont victimes de ruptures récurrentes par rapport à cette intégration. Autrement dit, la plupart des personnes « numériquement » intégrées souffrent en réalité d'un état de précarité permanente par rapport à cette intégration « numérique » – ce qui est lourd de conséquences en termes de stress individuel, ainsi que de stratégies tant individuelles que collectives pour y faire face. Ceci dit, et à défaut de pouvoir évoquer

dans cette synthèse tous les aspects investigués durant la recherche, nous donnons ici quelques éclairages sur certains de ses principaux résultats – avec toute la subjectivité que le choix de ces éclairages recèle, mais en espérant que cela donnera au lecteur l'envie de lire plus en détail tel ou tel chapitre de ce rapport.

Premier constat :

l'intégration « numérique » constitue une norme sociale de plus en plus prégnante, que la stratégie officielle des autorités fédérales² notamment contribue à renforcer – avec les phénomènes d'intégration autant que d'exclusion qui y sont liés. En termes d'intégration sociale, cette norme déploie des effets essentiellement par rapport aux dimensions professionnelle (emploi) et sociale (relations avec les amis ou la famille) du lien social. Les dimensions politique (lien civil et participation à la vie publique) et territoriale (sentiments d'appartenance liés à un espace de vie) du lien social paraissent moins concernées.

Deuxième constat :

une large majorité des personnes que nous avons interviewées expriment des sentiments d'exclusion « numérique » récurrents, liés essentiellement à la dimension dynamique de la fracture numérique. En outre, ces personnes paraissent intérioriser la responsabilité de se mettre continuellement à jour sur le plan des savoirs TIC, avec à la clef le paradoxe d'une individualisation de la responsabilité de l'intégration sociale. Autre paradoxe : les individus les plus compétents en matière de TIC sont certes moins sujets à de tels sentiments d'exclusion, mais c'est aussi le cas des personnes les plus précarisées socialement – du moins de celles qui ont accès à des cours TIC. Ce sont donc les individus « moyens » en termes de compétences TIC, constituant la majorité de la population helvétique, qui paraissent souffrir le plus de tels sentiments d'exclusion « numérique », au moins périodiquement.

Troisième constat :

si l'accessibilité des TIC reste parfois un problème réel – notamment en raison des coûts que ces technologies impliquent – l'existence des compétences nécessaires à leur maniement, et plus encore à l'exploitation de leurs ressources, constitue le principal enjeu actuel de l'intégration « numérique » en Suisse. Autrement dit, et bien qu'elles soient nécessaires, les infrastructures restent inutiles si les compétences basiques indispensables à l'acquisition de compétences plus spécifiquement TIC font défaut (compétences basiques telles que la maîtrise de l'écrit). En conséquence, les politiques publiques destinées à promouvoir la « société de l'information » en Suisse ne devraient pas être centrées essentiellement sur

le développement des infrastructures, mais plutôt sur la formation continue et l'action sociale.

Quatrième constat :

en termes d'intégration « numérique », les habitants de régions périphériques n'expriment aucune difficulté particulière liée à leur localisation territoriale – si ce n'est ici ou là l'effort à fournir pour accéder à des cours TIC de qualité. Quelles que soient les différences effectives, entre divers territoires, en matière d'infrastructures TIC, elles ne semblent pas constituer des obstacles significatifs pour les individus ou les ménages – même si la situation est certainement très différente pour les entreprises gourmandes en hauts débits informatiques. Or si les compétences sont devenues le facteur critique pour l'intégration « numérique » des individus, on peut avancer l'hypothèse que les centres urbains recèlent proportionnellement davantage de cas problématiques, puisque c'est bien là que se concentrent les populations les plus défavorisées sur le plan socioéconomique, ainsi que sur celui des compétences élémentaires indispensables.

Cinquième constat :

il n'y a pas – loin s'en faut – de corrélation stricte entre degré d'intégration « numérique » et degré d'intégration sociale. A titre d'exemples, on peut évoquer le cas des jeunes adultes férus d'informatique de loisir, mais peinant à trouver leur place dans la société et l'économie helvétiques, et dont les compétences TIC sont d'une utilité dérisoire lorsqu'il s'agit d'apprendre à exploiter dans une perspective professionnelle les ressources véhiculées par ces technologies ; ou inversement le cas des personnes qui refusent de se servir de TIC, mais dont l'insertion socioprofessionnelle et les compétences culturelles leur permettent cependant d'accéder, par divers biais, aux ressources que recèlent les TIC ; et dont l'exclusion « numérique » délibérée est de toute évidence aisément réversible. En bref : les situations individuelles sont très diverses, de même que les stratégies pour les améliorer.

* * *

Il s'agit ici d'une première recherche menée à l'échelle suisse sur les relations entre fracture numérique et intégration sociale; et il convient de souligner que le dispositif méthodologique qualitatif que nous avons appliqué autorise certes des entretiens approfondis, mais ne permet pas de tirer des conclusions d'ordre statistique, à prétention représentative. Néanmoins, et après deux ans de travaux, nous avons été amenés à formuler une série de recommandations destinées à contrer l'exclusion « numérique » – et donc à limiter l'exclusion sociale qui y est liée (voir chap. 15).

Il s'agit notamment de développer des initiatives locales ou régionales servant au désenclavement de l'ordinateur du seul domaine de l'employabilité; de mettre sur pied un organe de suivi proactif au niveau fédéral sur ces questions, avec le concours des administrations publiques, des instituts de formation privés et des milieux de la recherche académique; et enfin d'encourager la recherche scientifique sur la fracture numérique et son évolution dynamique, chose encore trop rarement faite jusqu'ici.

Mais il s'agit aussi de diversifier de manière créative les cadres et les méthodes pédagogiques, ainsi que les critères d'octroi de certificats d'aptitudes, de manière à améliorer encore les performances de la formation continue. Enfin, il s'agit aussi de lutter contre la fracture numérique en dehors du seul champ de la formation continue, en mobilisant également les structures et acteurs de l'action sociale, en développant des programmes dans le cadre de partenariats avec la société civile, ou encore en constituant des réseaux de soutien aux efforts de réinsertion dans des domaines particuliers (« projets femmes », etc.) – de manière à faciliter l'appropriation des TIC par toutes celles et tous ceux qui en ont besoin.

Référence:

VODOZ Luc, ROSSEL Pierre, PFISTER GIAUQUE Barbara, GLASSEY Olivier, STEINER Yves. 2005.

Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue. Lausanne: C.E.A.T. [Rapport final PNR 51, Fonds national suisse de la recherche scientifique; 202 pages; disponible sur <http://ceat.epfl.ch>].

Consulter le rapport complet
(url: <http://ceat.epfl.ch/docs/457.pdf>)

Ce rapport peut également être commandé à
secretariat.ceat@epfl.ch ou par tél.
au n° +41(0)21-693.41.65

-
- 1 L'intégration « numérique » a été définie comme étant la capacité à accéder aux technologies numériques, mais aussi à utiliser concrètement ces technologies et à en exploiter les ressources.
 - 2 La « Stratégie pour une société de l'information en Suisse » adoptée en 1998 par le Conseil fédéral mentionne quatre objectifs primordiaux: « l'accès pour tous », « l'habilitation de tous », « le droit d'être formé pour tous », ainsi que « le primat de l'initiative privée ». Cette stratégie est actuellement (été 2005) en cours de redéfinition.

Fracture numérique et intégration sociale

Luc Vodoz (luc.vodoz@epfl.ch)

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

Atelier «éthique» de la Commission TIC de la SATW
Münchenwiler, 7 octobre 2005

Fracture numérique et intégration sociale

Luc Vodoz, politologue
Avec: Pierre Rossel, Barbara Pfister Giauque,
Olivier Glassey, Yves Steiner, Mark Reinhard

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.)
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
<http://ceat.epfl.ch>

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

Plan

- 1) Le contexte
- 2) Les questions
- 3) La méthode
- 4) Quelques résultats
- 5) Quelques recommandations
- 6) Quelques questions ouvertes

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 2

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

- 1) Le contexte
- 2) Les questions
- 3) La méthode
- 4) Quelques résultats
- 5) Quelques recommandations
- 6) Quelques questions ouvertes

- Recherche développée par deux institutions: C.E.A.T. + ILEMT-EPFL
- Financement principal FNS - PNR 51 «Intégration et exclusion sociales»
- Cofinancements des cantons de Neuchâtel et Genève, avec appui de l'OFCOM-BAKOM
- Réalisation juin 2003 - août 2005

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 3

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

- 1) Le contexte
- 2) Les questions (1)
- 3) La méthode
- 4) Quelques résultats
- 5) Quelques recommandations
- 6) Quelques questions ouvertes

- La «société de l'information» (SI): une nouvelle norme sociale, génératrice d'exclusion?
- Quels groupes sociaux exclus de la SI (en Suisse), et avec quelles conséquences?
- Importance des variables «territoire» et «genre»?
- Quelles stratégies de «(ré)intégration numérique»?
- **Quels liens entre «intégration numérique» et intégration sociale**, et comment favoriser les synergies entre ces deux formes d'intégration?

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 4

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

- 1) Le contexte
- 2) Les questions (2)
- 3) La méthode
- 4) Quelques résultats
- 5) Quelques recommandations
- 6) Quelques questions ouvertes

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 5

EPFL
École polytechnique fédérale de Lausanne

- 1) Le contexte
- 2) Les questions
- 3) La méthode (1)
- 4) Quelques résultats
- 5) Quelques recommandations
- 6) Quelques questions ouvertes

- Investigations théoriques
- Interview de personnes-ressources
- Cinq hypothèses de travail
- Entretiens semi-directifs avec ~70 formateurs et adultes en formation TIC.
Cas variés (DCH/CHR, urbain/rural, femmes/hommes, jeunes/âgés, formations privées/publiques/associatives, néophytes/chevonnés, socialement marginalisés/intégrés...)
- Entretiens de mise en perspective
- Animation d'un Groupe d'accompagnement
- Valorisation concomitante

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 6

Présentation complète: <http://ict.satw.ch>

1) Le contexte
2) Les questions
3) La méthode (2)
4) Quelques résultats
5) Quelques recommandations
6) Quelques questions ouvertes

- Intégration sociale --> 4 dimensions du lien social:
 - interpersonnelle
 - professionnelle
 - politique
 - territoriale
- «Intégration numérique»:
 - accès aux TIC
 - savoir faire (technique)
 - accès aux contenus / savoir exploiter
- Accent sur les perceptions (dimension subjective de l'intégration/exclusion)

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 7

1) Le contexte
2) Les questions
3) La méthode
4) Quelques résultats (1)
5) Quelques recommandations
6) Quelques questions ouvertes

- Fracture numérique (en Suisse):
 - statique --> bien documentée
 - **dynamique** --> peu étudiée
- Compétences:
 - techniques
 - **génériques**
 - **socioculturelles**
- «Intégration numérique»:
 - importante pour les **dimensions interpersonnelle et professionnelle du lien social**
 - secondaire pour les dimensions politique et territoriale du lien social

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 8

1) Le contexte
2) Les questions
3) La méthode
4) Quelques résultats (2)
5) Quelques recommandations
6) Quelques questions ouvertes

- De multiples cas particuliers:
 - jeunes adultes férus d'informatique de loisirs, mais...
 - personnes âgées bien intégrées socialement, mais...
 - des exclus «haut de gamme», mais...
- Profil des «exclus dynamiques»:
 - les informaticiens professionnels épargnés
 - les personnes en situation socioéconomique précaire idem
 - **M. et Mme Lambda** en état de «précarité numérique» permanente
 - l'intériorisation (individualisation) de la responsabilité de l'intégration sociale --> état de stress récurrent
 - **les territoires périphériques... privilégiés!?**
- La «société de l'information» n'est pas perçue comme une norme

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 9

1) Le contexte
2) Les questions
3) La méthode
4) Quelques résultats
5) Quelques recommandations
6) Quelques questions ouvertes

- Dans le domaine de la formation continue:
 - diversification des contextes et méthodes d'enseignement
 - développement des systèmes de modularité et de certification
- Dans le domaine de la formation de base et dans celui de l'action sociale:
 - amont: lutte contre l'illettrisme (!)
 - aval: intégration des préoccupations TIC dans les programmes sociaux
- Au niveau de la stratégie nationale:
 - pour un organe de suivi proactif (administrations + milieux privés de la formation continue + milieux de la recherche académique)
 - pour un PNR (ou PP) «société de l'information»
 - pour un suivi statistique affiné
 - prise en considération du critère territorial lors de l'octroi de concessions
 - ... vers une stratégie volontariste du Conseil fédéral?

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 10

1) Le contexte
2) Les questions
3) La méthode
4) Quelques résultats
5) Quelques recommandations
6) Quelques questions ouvertes

- La fracture numérique (dynamique):
 - «simple» reflet des inégalités sociales?
 - exacerbation de ces inégalités?
- L'«intégration numérique»:
 - une nécessité, une obligation générale?
 - un nouveau critère «censitaire» de participation à la vie sociale et politique?
- La formation continue: emplâtre sur une jambe de bois?
- Accessibilité des TIC: jusqu'où prétendre à l'équité territoriale?
- La «société de l'information»:
 - quelle place pour le politique?
 - quelle durabilité?

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 11

Réf.: Vodoz Luc, et al., 2005. *Ordinateur et précarité au quotidien: les logiques d'intégration provisoire de la formation continue*. Lausanne: C.E.A.T.

Contact:
luc.vodoz@epfl.ch
<http://ceat.epfl.ch>
 [rubrique «Actualités»]

Merci de votre attention

Luc Vodoz, Münchenwiler, 7.10.05 *Fracture numérique et intégration sociale* 12

Du « mésusage » de l'éthique dans la presse et dans les relations entre l'Etat et les citoyens

Françoise Buffat – écrivaine et journaliste

Ma longue expérience comme journaliste responsable du service politique du Journal de Genève et Gazette de Lausanne, ainsi que les huit années que j'ai passées comme membre de la Commission d'Evaluation des Politiques Publiques de l'Etat de Genève (CEPP) m'ont amenée à faire ce constat :

dans la presse comme dans les relations entre l'Etat et ses administrés, le discours sur le respect de la sphère privée est le plus souvent un alibi. Soit pour se donner bonne conscience, soit pour préserver des situations acquises et empêcher des réformes, au détriment des administrés et des finances publiques.

Dans la presse

Le respect de la sphère privée devrait être au cœur de nos préoccupations. Il figure d'ailleurs en bonne place de notre déclaration des droits et devoirs du journaliste. Mais la pratique de ces dernières années montre que la presse a perdu le sens de sa mission et dérive en sens contraire, au détriment de l'éthique.

En effet, au lieu de se concentrer sur son rôle premier qui est d'informer, de communiquer, d'approfondir pour mieux informer les citoyens, la presse a voulu devenir un acteur, créer l'événement. Ce qu'elle a gagné en sensationnel, elle l'a perdu en sérieux et en crédibilité. Toutes les enquêtes démontrent que les médias ont très mauvaise presse.

Quelques exemples précis de cette dérive :

- les médias préfèrent s'offrir des têtes de politiciens plutôt que de faire des dossiers en profondeur sur leur bilan politique ou les enjeux d'une élection ;
- les médias intentent des procès avant même que la justice s'en mêle : exemple de Mme Elisabeth Kopp ;
- les médias révèlent des scandales sans avoir soigneusement vérifié les informations qu'on leur a données. Car il n'est pas d'information innocente, il faut toujours se garder des manipulations ;
- quand un media perd un procès en atteinte à la sphère privée ou à l'honneur, il « oublie » de le faire savoir à ses lecteurs ou auditeurs. Dans la presse orale, il faut insister pour que l'information soit donnée. Dans la presse écrite, le jugement est publié en caractères si minuscules qu'il en est illisible. Et ceci sans parler des dérives médiatiques sur Internet que personne ne contrôle !

CQFD : il ne suffit pas d'édicter des règles d'éthique professionnelle, encore faut-il qu'elles soient intériorisées et portées par les rédacteurs en chef et les journalistes.

Rapports entre citoyens et autorités

En novembre 2002 la CEPP (Commission d'évaluation des politiques publiques de l'Etat de Genève) a publié un rapport sur la communication entre les services de l'administration dans le cadre de l'attribution de prestations sociales.

Durant mes huit années de collaboration avec la CEPP, je n'ai jamais rien vu d'aussi kafkaïen.

Au nom du respect de la sphère privée des demandeurs de prestations sociales, au nom du secret de fonction censé la protéger, la plupart des quinze services examinés refusent d'échanger des renseignements sur l'état civil, le domicile, le revenu, etc. des demandeurs de prestation. Au sein d'un même département, au sein d'une même entité comme l'Hospice général, les services ne s'informent même pas des cas avérés de fraude.

Résultat :

- un parcours du combattant pour les administrés souvent de langue étrangère et qui, pour chaque demande de prestation, doivent remplir un autre questionnaire compliqué et fournir quantité de pièces et d'attestations ;
- un surcroît de travail d'environ 70% pour les employés des services, contraints de saisir et de vérifier les mêmes données que leurs voisins de palier ;
- un gaspillage des deniers publics ;
- un frein opposé à toute réforme administrative au nom de la protection des données et de la sphère privée des demandeurs.

CQFD : selon un avis de droit demandé au professeur François Ballanger, la protection des données et le respect de la sphère privée ne devraient pas empêcher la circulation de l'information et l'entraide administrative.

Encore un cas de « mésusage » des règles d'éthique. A noter que, parallèlement, les pouvoirs publics se dotent de lois sur la transparence, qui sont tout aussi illusoire.

Françoise Buffat, 26.8.05

Gedanken über Ethik in der Ausbildung

Christina Class (cclass@hta.fhz.ch)

Ich bin im Rahmen der Ausbildung auf der tertiären Stufe (Fachhochschule) tätig. Mein Unterrichtsfach ist Informatik. Viele der Personen, die ich ausbilde, werden später die ICT nicht nur im Alltag nutzen, sondern auch mitgestalten. Dabei haben sie eine Verantwortung, derer sie sich bewusst werden müssen.

ICT bestimmen unseren Alltag auf verschiedenste Arten. Hierzu gehört auch die Art, wie wir Wissen zugänglich machen, auf Informationen zugreifen und lernen. Gesellschaftliche Strukturen werden durch ICT beeinflusst und verändert sich. Aus diesem Grund finde ich es wichtig, dass wir uns dieses Einflusses bewusst werden.

Die Schweiz ist ein basis-demokratisches Land. Viele Gesetze werden vom Volk an der Wahlurne beschlossen. Hierzu braucht das Stimmvolk ein grundlegendes Verständnis für die Themen der Abstimmungen. Dieses sollte in der allgemeinen Schulbildung entwickelt werden. Ich finde es daher wichtig, dass Fragen der ICT und deren Einfluss auf die (Wissens) Gesellschaft in der Schule thematisiert werden.

Ich bin der Meinung, dass Menschen befähigt werden sollen, ein eigenes Werturteil zu bilden. Unser technisches und gesellschaftliches Umfeld ändert sich so schnell, dass wir heute nicht detaillierte Antworten auf ethische Fragen von morgen geben können. Wir können Menschen jedoch dabei helfen, solche Antworten selber zu finden.

Hierzu gehört für mich als Basis ein klares Bekenntnis zu den Menschenrechten und den demokratischen Werten. Es gilt aber ebenso zu akzeptieren, dass es unterschiedliche ethische Ansätze gibt, die dabei helfen können, Antworten zu finden. Persönlich bin ich dagegen, einen Ansatz als allgemeingültig zu erklären und vorzuschreiben. Vielmehr ist es in meinen Augen wichtig, einen Diskurs zu beginnen und sich in diesem gegenseitig zu respektieren.

Ein wichtiges Ziel der Ausbildung auf allen Stufen muss also sein, diesen Diskurs zu ermöglichen bzw. zuzulassen. Hierzu sind verschiedene Situationen im Umgang mit den ICT besonders geeignet. Lehrpersonen müssen dahingehend ausgebildet und unterstützt werden, diese Situationen zu erkennen und zu nutzen.

Dieser Diskurs ist wesentlich, wenn wir uns von den technischen Entwicklungen nicht einfach überrennen lassen wollen. Manche Personen wagen kaum, an diesem Diskurs teilzunehmen, weil sie sehr wenig von den ICT verstehen. Andere Personen sind so begeistert von den neuen Möglichkeiten, dass sie nicht über mögliche Folgen nachdenken wollen. Als mündige Bürger sollten wir diese Wege vermeiden und versuchen, die Zukunft mitzugestalten. Dies geht aber nur, wenn wir alle über ein grundlegendes Verständnis für die Technik und deren Folgen verfügen.

Daher bin ich nicht nur für einen Unterricht von ICT Ethik, sondern ebenso für einen ausreichenden und qualifizierenden Unterricht in ICT auf der Ebene der allgemeinen Schulbildung.

Laut David J. Phillips, gibt es enge Wechselbeziehungen, zwischen unserer Gesellschaft, der Lebensweise, sozialen Beziehungen und der Technologie. („Technology is culture made obdurate. [...] Technological systems not only secure and fix social relations; they are products of social relations.“; David J. Phillips, *Cryptography, Secrets, and the Structuring of Trust*, aus *Agre, Rotenberg (Hrsg.), Technology and Privacy: The New Landscape*, MIT Press, Cambridge, Massachussettes, 1998, S. 248) Philip Bereano drückt das aus, indem er die Technologie als System aus Hardware und sozialen Institutionen beschreibt. (Philip Bereano, *Technology Is a Tool of the Powerful*, in *Ermann, Williams, Shauf (Hrsg.), Computers, Ethics, and Society*, 2. Aufl. Oxford University Press, New York, 1997)

Entscheidungen über den Einsatz von Technologien in unserer Zeit sind also auch Entscheidungen darüber, wie unsere Gesellschaft sich weiter entwickeln wird. Aus diesem Grund ist eine aktive Auseinandersetzung mit Fragen der Technologienutzung eine gesellschaftliche Notwendigkeit.

Vom „richtigen?“ Handeln und Tun mit dem Computer im Klassenzimmer – in der Familie

Caroline Delacrétaz (c.delacretaz@sfib-ctie.ch)

Ich habe als Schulische Heilpädagogin während 5 Jahren an einer 5./6. Sprachheilklassen mit Klassengrößen von 6 bis 9 Schüler/innen, zum Teil verhaltensauffällig unterrichtet.

Wenn ich an meine Unterrichtszeit zurückdenke, dann ist es schon so, dass der Computer, der zu Ostern als Geschenk der Schulleitung (verpackt mit Schleife!) in mein Klassenzimmer kam, einen Platz eingenommen hat, der zum sonstigen vorhandenen Material einmalig ist, und auch immer wieder viele Emotionen ausgelöst hat. Der Computer ermöglichte es mir, den Unterricht bereichernd zu ergänzen. Im Laufe der drei Jahre, mit denen ich den Computer learning by doing eingesetzt habe zeigten sich 4 Bereiche, die in meiner Unterrichtsgestaltung mit Computer für meine Schüler/innen von Bedeutung waren:

Der Computereinsatz

- ermöglichte gezielte individualisierende Lernaktivitäten
- veranlasste gemeinschaftliche Aktionen und löste viele Emotionen aus;
- gab eine Flut von Informationen her; eine willkommene Realität, mit denen lese- und rechtschreibschwache Schüler/innen umzugehen lernen mussten
- unterstützte kreatives Arbeiten und erhöhte in meinen Klassen die Motivation zum Schreiben

Der Computer drang von der Aussenwelt in das Klassenzimmer ein und brachte so mit sich, dass das Schulzimmer nicht mehr als in sich abgeschlossene wohldosierte Lernumgebung funktionieren konnte. Es entstand eine Brücke zur Aussenwelt, insbesondere, wenn noch die Internetverbindung dazukommt, was damals in meiner Klasse noch nicht der Fall war.

Als Lehrperson trägt man eine enorm hohe Verantwortung, da man im Wesentlichen beeinflusst, was mit dem Medium gemacht wird. Die Frage ist, was soll damit gemacht werden? Was ist richtig, was gehört nicht in die Schule? Der Computer im Klassenraum erfordert, dass ich mich als Lehrperson damit auseinandersetze. Mich haben in meiner Praxiszeit folgende Fragen immer wieder beschäftigt:

- Die eigenen Haltungen gegenüber Computer vs Haltungen, die in der Funktion als Lehrperson aus gesellschaftsspezifischen Aspekten erwartet werden dürfen?

- Eigenes Verhalten und Wollen in Bezug auf rechtliche Aspekte und Vorbildfunktion gegenüber den Schüler/innen?
- Reflektion darüber, wie die Schüler/innen im Umgang mit dem Computer und damit verbundenen Aktivitäten, bei der Erstellung von Regeln, ihrer Altersstufe entsprechend, mitwirken können.
- Welche Kompetenzen im Umgang mit dem Computer soll ich vermitteln? Umgang mit Informationen und Quellen z.B.
- Meinung der Eltern zum Computer vs dem was in der Schule damit gemacht wird? Klüfte?
- Reflektion über die Chancengleichheit im Umgang mit dem Computer in der Klasse und der Situation ausserhalb des Klassenzimmers? Vor allem auch im Bezug auf die Lese- und Rechtschreibschwäche meiner Schüler/innen und die Wiedereingliederung in den Regelunterricht?

Ich war damals auf mich alleine gestellt, ich hatte wenige Möglichkeiten mit anderen darüber auszutauschen, und habe gemacht, was mir sinnvoll erschien. Ich frage mich, ob wir heute viel weiter sind. Ich denke, dass die Herausgabe von Empfehlungen hilfreich ist, aber dass es dennoch unumgänglich ist, dass jede Lehrperson für sich und mit anderen zusammen eine Reflexion führen muss. Die Frage ist, wie diese Reflexion unterstützt werden kann.

Es müsste auf jeden Fall in der Gestaltung des Ausbildungsangebots im Bereich ICT und Medien zuhanden der Lehrpersonen einfließen. Hierbei ist zu überlegen, ob nicht schulhausintern durchgeführte Aktivitäten am sinnvollsten wären.

Ich erwähne an dieser Stelle auch die „Empfehlungen der EDK für die Grundausbildung und Weiterbildung der Lehrpersonen an der Volksschule und der Sekundarstufe II im Bereich der Informations- und Kommunikationstechnologien ICT vom 25. März 2004“. Der Katalog im Anhang enthält eine umfangreiche Liste. An dieser könnte angesetzt und gearbeitet werden. Zum Schluss möchte ich Sie anregen, im Text „Lehrperson“ durch „Eltern“ zu ersetzen und „Schüler/innen“ durch „Kinder“. Ich denke nämlich, dass in den Familien die Herausforderungen sehr ähnlich sind.

4. Oktober 2005, Caroline Delacrétaz

« ... Il semble que la réflexion éthique est une aptitude qui peut s'acquérir ... »

Corinne Divorne (corinne.divorne@bluewin.ch)

En tant qu'enseignants dans le domaine des soins – soins palliatifs, aide aux personnes victimes, chronicité et intervention de réhabilitation –, garants d'un processus de formation avec, à la clé, une certification, nous sommes responsables du contenu des formations que nous donnons aux étudiants, dans une transmission des règles institutionnelles et des savoirs professionnels en vigueur au sein de l'organisme mais aussi des savoirs novateurs, *émergents*.

Dans une institution aussi grande que les HUG, les pratiques professionnelles sont variées de par les savoirs mis en jeu, les moyens logistiques à disposition, les philosophies de soins et les principes éthiques en vigueur dans les services.

Travaillant auprès d'un public de professionnels en exercice dans l'institution, nous nous référons à une approche expérientielle de la formation. Par le biais des expériences professionnelles des apprenants, nous sommes, en tant qu'enseignants, des témoins auditifs de partie de récits où les pratiques professionnelles individuelles, collectives et institutionnelles se mettent en lumière. Au travers du récit de ces pratiques, sont relatés des actes – prises en soins, procédures thérapeutiques, attitudes d'équipes et choix institutionnels – qui posent toutes sortes de questions telles que le respect des soignants et des patients, le soutien de la hiérarchie face aux autres acteurs, le respect des volontés des patients, l'acharnement et l'abandon thérapeutiques, la différence de qualité des soins en fonction des liens sociaux des soignés (vieux, jeunes, déments, réfugiés, enfants, pauvres, etc.), les impératifs institutionnels en concurrence avec les besoins individuels.

Le fait d'écouter plutôt que de transmettre, de travailler à partir des ressources, des expériences et des compétences (uniquement existantes dans le contexte du travail) des apprenants, nous oblige à tenir compte d'une « réalité » vécue donc différente et vraie pour chacun. Le quotidien qui nous est relaté et notre quotidien de formateur nous forcent à prendre une position dans laquelle les couples malade/personnel soignant, citoyen/autorités, apprenant/enseignant ne sont plus séparés. Cela tient-il à la particularité des formations que nous dispensons – formation pour des professionnels travaillant dans des domaines où la vie est en jeu – ou est-ce une question générale aux formations? Ce qu'il y a de certain, c'est

que ces situations de soins et de formation témoignent d'une souffrance.

Comment peut-on séparer les niveaux de questions éthiques dans de telles formations? Doit-on promouvoir des façons de réfléchir, de prendre position de façon individuelle et collective, si oui comment le faire? Doit-on enseigner aux soignants/apprenants à sortir des discours et des positionnements de victimes? Doit-on être garant des règles institutionnelles et professionnelles énoncées et parfois réalisées?

Il semble que la réflexion éthique est une aptitude qui peut s'acquérir. Elle doit permettre une réflexion pertinente dans des situations souvent très complexes. Nous tentons de mettre en jeu ces processus de réflexion dans des formes particulières de cours. Ce sont des cours qui s'inspirent de la pédagogie expérientielle, où la construction des savoirs est organisée à partir de l'expérience des apprenants: histoire de vie et formation, analyse de la pratique professionnelle, relation soignant/soignés, etc. Les savoirs éthiques émergent des pratiques professionnelles. Les enseignants ne sont pas des experts du domaine, mais ils suscitent et orientent la démarche de réflexion. Les experts du domaine sont les pairs, les autres apprenants.

La transmission de l'éthique par l'incivilité

François Filliettaz (francois.filliettaz@edu.ge.ch)

Les comportements contraires à l'éthique sont impossibles à décrire pour eux-mêmes, impossibles à définir exhaustivement. Dans nos sociétés, aucun système de valeurs ne propose aujourd'hui un corpus de comportements pertinents et acceptés par tous les acteurs, qui engloberait, et régulerait, tous les aspects de la vie en commun. Les incivilités abondent, les jeunes sont évidemment accusés de ne plus rien respecter, eux-mêmes chercheraient en vain un modèle qui leur permettrait une intégration acceptable dans ce monde, où l'exclusion sous toutes ses formes devient, nous disent aujourd'hui les économistes, une fatalité, une loi naturelle, au même titre qu'un cyclone ou un coucher de soleil. Cette manière de s'exonérer des souffrances infligées à une majorité au profit d'un petit (toujours plus petit) nombre, est-elle éthique? Que penser des prix des médicaments vendus à certains pays pauvres, qui ne peuvent évidemment pas les payer, alors qu'une grande partie de leur population meurt du SIDA? Et de l'interdiction faite à d'autres de produire des médicaments génériques, qui risqueraient d'entamer les bénéfices des grands groupes pharmaceutiques? Quelle que soit l'approche envisagée, les fondations éthiques de notre société, ou plutôt leur fragilité, voire leur inexistence, ne peuvent qu'engendrer des réactions souvent désespérées, et violentes.

L'école n'est bien sûr pas épargnée, elle est un concentré des tensions extérieures. Pourrait-elle alors contribuer au rétablissement d'une éthique véritable, fondée sur la réflexion, la responsabilité et l'action « suffisamment bonne »? Faisons ce pari, et imaginons une stratégie.

Le rôle des MITIC: émergence et solutions

Il est très difficile, aujourd'hui, d'échapper à l'emprise des MITIC. On en parle beaucoup comme d'un environnement éventuellement dangereux, soit parce qu'il favoriserait des comportements coupables (organisations terroristes, pédophilie, pornographie, piraterie, etc.), soit parce qu'il faciliterait l'émergence de toutes sortes d'incivilités, comme c'est le cas en particulier dans le milieu scolaire. Pourtant il est impossible de s'en passer, comme il est impensable de lancer une nouvelle Inquisition pour « purifier » l'Internet de ses scories.

L'apport des MITIC à l'école est bien trop considérable pour qu'on puisse imaginer s'en débarrasser, et leur place dans la société en général impose que le système pédagogique assume son rôle de formateur. Il doit pouvoir s'appropriier leurs défauts, et en faire des objets de formation.

Les enjeux des MITIC vont bien au-delà de ces « défauts », qui ne sont qu'un reflet accessible de la face d'ombre de notre monde. Par eux, il est désormais possible de nommer, de décrire, peut-être même d'atteindre quelques traces de tout ce qui se trame, de tout ce qui peut aujourd'hui expliquer les forces en action dans nos sociétés. Si la connaissance est un moyen de vaincre l'incompréhension et les formes de violence qui en résultent, les MITIC doivent être considérées comme porteuses d'un grand espoir d'apaisement. Mais elles sont aussi un moyen très efficace pour acquérir de nouveaux comportements respectueux des autres et des biens, pour autant qu'on utilise leur puissance de nuisance pour faciliter l'émergence des comportements qu'il s'agira ensuite de corriger. La punition ou la menace sont contre-productives, puisqu'elles n'empêchent pas le transfert des pratiques interdites vers d'autres lieux. Il vaut mieux utiliser ces mêmes technologies pour corriger un comportement répréhensible par une pédagogie appropriée, et l'utiliser encore pour qu'il soit possible d'exercer et de pratiquer ensuite, tous les jours, un comportement éthiquement satisfaisant.

Emergences des incivilités

Les applications à vocation collaborative favorisent l'émergence de comportements agressifs ou violents. L'ordinateur, et cette illusoire immunité perçue quand on se croit seul et invisible derrière son écran, favorise par sa nature même un accès désinhibé aux relations en réseaux. Les trolls pullulent, dont le seul plaisir est d'aller anonymement, et impunément, semer le trouble dans les forums ou sur les blogs, en usant de toutes les formes de vilénie. Dans un cadre plus restreint, comme une classe ou un collège, il est possible de connaître l'auteur de ces comportements, qui sont favorisés par l'utilisation d'applications collaboratives. Il devient donc possible d'utiliser la synergie d'un groupe pour confronter les valeurs, ou leur absence, dans un grand

débat qui va mettre en place un conflit. Les individus vont se conforter, se raffermir dans une vraie confrontation d'idées, d'autant que toutes les informations nécessaires sont disponibles sur l'Internet, afin que peu à peu l'esprit critique et la tolérance apparaissent dans cette arène.

Des outils de sociabilisation

Grâce à des applications nouvelles, les MITIC ont pris une grande importance dans la constitution de la personnalité des adolescents. Les blogs, en particulier, leur permettent de construire un réseau de relations, et de le rendre public. Ces relations ne sont pas seulement virtuelles, elles ont le plus souvent un ancrage dans la réalité. Les auteurs sont inscrits dans des groupes existants, et les membres de ces groupes peuvent devenir les sujets des billets publiés dans les blogs. On conçoit aisément ce qui peut advenir quand le groupe visé est une classe. Par le blog, un espace intime est ouvert à tous, et tous les comportements agressifs et destructeurs peuvent alors se manifester sans retenue. Et on a constaté, à Genève, que les élèves victimes d'insultes, ou d'injures préféraient être méprisés aux yeux de tous, plutôt que de risquer d'apparaître « sans amis », sans le cercle où ils sont malgré tout inclus, s'ils retireraient ces textes méprisants.

Les causes principales

L'accroissement de la violence, c'est l'hypothèse retenue ici ¹, vient probablement, entre autres facteurs, d'une impossibilité d'entrer en conflit avec des idéaux différents (comme ce fut le cas grâce aux idéologies en opposition dans la lutte des classes ou la guerre froide). Or ces conflits sont essentiels pour la constitution d'un individu équilibré. Est-ce excessivement caricatural de dire qu'aujourd'hui les débats d'idées ont disparu, au profit d'une longue litanie de prétendues « évidences », et de leur cortège d'exclusions non moins « naturelles » ? Personne ne veut discuter ce qu'elle considère comme des évidences ; ne reste alors qu'à les accepter, ou à les refuser. La violence est caractéristique de ce second mouvement.

Elle se nourrit de sentiment d'inutilité, de désenchantement, du sentiment d'être extérieur à l'évolution et aux valeurs de la société, et de l'absence de conflits structurants. Livré à lui-même, l'individu ne peut imputer ses échecs qu'à lui-même, il perd sa dignité. La violence devient un moyen de revendication et d'affirmation d'un soi autrement complètement méprisé.

Le monde scolaire ajoute encore une spécificité à cette violence latente, quand il affirme que les élèves sont libres et responsables de leurs actes, que l'école fait tout pour leur réussite. S'ils sont libres et égaux, les élèves sont donc seuls responsables de leur échec. Le mépris est alors justifié pour les exclus, la perte d'estime de soi devient inéluctable. Pour de nombreux élèves, leur dignité sera sauvegardée dans l'opposition systématique au système.

Quelle éthique pour les MITIC ?

Dans un tel contexte, les injonctions du type : « Il faut, tu dois », n'ont aucune chance d'être entendues, même, et bien plus, quand elles sont qualifiées d'éthique. Surtout que la défense d'intérêts purement économiques, au mépris des valeurs culturelles et des possibilités de partage (téléchargement de MP3, etc), est aujourd'hui abusivement qualifiée d'éthique. Cette éthique-là va encourager la violence.

Les MITIC favorisent la reliance, mettent les individus en rapport les uns avec les autres. Ces technologies ont permis un immense partage, une mise à disposition sans précédent tant de la connaissance que de tout objet concevable, l'excellent comme le pire. Quel meilleur outil pourrait-on imaginer pour enseigner, et surtout pratiquer l'éthique ?

Faire des écarts des objets pédagogiques

Dans l'univers scolaire, les écarts éthiques sont nombreux ; l'occasion est belle d'en faire des objets pédagogiques, de les voir évoluer vers un apprentissage citoyen qui va retentir, pourquoi pas, sur la vie sociale en général. Les groupes imposés, les classes, les collègues sont des ferments de violence ; mais ils ne se disloquent pas pour autant au moindre éclat. Cette pérennité est l'occasion de transformer ces écarts en objets de discussion et de prise de conscience, en jouant de la synergie des groupes.

Enfin, ces mêmes groupes permettront la pratique quotidienne de relations humaines améliorées et enrichies, grâce à la consolidation progressive de l'individu autrefois défaillant.

Quelles sont les caractéristiques d'une éthique qui puisse dégager une véritable force de transformation ? Elle n'est assurément pas prescriptive, elle favorise la réflexion, l'autonomie et le sens de la responsabilité,

pour soi, d'abord, pour le groupe, la société et finalement le monde. Mais elle n'a de sens que si elle disparaît dans l'acte éthique, si elle devient complètement inconsciente dans l'essentiel des actions du quotidien. Elle ne réapparaîtra qu'à l'occasion des transitions entre situations, quand l'incertitude aura grandi au point de remettre en question la pertinence des acquis, quand le transfert deviendra problématique. Cette pratique de l'éthique ne finit jamais. Les MITIC sont une occasion de le rappeler, et de l'approfondir.

Solutions pédagogiques

Ouvrir un espace de conflit avec les MITIC. Favoriser l'émergence des écarts éthiques grâce à des stratégies appropriées, suffisamment fines pour permettre ensuite une transformation des comportements. Les sentiments qui ont conduit au comportement violent seront explicités et discutés en regard des actions, dans le but qu'ensuite l'individu puisse retrouver une image de lui-même suffisamment acceptable, et transformer l'ensemble de ses relations avec le groupe. Le nombre de possibilités d'actions offertes par les MITIC est infini.

L'écart éthique, défini ainsi comme la base indispensable d'un apprentissage citoyen, doit en quelque sorte être favorisé. Il va occasionner un conflit cognitif plus ou moins profond, tant chez l'auteur de l'écart que chez les autres membres du groupe, et une remise en question des idées conflictuelles qui interfèrent constamment dans la reliance.

Pas question donc de punir ou de menacer. L'éthique des MITIC prend une autre voie, impensable sans le soutien des institutions scolaires. Il s'agit de corriger les fautes en accédant à l'autonomie et à la responsabilité, grâce à l'apprentissage par l'acte, quotidien, de la dynamique des groupes enchevêtrés.

¹ Michel Wieviorka, *La violence*, Balland, 2004.

Éthique, évolution? involution? révolution? – faire face!

Louis-Joseph Fleury (fleurylj@bluewin.ch)

1 évolution

Quelle est la position de l'éducation face aux soubresauts qui bousculent nos habitudes de vie?

1.1 perte de références

Les informations, dans les médias, nous montrent chaque jour les bouleversements en cours.

Le monde est en mutation, sans que l'on puisse déterminer vraiment dans quel sens. Qu'est-ce qui prendra la priorité: la raison? les pulsions instinctives? la recherche du profit sans entrave?

1.2 poids de l'économie: un credo, la rentabilité maximale!

Si le progrès a parfois été conduit par la recherche d'un équilibre social et humain, par une perspective d'élévation vers l'humanité, il est aujourd'hui sérieusement ancré dans les aspects financiers. Les valeurs boursières concurrencent ou effacent les valeurs humaines. Les services organisés dans le but de gérer la société, d'assurer à chacun des soins, une éducation, des possibilités d'insertion dans le monde professionnel, des moyens de communication et de déplacement, et ceci en tenant compte d'une solidarité entre les centres et les périphéries, sont battus en brèche.

Ces services publics constituent de nouveaux territoires à conquérir, des territoires où il s'agit de capter les secteurs profitables et de rejeter les éléments non-rentables.

Jusqu'où irons-nous? L'**émulation** fait place à une **concurrence** féroce qui ne tient plus compte des valeurs humaines.

1.3 dévalorisation de l'humain

La chute du mur de Berlin marque un tournant dans la prise en compte du facteur humain, dans la constitution des bénéfices. C'est vraiment paradoxal, puisque personne ne revendiquera les bienfaits du centralisme soviétique dans l'évolution des droits du citoyen!

Et pourtant, on assiste quasiment à un retour des pratiques en cours à la fin du 19^e, mais à une autre échelle. Les délocalisations abandonnent à leur sort des agents économiques qui, parfois, ont consacré des dizaines d'années à une entreprise. Les réseaux d'exploitation des pulsions primaires mettent en esclavage des enfants, des êtres humains, sans retenue aucune.

2 nouveau défi

Que devient le monde de l'éducation dans cette perspective?

C'est à la fois un poste lourd dans le budget des dépenses publiques, à réduire absolument, et un secteur juteux pour l'institution qui peut ouvrir les voies d'acquisition du bon diplôme. La marchandisation des formations est en cours. La réduction des moyens dédiés à l'instruction publique également.

2.1 l'enseignant arbitre des valeurs?

Dans ce décor, l'enseignant doit continuer sa mission, s'adapter à une demande en constante évolution, acquérir de nouvelles compétences et surtout apprendre un nouveau métier: d'enseignant qui dispensait un savoir, il devient un accompagnant, un facilitateur et un régulateur d'une démarche d'apprentissage.

C'est déjà un effort énorme, mais en même temps, il affronte des situations pour lesquelles il n'est pas préparé. Il est impossible de contrôler les informations qui tombent sous les yeux des élèves et ces informations sont gérées par la loi du profit.

Les enfants tomberont un jour ou l'autre sur des incitations à la pornographie et/ou à la violence. Comment les enseignants réagiront-ils? En outre, les parents d'élèves peuvent avoir des positions diamétralement opposées par rapport à ces domaines. Il n'y a plus aujourd'hui de références morales reconnues majoritairement. L'enseignant devra donc, sur le tas, arbitrer des conflits de valeurs parfois aigus! Des parents d'élèves le ou la traitent de coincé/ée ici, et là, dans la même classe, un autre parent interdit à sa fille d'aller à la piscine!

2.2 une référence entre les extrêmes ?

Les pères de l'école républicaine française du 19^e, les Guizot, Marion, Pécaut, Buisson tenaient tous le même discours. Ils ne reconnaissaient plus les églises comme gardiennes des valeurs morales, mais ils avaient à cœur de développer une éducation morale au sein de l'école républicaine. Marion allait jusqu'à souhaiter que chaque citoyen devienne son propre gendarme.

Aujourd'hui, battues en brèche par d'autres éléments, par les intégrismes et par la recherche des profits maximaux, les valeurs morales consensuelles s'effritent et l'école éternue ... Que faire ? Comment regrouper autour du projet éducatif les partisans de l'humanité ?

3 dérives politiques

Les mutations économiques et morales entraînent souvent des bouleversements politiques.

Les idéologies intégristes de tous bords surfent sur les inquiétudes et les frustrations et trouvent, dans les outils numériques, des moyens rapides de diffuser leurs appels à la haine.

3.1 White terror

Daniel Schweizer vient de réaliser un film, *White Terror*, présenté au festival de Locarno 2005. Il met en évidence ce que produisent les alliances entre skinheads, néonazis, extrême-droite, groupes de hard rock fascisants, technologies de communication et financiers sans scrupules. La loi allemande interdit la production de DVD hurlant : « *Hitler a commencé le travail, finissons-le !* » sur fond de cadavres à Auschwitz ? Et bien on produira ces documents en Suède. Ils seront diffusés par web et galettes numériques, en dehors des voies officielles. C'est devenu un marché juteux.

La cible ? les jeunes de 14 à 17 ans ; ils ne sont pas « rentables » pour le mouvement politique dans l'immédiat, mais le deviendront à 25 ans. A travers le web, les connexions sont établies entre les milieux extrémistes d'Europe, de l'Ouest et de l'Est, et l'Amérique. Dans les réunions camouflées en rencontres musicales ou autres se retrouvent des Américains, des Russes, des Serbes, des Scandinaves, et autres Européens.

Le réseau des sites qui prônent la suprématie de la « race blanche » est très bien adapté à son public cible. Techniquement très avancé, disposant de moyens confortables, ces sites jouent avec les normes légales et se rient des frontières.

3.2 facilité et profit mais déstructuration sociale

Les possibilités de créer des profits en flattant les pulsions reptiliennes sont infinies. Les bénéfices créés par les marchés du sexe et de la violence, intéressent le monde financier au même titre que l'argent généré par les trafics de drogue. Une brusque suppression de ces flots d'argent douteux entraînerait aujourd'hui une crise boursière importante.

Les activités générant ces profits sapent les valeurs humaines qui nous permettent de vivre en société. La démocratie perd sa crédibilité, le chacun pour soi prime, le voisin devient un concurrent ... voire un ennemi potentiel ...

3.3 montée des angoisses, des peurs

La remise en cause des consensus, des valeurs, des lois qui régissent la vie en société, entraîne des peurs et des angoisses. Les partis qui « marchent au pas » construisent leur clientèle sur l'insécurité. Ils sont pourtant eux-mêmes générateurs de troubles sociaux et nourrissent les terrorismes.

4 le monde de l'éducation face à de nouveaux défis

Quelles sont les forces qui peuvent porter un message d'humanité ?

Les églises vivent des moments difficiles et celles qui font recette utilisent des moyens qui flattent les instincts grégaires.

Les états baissent pavillon devant les multinationales. Les organisations internationales peinent à construire des consensus et surtout, à les appliquer.

Le tableau est sombre et pourtant, on retrouve au front tous les partenaires de l'éducation. Comment favoriser et développer leur action ?

4.1 des enseignants en marge, hors jeu? Retour sur le terrain!

Les enseignants ont divers obstacles à vaincre :

- **appréhender, maîtriser les outils techniques** qui portent les domaines de la communication sociale.
- **explorer les contenus offerts à leurs élèves par les prédateurs commerciaux.** Ils connaissent un peu les offres d'ordre érotique et pornographique, mais quasiment pas les circuits de la haine et de la violence. Les langages du rock dur, du graphisme explosif ne figurent pas dans les favoris de la grande majorité des enseignants. Ils sont complètement démunis, ébahis, quand ils voient leurs élèves « tomber » sur des pages hyperviolentes ou zoophiles, par exemple.
- **réfléchir et expliciter le système de valeurs qu'ils tiennent à transmettre.** Vittorio Storario, le constructeur de l'image des films des Coppola, Bertolucci, et bien d'autres grands réalisateurs, constatait récemment que le thème fort des films reflétant la vie du monde, en concours à Locarno 2005, portait sur la **rupture de transmission des valeurs** entre les générations des 30-60 ans et les générations montantes.

Il ne suffit plus de participer à un consensus mou sur la vie sociale pour assurer la pérennité de notre société humaine. La formation éthique des enseignants, comme l'alphabétisation technique et médiatique est trop légère. Comment la renforcer? Comment inciter les enseignants à ne plus rester seuls, isolés face à ces ruptures sociales, mais à rechercher des pairs, à constituer des communautés de réflexion et d'apprentissage?

5 parier sur l'éducabilité

Nous n'avons pas d'autre choix que de parier sur l'éducabilité. Nous allons retrouver les précurseurs du 19^e, les pédagogues qui voulaient relayer ou suppléer les églises dans l'éducation morale et éthique.

On peut aussi faire références aux Pères de l'église qui ont cherché, à travers les siècles, à civiliser les comportements des chefs de clans, toujours en guerre.

Plus près de nous, on peut observer l'Amérique qui n'en finit pas de sortir de la loi du western: celui qui tire le plus vite à raison, voir *Bowling for Columbine* de Michael Moore (voir <http://biosoc.univ-paris1.fr/actu/VidCin/film20.htm>).

Ce n'est pas du passéisme ou de la frilosité, il s'agit de lucidement faire état des vecteurs d'humanité et des agent de déliquescence. Choisir son camp et éduquer à l'éthique, en suivant les traces d'hommes et de femmes qui ont déjà tracé la voie ... les Jacquard, Schutz, Gaillot, Primo Levi, Martin L. King, Theresa, Gandhi ...

Ce pari sur l'éducabilité est à confronter au triangle des domaines **éthique / politique** (au sens gestion de la cité) / **économique**.

Chaque **projet pédagogique** devrait être porté par une **équipe éducative**. Le projet, devrait être passé au crible du triangle évoqué ci-dessus :

- **éthique** : en quoi ce projet élève-t-il la conscience morale, les capacités de compréhension de l'autre, la prise en compte des plus faibles, la volonté de partage et d'aide, la capacité de solliciter un appui, de prendre conscience et d'explicitier les valeurs sous-jacentes d'un projet?
- **politique** : comment ce projet participe-t-il à l'éducation citoyenne? Est-ce qu'il contribue à comprendre le fonctionnement de la cité? Est-ce qu'il incite à prendre sa place, à assumer ses droits et devoirs?
- **économique** : est-ce que le projet s'inscrit dans une perspective durable? Dans une vision de gestion des ressources de la planète qui prenne en compte notre statut de locataire et non de propriétaire de l'environnement? Un rappel, St Exupéry écrivait : *On ne lègue pas la terre à nos enfants, on la leur emprunte*¹.

Ceci mériterait un plus long développement, mais j'espère bien que le séminaire 2005 permettra d'y voir plus clair.

Annexes :

à propos de

- **l'école laïque du 19^e**, les projets de Marion, Buisson, Pécaut :

http://formation.paysdelaloire.iufm.fr/ressources/ress_transv/bibliographie/#1.2..2

http://64.233.183.104/search?q=cache:0OZzsumoez0J:crdp.acbesancon.fr/com/menu15_fichiers/chap15.pdf+Marion+%22%C3%A9ducation+morale%22&hl=fr

- **la pornographie**

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3226,36-689750@51-689872,0.html>

http://www.csa.fr/actualite/dossiers/dossiers_detail.php?id=20016

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000584/0000.pdf>

- **la montée du racisme**

White terror :

<http://www.rtsi.ch/pardo/mostrasheda.cfm?scheda=628&xcerca=Schweizer%20Daniel>

http://www.dschointventschr.ch/dv/pdf/White_Terror_Flyer_2005_D.pdf

Les néo-nazis au Grütli :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=200001&sid=5981690&cKey=1122998247000>

En Valais :

Quelques 400 extrémistes de droite de Suisse et des pays voisins se sont réunis illégalement samedi soir à Gamsen, dans le Haut-Valais, pour assister à un concert. ²

Néo-nazisme dans Wikipédia :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9onazisme>

- **les catastrophes et les réactions humanitaires, en marge de Katrina**

en 1967, durant la guerre du Vietnam, Robert Kennedy déclarait : *Nous dépensons 75 milliards de dollars en armement. On dépense presque 3 milliards pour les chiens. On pourrait faire un effort pour les pauvres, les enfants. Je reviens du delta du Mississippi et j'ai vu dans notre pays nos concitoyens mourir de faim. J'en ai vu manquer de nourriture avec du lait une fois par mois pour les enfants !* C'était il y a quarante ans, sans tornade, au même endroit. ³

1 TC, n° 3170, 15 septembre 2005, p. 19

2 LQJ, 19 septembre 2005, p.11

3 Canard enchaîné, 14 septembre 2005, p. 7

Quelle éthique pour les MITIC?

Jean-François Jobin (jfjobin@worldcom.ch)

Les MITIC transforment la société, la culture et nous aussi

Une réflexion éthique sur l'usage d'internet ne peut pas oublier que l'accès même à internet détermine de nouvelles catégories sociales :

- Un premier fossé se creuse entre ceux et celles qui ont accès à l'outil, et ceux et celles qui en sont privés. Son usage devient courant dans les pays développés, mais il est encore rare dans les régions les plus pauvres.
- Deuxième fossé : même si les prix des ordinateurs et des connexions ont fortement diminué ces dernières années, ils ne sont pas encore à la portée de tous : songeons qu'internet est encore lié le plus souvent à une connexion téléphonique.
- Le troisième fossé sépare les personnes qui maîtrisent ces techniques et ceux qui en sont toujours au stade habituel des relations humaines.

Ainsi, alors qu'on pense généralement qu'internet est un outil fabuleux pour relier les hommes, on s'aperçoit qu'il est peut-être encore plus efficace pour les séparer.

La fracture numérique vient donc aggraver la fracture sociale. Mais les MITIC ont encore bien d'autres impacts sociaux qu'une réflexion éthique ne peut ignorer.

Par exemple :

- Internet renforce la domination de l'anglais : une part prépondérante de l'information sur le web et de la documentation technique en relation avec les MITIC est rédigée dans cette langue ; cela s'ajoute aux autres influences que la culture américaine exerce déjà sur nous.
- Internet offre cependant aux groupes de réflexion et aux minorités agissantes un outil identitaire et un moyen de communication précieux (Val Terbi, réseau des femmes sud-américaines pour l'open source). Mais cet outil a aussi été mis à profit dans la préparation de divers attentats.
- Les MITIC ont transformé considérablement de nombreux secteurs professionnels et supprimé une grande quantité d'emplois. En déléguant à l'utilisateur informatisé toute une série de tâches qui étaient prises en charge par des professionnels (trafic des paiements, acheminement du courrier, vente sur internet), on se charge de responsabilités et de corvées qui fournissaient des emplois à de nombreuses personnes.

- Le domaine de la formation est lui aussi en train de connaître une évolution importante à cause de l'omniprésence des MITIC : les offres de formation à distance (e-learning, blended learning) et de soutien scolaire se multiplient et entrent en concurrence avec l'école publique.

Troisièmement, les MITIC transforment la manière même dont nous nous percevons nous-mêmes :

- les MITIC transforment notre rapport à l'image, dont la manipulation est à la portée de toute personne ayant accès à un ordinateur récent. La plupart des photographies publiées dans la presse ont été retravaillées à l'aide de logiciels de retouche. Il suffit de comparer des photos de stars prises il y a 30 ou 40 ans avec celles que l'on voit aujourd'hui pour mesurer l'impact de ces techniques sur l'image de la femme.
- les MITIC accentuent la prédominance de l'audiovisuel sur la communication écrite, accélérant le passage d'une culture de l'écrit et de la réflexion à une culture multimédia instantanée et dynamique, faisant une large place au ressenti et aux émotions ;
- Les MITIC suppriment l'obligation de se déplacer pour rencontrer des gens, que ce soit pour des raisons professionnelles ou privées : chat, visio-conférences et télétravail deviennent des réalités de plus en plus fréquentes, permettant d'ailleurs d'importantes économies de frais de transport et d'aménagement de places de travail.
- Les MITIC abolissent le temps et l'espace : je puis virtuellement être partout, communiquer sans aucun délai indépendamment de la distance, et transporter avec moi, dans très peu de matière (un disque dur de quelques centimètres cubes, en attendant moins) une quantité énorme d'informations sous forme de textes, d'images, de films, de jeux, de musiques, à quoi s'ajoute tout ce que je peux trouver en ligne – tout cela presque sans effort. Un être qui ignore le temps, l'espace, la matière et l'effort, n'est-ce pas un dieu ? Voilà un secteur de notre existence où nous avons réuni certaines conditions de la divinité au sens où les métaphysiciens du passé en ont parlé. Même si nous ne cessons pas pour autant d'avoir les pieds sur terre, c'est une transformation considérable de la condition humaine.

Toutes ces situations devraient être prises en compte dans le cadre d'une réflexion éthique désireuse d'éviter la facilité des prescriptions morales simplificatrices.

Une éthique authentique ne peut pas ignorer ces transformations

Le discours dominant sur l'éthique des MITIC se préoccupe de la protection des enfants contre les contenus indésirables ou illégaux: pornographie, violence, racisme, pédophilie, et en appelle à la mise en place de solutions techniques destinées à filtrer les contenus qui utilisent internet. On propose au surplus de promouvoir des codes de déontologie et de rappeler les jeunes internautes au devoir de respecter la loi en évitant d'enfreindre les licences et les droits d'auteurs d'une manière ou une autre. Mais les élèves les plus dégourdis savent bien contourner les contrôles mis en place – et qui ne fonctionnent qu'à l'école. La focalisation sur internet fait oublier qu'il y a d'autres canaux par lesquels passent les contenus problématiques (la télévision, la presse, le courrier postal, etc.). En outre, l'observation des lois et la conformité à une morale extérieure sont sans pouvoir dans beaucoup de situations concrètes, souvent complexes, dans lesquelles nous nous trouvons pris: celles qui sont énumérées ci-dessus sont toutes parfaitement légales.

On ne peut donc pas résoudre les problèmes éthiques posés par internet en fournissant simplement un ensemble de règles de comportement ou un code de bonne conduite téléchargés sur le web. D'abord parce que se comporter correctement sans réflexion sur sa propre conduite n'a pas grand-chose à voir avec l'éthique, et ensuite parce que, dans l'usage scolaire d'internet, on est sans cesse confronté à des situations particulières qui dépendent des élèves, de leur âge, de leurs compétences et aussi de celles des enseignants.

En réalité, l'éthique scolaire des MITIC est pour l'essentiel une éthique à l'usage des victimes, car les enseignants comme les élèves doivent se dépatouiller dans le cadre d'une offre qui échappe à tout contrôle.

L'éthique se construit en situation

La formation éthique vise une sensibilisation des enseignants et des enseignés à un agir responsable et à la prise en considération de valeurs fondamentales. Ce qui est valable dans la vie quotidienne l'est aussi sur internet. Les élèves peuvent donc apprendre comment se comporter de manière responsable sur internet (éthique des MITIC), et les enseignants considérer qu'internet est un bon moyen de mettre en place une formation éthique générale (les MITIC pour l'éthique).

La réflexion sur les normes morales fait partie de *l'éthique des MITIC*: comment aborder les aspects problématiques de l'usage des ordinateurs et d'internet? Et qu'est-ce d'ailleurs qu'un usage problématique? Une protection totale, on l'a dit, n'est jamais possible, ni à l'école ni ailleurs. Et comme il est peu probable qu'un enseignement théorique de l'éthique et de la morale soit pris au sérieux par les élèves qui en auraient le plus besoin, on obtiendra de meilleurs résultats en partant des situations à problèmes, celles où n'existe aucune prescription claire et dont la complexité rend difficile une décision simple et univoque. Les questions éthiques surgissent dans les domaines qui ne sont pas, pas encore ou mal réglementés. Les intérêts et les valeurs des différents partenaires y sont difficiles à accorder ou à démêler, et pourtant il faut dégager des règles minimales de comportement sur la base de normes qu'il faut bien établir.

Quant aux *MITIC pour l'éthique*, ils désignent les potentiels qui, dans les nouvelles technologies, peuvent être utilisés pour une formation éthique générale. Les élèves confrontés à l'usage d'internet peuvent en tirer des enseignements qui leur seront utiles pour aborder les situations de la vie réelle. Internet ouvre la classe à des contenus d'apprentissages authentiques, qui n'ont pas été préparés pour l'enseignement; les élèves entrent en contact avec des personnes qui vivent au-delà des frontières du monde virtuel de la classe. Eh bien, dans ces situations, on peut expérimenter les règles du jeu de la vie en commun et réfléchir à leur sujet.

On ne peut ni ne doit fournir de recettes toutes simples, ni prescrire un comportement comme on le ferait d'un médicament. Les MITIC donnent des points d'accrochage pour une réflexion à mener en commun, où les partenaires doivent trouver leurs propres solutions pour des cas particuliers. C'est dans cette réflexion et dans le dialogue que la formation éthique se fait. Si les partenaires du système scolaire remplaçaient ce processus de réflexion sur l'éthique par un set de règles de bonne conduite, ils gâcheraient une occasion importante pour la formation des élèves.

Jean-François Jobin, septembre 2005.

The e-Society Repository: Transforming e-Government Strategy into Action

Patrick Genoud*, Giorgio Pauletto*, Jean-Marie Leclerc*

*Observatoire Technologique, Centre des technologies de l'information, Etat de Genève
(Jean-Marie.Leclerc@etat.ge.ch)

Abstract

The Centre des technologies de l'information of the Canton of Geneva's vision is that technology should serve society and citizens. The Observatoire Technologique's mission is to reflect this global strategic vision within the Information Society using tools called repositories.

Tackling complex problems such as an e-government programme requires a new tool, first of all to guide the construction of new IT projects and then to evaluate the results. The e-Society repository provides this framework through a set of 15 dimensions that are organized hierarchically into three increasingly larger sets. IT projects are examined in a decision analytic framework, to add a sound underlying structure and apply multi-criteria decision aid techniques to prioritise them.

These selected dimensions spans a large breadth of subjects. The first set of dimensions deals with issues directly related to e-government IT projects. Topics such as the secure handling of the relations with citizens and other services or the analysis of new technologies entering the information system are addressed. A second set of dimensions touches upon the administration internal exchanges. It includes dimensions such as data and process transversality, interoperability and knowledge management. The third set deals with the so-called e-Society. At this level, we consider the influence of social factors such as technological inclusion in order to avoid a digital divide in the community, the acceptance of new technologies and ethical issues.

Concrete results of this strategy are beginning to appear. An accessibility initiative is underway for all the State websites to ensure that they are usable by visually impaired persons, for instance. A blind person is in charge of this mission and works closely with the web publication team. An ethics committee reviews and advises on IT projects dealing with personal data and ensures that current legal aspects are also taken into account. A third illustration is a detailed analysis on the integration of Open Source technologies in a complex IT architecture and, now, the prototyping of a complete Open Source desktop.

The goal of the e-Society repository is to convey the global strategic vision for e-government in the State of Geneva. It is a reading chart, an aid in the preparation of an IT project. Topics such as inclusion, ethics, security, and systems interoperability are appropriately taken into account. This tool can be of great help when conceiving an IT project and is currently used as a framework for the realization of e-government projects within the State of Geneva. Indeed, the real needs of future users are considered as it does not focus on technological aspects alone.

Keywords

e-government strategy, cybernetics, Information Society perspective, e-Society repository, multi-criteria decision aid, IT projects selection, regulation.

Key questions

What are the key factors to bridge society and technology? How are practices and behaviours of governments being changed by new technologies? How can administrations transform their e-government strategies into real IT projects?

Domaine public als Allmende unseres Wissens oder die Sicherung des öffentlichen Raums im Internet

Ludwig Wolf (wolf.ludwig@comedia.ch)

Warum reden alle von der Informationsgesellschaft, wenn doch Wasser ein kostbares Gut und zum Leben von Menschen unentbehrlich ist? Wasser ist ein Grundbedürfnis und zählt zu den von den Vereinten Nationen verbrieften Menschenrechten. „Warum spricht also niemand von der Wassergesellschaft?“, fragte einst der Zürcher Medienwissenschaftler Werner A. Meier spöttisch.¹

Grundrecht auf Information

Grundbedürfnisse und soziale Rechte wie Nahrung, Wohnen, Gesundheit, Bildung und Information sind allesamt Güter, die wegen ihrer Bedeutung in vielen Ländern zur öffentlichen Versorgung gehören und damit nicht allein Marktgesetzen unterliegen. Im Medienbereich gilt die *British Broadcasting Corporation* (BBC), die 1922 gegründet wurde, als die Muster- und Modellanstalt des öffentlich-rechtlichen Rundfunks. Öffentlich-rechtliche Rundfunkanstalten haben in den europäischen Ländern einen Leistungsauftrag und müssen eine flächendeckende massenmediale Versorgung gewährleisten. Ebenso sind sie zu einem qualitativ anspruchsvollen Programmangebot von Information, Sport, Kultur und Unterhaltung verpflichtet. Dieser öffentliche Versorgungsauftrag der Rundfunkanstalten wird über entsprechende Gebühren finanziert; nur ein geringerer Teil finanziert sich über Werbe- und Sponsoringeinnahmen.

Die Medienordnungen der meisten europäischen Länder haben sich in den letzten Jahrzehnten ausdifferenziert. Neben den öffentlich-rechtlichen Anstalten sind auch private Programmanbieter dazu gekommen. Daher gilt inzwischen auch in der Schweiz das duale System, das nunmehr im neuen Radio- und Fernsehgesetz (RTVG) festgeschrieben wird. Dem nationalen *Service public*, der *SRG SSR idée suisse*, wird in der neuen Medienordnung jedoch weiterhin eine prioritäre, weil der Allgemeinheit des Publikums verpflichtete Rolle zugewiesen.

Seit der Einführung des dualen Systems gehört es zum Ritual der privaten Programmanbieter, die Vorzugsstellung des *Service public* zu untergraben. Bei der geschäftsmässigen Verfolgung ihrer Partikularinteressen lamentieren sie seit Jahren über „ungleiche Spiesse“, sprich

mangelnde Chancengleichheit im dualen System, was aus ihrer Sicht verständlich ist. Wenn jedoch auch Vertreter der bürgerlichen Parteien unisono meinen, „die *SRG SSR idée suisse* müsse sich auf solche Programmelemente beschränken, die von privaten Anbietern nicht erbracht werden könnten“, dann bliebe der SRG als nationaler Institution des *Service public* kaum mehr als eine Lückenfüller-Funktion. Und das wäre – wohlkalkuliert – der Anfang vom Ende des medialen *Service public* in der Schweiz. (2)¹

EU plant Frontalangriff auf Service public

Neben dem beständigen Kampf um höhere Gebührenanteile haben die privaten Programmbetreiber eine weitere Ebene ausgemacht, den *Service public* der elektronischen Medien in seiner Entwicklungsfähigkeit zu beschränken. Jeder multimediale Ausbau, jede Internetstrategie oder jedes neue Online-Angebot der öffentlich-rechtlichen Anstalten wird von privaten Programmanbietern und deren Interessensverbänden misstrauisch verfolgt und bei den Aufsichtsbehörden beanstandet. So hatten der *Verband privater Fernsehbetreiber*, der *Europäische Verlegerrat* sowie der *Verband europäischer Radios* sich in einem Grundsatzpapier bei der EU-Wettbewerbskommission wegen der Online-Angebote der öffentlich-rechtlichen Sender ARD und ZDF beschwert. Deren steigende Zugriffszahlen würden, weil mit öffentlichen Gebührengeldern finanziert, angeblich den „Wettbewerb verzerren“. (3)

Dabei geht es nicht allein um die Frage, ob die öffentlich-rechtlichen Sender neben dem klassischen Radio und Fernsehen auch sogenannte Mehrwert-Onlineangebote (value-added information) aufs Netz stellen dürfen. Beanstandet wird damit jeweils immer wieder die Gebührenfinanzierung des öffentlich-rechtlichen Systems sowie die staatliche Förderung von Film und Kultur überhaupt. Und diese Auseinandersetzung steht im engen Zusammenhang mit den Verhandlungen bei der Welthandelsorganisation (WTO), den geforderten Liberalisierungen der Dienstleistungen in der andauernden Doha-Runde (GATS), der Meistbegünstigung im audiovisuellen Sektor und

dem Tauziehen bei der Weltorganisation für geistiges Eigentum (WIPO) um Urheberrechte an künstlerischen Werken, Softwarepatenten oder Patentrechten für jedwelche Entwicklungen. (4) Leitende Mitglieder der Aufsichtsgremien von ARD, ZDF, ORF, und SRG trafen sich Ende Juni 2005 zu einem Informations- und Meinungsaustausch in Basel. Im Mittelpunkt der Gespräche standen die aktuellen Herausforderungen von Radio und Fernsehen durch das Welthandelsrecht. Die GremienvertreterInnen forderten ihre Regierungen nachdrücklich auf, im Rahmen der kommenden GATS-Verhandlungen keinerlei Liberalisierungsangebote für den audiovisuellen Bereich vorzulegen und entsprechende Ansinnen von Verhandlungspartnern abzulehnen. (5) Bei den jüngsten WIPO-Verhandlungen über die „Development Agenda“ sind Nichtregierungsorganisationen (NGOs), die öffentliche Anliegen vertreten, wieder einmal ausgeschlossen worden. (6)

War der klassische Liberalismus noch an einem ausgewogenen Verhältnis zwischen Staat, Wirtschaft und Gesellschaft orientiert, geht's den Verfechtern des Neoliberalismus im Grunde um die Umkehrung der Werteskala, die Einschränkung des Öffentlichen zugunsten des Privaten. Ob bei der Wasser- und Energieversorgung, beim öffentlichen Verkehr, im Bildungs- oder Gesundheitswesen oder im Bereich Medien, Information und Kultur – überall soll die öffentliche Versorgung eingeschränkt und zugunsten privater Investoren ausverkauft werden. Privatisierung und Kommerzialisierung sind das Gebot der Stunde. Auch die Befriedigung elementarster Bedürfnisse muss sich lohnen, rentabel sein für private Anbieter. Bislang öffentliche Güter werden zu Konsumgütern, der Markt allein soll die Versorgung sichern. Zugang und Versorgung sind somit abhängig von Einkommen und Kaufkraft. Und dies bedeutet letztlich den Ausschluss von mindestens Zweidritteln der Menschheit, oder eines erheblichen Bevölkerungsanteils eines Landes, beispielsweise vom Gemeingut Information.

Internet als offenes Medium...

War das Internet bis zu seinem Durchbruch in den 90^{er} Jahren noch von einer offenen und freien Vision als neues Informations- und Kommunikationsmittel geprägt, begann spätestens ab Herbst 1993 dessen „kommerzielle Erschliessung und Massenbesiedlung“, wie der Berliner Wissenschaftler Volker Grassmuck in seiner Geschichte der Wissens-Allmende faktenreich belegt. „Für die neuen Generationen von Nutzern gibt es nur eine

Information, die frei und möglichst weit zirkulieren soll: Werbung“, schreibt Grassmuck weiter. Im Netz mussten daher „zusätzliche, aufwändige Schutzmechanismen, Zonen mit Zugangskontrollen und kryptografisch abgesicherte Rechtekontrollsysteme eingezogen werden. Die Rechteindustrie (Bertelsmann, Sony, Time-Warner usw.) arbeitet seit etwa 1994 nach Kräften daran, ihre Waren über das Netz verkaufbar zu machen und technisch abzusichern. Nichts demonstrierte die neue Qualität des Internets besser, als die erste Cyber-Bank ‚First Virtual‘, die 1994 ihren Betrieb aufnahm.“ fasst Grassmuck den Wandel des Netzes von der Vision zum Marktplatz zusammen.(7)

...oder geschlossene Gesellschaft

Nach der Dot.com-Krise schien mit Online-Angeboten erst mal kein lukratives Geschäft möglich. Doch die Privatisierung und Kommerzialisierung von Onlineangeboten war ab 2000 nicht nur in der Medienbranche zu beobachten. Bislang offen zugängliche Archive von Zeitungsverlagen (wie bspw. NZZ) wurden nach und nach in die Schweizer Mediendatenbank (SMD) swissdox.ch gestellt, einem Archivverbund der Schweizer Verlage. Dort können alle Artikel aus der Schweizer Presse nur kostenpflichtig abgerufen und bestellt werden, was bei der privatwirtschaftlich organisierten Presse noch angemessen erscheint. Doch ist zu befürchten, dass alles was rentabel erscheint, künftig nur noch beschränkt oder gegen satte Gebühren zugänglich bleibt.

Mit zunehmendem Spardruck der öffentlichen Kassen ist ausserdem zu befürchten, dass ein breiter und unreflektierter Ausverkauf von bislang öffentlichen Einrichtungen erfolgt. Viele Kommunen sind heute nicht mehr in der Lage, ihre Schulen, Sportstätten und Schwimmbäder angemessen zu unterhalten. Und es scheint daher nur eine Frage der Zeit, bis auch die ersten öffentlichen Bibliotheken und Archive an private, nicht mehr dem Gemeinwohl verpflichtete Trägerschaften veräussert werden. Was bei Dienstleistungen wie Freibädern noch nicht unbedingt als gravierende Einschränkung des öffentlichen Angebots erscheint, ist bei einer Einrichtung, die Information und Wissen akkumuliert, allemal gewichtiger. Denn der offene und gleichberechtigte Zugang zu Information und Wissen wie auch zu Kultur sind für jede Gesellschaft unverzichtbar. Die Zugangsschwelle gehört daher zu den Kernfragen der Informationsgesellschaft.

Wissens-Allmende (8)

Seit der Antike konnte das an Lehrstätten erzeugte oder angereicherte Wissen frei zirkulieren. „Die im HochmittelalterentstandeneneuropäischenUniversitäten bildeten einen Medienverbund aus Verarbeitung des gesprochenen Wortes zu handschriftlichen Büchern, Speicherung in Bibliotheken und Übertragung von Texten in einem eigenen Universitätspostsystem.“ Der amerikanische Soziologe Robert Merton spricht daher vom „Wissenskommunismus der Wissenschaften“, der sich erst in der frühen Neuzeit mit der Einführung des Gutenbergschen Buchdrucks und einem aufkommenden Verlagswesen gewandelt hat. Die Gelehrtenrepublik des 19. Jahrhunderts brachte eine akademische Wissenschaftsverfassung hervor, die auf der Freiheit von Lehre und Forschung beruhte. „Konstitutiv für die klassische Wissensordnung humboldtscher Prägung und deren Fortschreibung in der Forschungsgemeinschaft des letzten Jahrhunderts waren deren Trennung und Abkopplungen u. a. von Eigentum und Staat“. Dennoch wurde auch „die Grundlagenforschung für die neue Ordnung digitaler Medien, also der Computer und Datennetze, mit öffentlichen Mitteln betrieben.“ (9)

„Ich denke, dass jede allgemein nützliche Information frei sein sollte. Mit ‚frei‘ beziehe ich mich nicht auf den Preis, sondern auf die Freiheit, Informationen zu kopieren und für die eigenen Zwecke anpassen zu können. Wenn Informationen allgemein nützlich sind, wird die Menschheit durch ihre Verbreitung reicher, ganz egal, wer sie weiter gibt und wer sie erhält.“ (Richard Stallman, ca. 1990 (10))

Domaine public... (11)

Nach dem Beispiel des Service public (auch öffentlich-rechtlicher Rundfunk oder Public Broadcasting) im Medienbereich, der eine qualitativ anspruchsvolle Grundversorgung mit Informationen sichert, muss auch im Internet der öffentliche Raum definiert und gesichert werden. Und wieder einmal ist die BBC mit gutem Beispiel vorangegangen. Denn eines der weltweit grössten Informations- und Kommunikationsnetzwerke ist dabei, seine gigantischen Archive zu digitalisieren. Christian Ahlert vom *Oxford Internet Institute* konnte die BBC-Geschäftsleitung und -Archivare davon überzeugen, das digitalisierte Archivmaterial unter verschiedene, öffentlich zugängliche Lizenzen wie die *Creative Commons Licenses* zu stellen.

Dazu wurde um die Jahreswende 04/05 im Internet und innerhalb der BBC eine Kampagne gestartet mit dem Ziel, die Archive für die Öffentlichkeit zugänglich zu erhalten. (12) Auch in Deutschland gibt es entsprechende Diskussionen bei den öffentlich-rechtlichen Anstalten ARD und ZDF. Europaweit zeichnet sich ein Netzwerk ab, das die Adaptionen der ursprünglich anglophonen CC-Lizenzen auf die jeweils nationalen Gesetzgebungen verfolgt und deren breite Anwendung zur Schaffung einer *Domaine public* betreibt. (13)

Ach der *Service public* in der Schweiz befasst sich bereits intensiv mit dieser Option. Dominique Diserens vom Rechtsdienst der SRG SSR hält die *Creative-Commons-Initiative* für „sehr neu, verführerisch und visionär“. Die SRG prüft daher Möglichkeiten, wie mit CC-Lizenzen ein Teil ihrer Archive digital geöffnet werden könnte. Dies ist rechtlich jedoch nur im Rahmen der anstehenden Revision des Schweizer Urheberrechtes möglich, wozu die SRG bei der Vernehmlassung entsprechende Änderungsvorschläge unterbreitete. Falls das Parlament solchen Änderungen zustimmen sollte, könnte das enorme Archivmaterial (geschätzte 310'000 Radio- und 250'000 Fernsehstunden) zugänglich gemacht werden. Schon heute bieten Radio Suisse Romande (RSR) und deren Kanal Couleur 3 einige Inhalte via CC-Lizenz zum herunterladen an. (14) Im Dezember 04 unterzeichnete die Universität Zürich als erste Universität in der Schweiz die „Berliner Erklärung über den offenen Zugang zu wissenschaftlichem Wissen“. (15) „Die Universität Zürich hat die Bedeutung der Open Access-Bewegung früh erkannt“, erklärte Alexander Borbély, Prorektor Forschung. Mit dem Bekenntnis zu den Zielen der Berliner Erklärung will die Vorreiterin ihr Engagement in diesem Bereich konkretisieren. (16)

... und Freie Software-Bewegung

Neben den von Lawrence Lessing entwickelten CC-Lizenzen gibt es inzwischen eine breite Palette unterschiedlicher Lizenzierungssysteme wie die GPL (*GNU General Public License*) oder auch die *Art Libre*-Lizenzen. (17) Freie Software (im Unterschied zur proprietären) als Kulturtechnik, gilt als wichtige Grundvoraussetzung für die Schaffung des öffentlichen Bereichs in der Informationsgesellschaft, die Abgrenzung zwischen Privat- und Gemeineigentum, für die Infrastruktur des Wissens und seine Vermittlung in der Bildung. Dabei geht es freilich auch um Interessensabwägungen und die Balance zwischen Öffentlichkeit und den Rechten von AutorInnen, UrheberInnen und Kreativen. (18) Dass über Austausch

und aus kollektiven Arbeitsprozessen beachtliche Sammlungen von Wissen entstehen können, haben Projekte wie „Nupedia“ oder „Wikipedia“ als Online-Enzyklopädien längst bewiesen.

Comunica.ch – die Schweizer Plattform zur Informationsgesellschaft – widmet sich der Vision einer *Domaine public* in der Schweiz und möchte dazu eine Kampagne lancieren. (19) Als Diskussionsgrundlage hat sie dazu ein Prinzip formuliert und zu dessen breitem Diskurs eingeladen: „*Alle Einrichtungen und Institutionen in der Schweiz, die mit öffentlichen Mitteln geschaffen, ausgebaut und unterhalten wurden resp. werden, dürfen nicht kommerziell veräussert oder an kommerzielle Trägerschaften überführt werden. Es muss in der Informations- oder Wissensgesellschaft nachhaltig sicher gestellt sein, dass öffentliches Wissen wie das kulturelle Erbe des Landes auf allen (Verwaltungs-) Ebenen und in allen gesellschaftlichen Bereichen für die Öffentlichkeit zugänglich bleibt.*“ (20)

Nach dem Beispiel der BBC möchte Comunica.ch die SRG SSR idée suisse, die Landesbibliothek, Archive, Universitäten und Forschungseinrichtungen sowie Museen und kulturelle Einrichtungen des Landes für eine gemeinsame Initiative, Diskussion, Definition, Entwicklung und Schaffung eines öffentlichen Raums – einer *Domaine public* – des kollektiven Wissens im Internet gewinnen. Die Schweizer Plattform zur Informations-gesellschaft verfügt über seine Mitgliedsorganisationen über breite wie spezialisierte Kenntnisse zu den Kernfragen und Grundproblemen der Informationsgesellschaft und sucht den Austausch mit den öffentlichen Einrichtungen des Landes. Denn Zugang, Ausgestaltung und Sicherung des öffentlichen Raums sind auch im Informationszeitalter unverzichtbar.

Wolf Ludwig

Literatur

- (1) Werner A. Meier, *Die Informationsgesellschaft – eine Chimäre, Die Zivilgesellschaft auf der Suche nach mehr Demokratie*, WSIS-Dossier, Medienheft, November 03
- (2) Wolf Ludwig, in Forum Helveticum, Mai 2003, Thema-Bulletin 4, *Zukunft der elektronischen Medienlandschaft Schweiz*, S. 32.
- (3) David Gow, The Guardian, *BBC's online Services „under threat from EC“*, February 28, 2005.
- (4) Caroline Pauwels, Jan Loisen, Media Perspektiven 10/2004, *Von GATT zu GATS und darüber hinaus*, Seiten 489-499 sowie

Fritz Pleitgen, ARD-Jahrbuch 2003, *Kulturelle Vielfalt weltweit schützen*, Seiten 17-23.

(5) Meldung des Online-Portals Persoenlich.com vom 28.06.2005.

(6) Jeffrey A. Williams, *WIPO Shutting Out Public Interest Organizations*, http://www.eff.org/news/archives/2005_03.php#0034013

(7) Volker Grassmuck, Freie Software, *Die Wissens-Allmende*, Wende ab 1990, S. 196 ff.

(8) Ebd., Freie Software, *Die Wissens-Allmende*, S. 177 ff.

(9) Ebd., Freie Software, *Die Wissens-Allmende*, S. 177-178.

(10) Ebd., Freie Software, *Die rechtliche Ordnung des Wissens*, Eigentum, S. 36.

(11) *Public Domain* – im angloamerikanischen Copyright-Recht: gemeinfreies Wissen; Werke ohne Eigentümer. Häufig unspezifisch für öffentliches Wissen im Gegensatz zu Wissen im Privatbesitz verwendet. Ebd., Freie Software, Glossar, S. 413. **Im Unterschied zur anglophonen Definition der „Public Domain“ im Sinne einer *uneingeschränkten Verfügbarkeit von Informationen und Quellen* meinen wir bei „Domaine public“ vielmehr den *unbeschränkten Zugang zu den für die Öffentlichkeit geschaffenen Werken*.**

(12) Special Edition Fifth World Social Forum, January 2005, No. 49, „The British Broadcasting Corporation (BBC) adopts digital content-sharing“, <http://www.apc.org/english/news/index.shtml?x=30604>.

(13) <http://wilhelmtux.ch> und <http://www.openlaw.ch>.

(14) Christian Bütikofer, **Guerilla-Copyright sprengt Grenzen**, tagesanzeiger.ch, 13.06.2005.

(15) <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/berlindeclaration.html>.

(16) <http://www.unipublic.unizh.ch/campus/uni-news/> und <http://www.oai.unizh.ch>.

(17) Volker Grassmuck, Freie Software, *Die Wissens-Allmende*, Lizenzmodelle, S. 275 ff.

(18) Ebd., Freie Software, *Die rechtliche Ordnung des Wissens*, Eigentum, Balance, S. 65 ff.

(19) Comunica.ch, Themengruppe *Domaine public*, Kampagnen-Raster, Mai 05, <http://www.comunica.ch.net>.

(20) Comunica.ch, Themengruppe *Domaine public*, November 2004, <http://www.comunica-ch.net>.

1 Auf die privatwirtschaftlich organisierten Printmedien wird hier nicht näher eingegangen, doch auch dort ist festzustellen, dass diese nach Budgetkürzungen, Stellenabbau, zunehmendem Arbeitsdruck in den Redaktionen etc. an Qualität einbüßen und deren Marketing häufig auf Kosten der Orientierung am „public interest“ geht.

Questions impertinentes : « éthique et éducation, alibis ou otages » ?

Raymond Morel (Raymond.Morel@tecfa.unige.ch)

Après les travaux de préparation sur « Ethique et Education » de mai 2005, la Commission ICT de la SATW poursuit sa réflexion avec le présent workshop. Six des dix membres du groupe de rédaction du fascicule sur l'éthique dans l'éducation (projet PPP) sont présents ici.

Je joins en annexe les mesures, en français et en allemand, liées aux directives éthiques de la SI (Société suisse d'informatique) qui sont en partie basées sur les travaux du TC9 de l'IFIP (cf. document dans le classeur des participants).

Par des contacts, tant locaux, nationaux, qu'internationaux, depuis de nombreuses années, j'ai pu mesurer le **déficit éthique**, notamment dans les usages des MITIC (Médias Images Technologies de l'Information et de la Communication) et pas seulement dans l'éducation.

Dans le contexte du WSIS, depuis bientôt plus de trois ans, toutes les problématiques soulevées, (e-learning, e-business, e-society, e-health, culture importée, télétravail, aspects juridiques, etc.) finissent presque toujours avec les remarques suivantes :

- « Il faudra traiter les problèmes éthiques » et
 - « c'est une question qui se règlera en abordant les MITIC dans l'éducation » (il faut éduquer).
- « **Ethique** » et « **Education** » deviennent sans s'en rendre compte des **alibis** ou des **otages** de l'usage des MITIC dans la société de l'information.

Par curiosité, j'ai fait une formation complémentaire d'éthique fondamentale à l'Université en 2004. J'ai beaucoup de respects pour les philosophes anciens, Aristote en tête, et même pour ceux cités dans les contributions de participants à ce workshop ; je ne peux pourtant m'empêcher de m'interroger à propos des questions vitales **récentes** qui sont apparues depuis un demi-siècle, et qui sont souvent omises dans les débats sur l'éthique lorsqu'on a un respect « chronique » pour les anciens.

Voici quelques pistes à étudier

1. Comment intègre-t-on le fait que ce n'est que très récemment (depuis 1945) que l'homme a pris conscience de son **pouvoir de détruire l'homme** (cf. Hiroshima) ?

2. La **globalisation**, la **généralisation** de l'**approche systémique** et de ses effets n'interviennent vraiment que depuis quelques décennies (comment en prend-on compte au niveau éthique ?).

3. En termes de valeurs de base dans une société démocratique, le référent à un tiers (fréquemment l'Etat ou une institution bien implantée au niveau de la société) a souvent permis de trouver LA solution. Depuis moins d'un quart de siècle, dans ce triumvirat s'est installé un 4^e larron : les **monopoles** qui passent allègrement par-dessus les frontières et les prérogatives des états. Comment réagit-on ?

4. En matière de **régulation** et d'**autorégulation**, le « match » entre les états, les monopoles et les organisations internationales tourne à la farce de mauvais goût. Comment réagir ?

5. Les MITIC sont à la démocratie aussi bien un poison (diminution des libertés individuelles, etc.) qu'un espoir qui pourrait offrir un renouveau à la vie citoyenne (**e-democracy**). Comment s'y prend-on ?

6. L'usage généralisé des MITIC dans la société n'apporte pas que des avantages. Lors de la WCCE de 2005 à Stellenboesch, la démonstration d'une augmentation systématique de la **vulnérabilité** de tous les secteurs a été apportée. Comment réagir et surtout quoi faire ?

J'espère que l'un ou l'autre de ces thèmes sera abordé et surtout que l'on découvrira d'autres problématiques qui mériteront de devenir des thèmes pour des rencontres ultérieures.

Liens pour directives éthiques

Ci-après les directives éthiques de la SI (Société suisse d'informatique)

en français : http://www.s-i.ch/fileadmin/downloads/SI_Ethik_v1%200_20050602_F.pdf

en anglais : http://www.s-i.ch/fileadmin/downloads/Ethik_E_20050924.pdf

en allemand : http://www.s-i.ch/fileadmin/downloads/SI_Ethik_v1%200_20050602.pdf

e-TIC's «je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï pour que vous puissiez le dire» (Voltaire)

Andreas Schweizer (andreasschweizer@gve.ch)

On retient trop souvent des nouvelles technologies de l'information l'angle technologique: les tubes (la bande passante...), les ordinateurs (les systèmes d'exploitation...), les normes (FTP, IP, Unicode...). L'essentiel est ailleurs: il se trouve dans le contenu.

Content is King – le contenu est Roi

Ce «Roi contenu» n'a pas de pays. Internet traverse les frontières. Par leurs conceptions en réseaux, les nouvelles technologies permettent une circulation spontanée et rapide des contenus, sans restrictions de frontières, de goulets ou de péages. Ces révolutions des échanges de données (des contenus) sont à mettre en parallèle avec l'invention de l'imprimerie. Diffusions des courants de pensées, sources de débats, d'enjeux de pouvoirs, cette véritable mutation des mentalités et des moyens d'échanges entraîne une redistribution des pouvoirs et des centres de décisions. Les TIC, intégrées aux habitudes d'une minorité des habitants, restent hors de portée de la majorité des hommes et des femmes de la Terre, qui se voient ainsi privé de l'accès à des outils de prospérité économique, sociale et culturelle.

Les TIC, comme les autres inventions et réalisations humaines, portent en elles des aspects positifs et négatifs. Les TIC n'échappent pas à ce constat. C'est donc par le bon usage et la bonne conduite que l'humanité peut tirer tous les bénéfices des apports du formidable potentiel que représentent les échanges de contenus qu'offrent ces nouveaux moyens de communication.

Les TIC ont une incidence directe sur une grande partie des habitants de la planète. Même ceux qui en sont privés en subissent les conséquences indirectes par leur exclusion.

Les TIC, moins que toute autre technologie, ne peuvent faire l'économie d'un débat de fond: quels usage, quelles règles, quelles sanctions, quelle gouvernance, qui décide de quoi et dans quel champ?

Organisés par communautés d'intérêts économiques, sociaux ou culturels, les conteneurs, les fabricants de contenus ou agrégateurs de contenus se heurtent à la dimension locale et globale des TIC.

Pour répondre à ces problématiques nouvelles, des codes de conduites, des règles, émergent en réaction aux interrogations des communautés virtuelles, nationales, politiques ou citoyennes.

Les détournements (paiements électronique...), les déviations (pornographie, pédophilie...), l'espionnage des comportements (Hackers, spy, spam, virus...), les censures politiques ou religieuses (cyber-terrorisme, terrorismes d'Etat, monopoles), sont quelques exemples qui échappent au contrôle des Etats, des organisations et entreprises participant à l'élaboration des protocoles et normes favorisant le développement des TIC.

Le domaine technique n'est pas encore reconnu comme le centre de l'excellence de l'Éthique

Premièrement parce que Sciences et Techniques sont souvent rattachées à des secteurs intimement liés à des intérêts d'Etats ou économiques, qui mettent les priorités sur le développement de concurrences ou de compétitions, et non pas sur les conséquences sociétales de leurs contributions.

Deuxièmement, parce que la culture de l'Ingénieur est avant tout technique, et que cette culture du savoir et de la connaissance sépare la recherche fondamentale, technique et scientifique des conséquences morales et sociales des développements de la connaissance et du savoir. L'Éthique n'est pas encore une branche obligatoire enseignée dans les écoles Techniques ou Académiques!

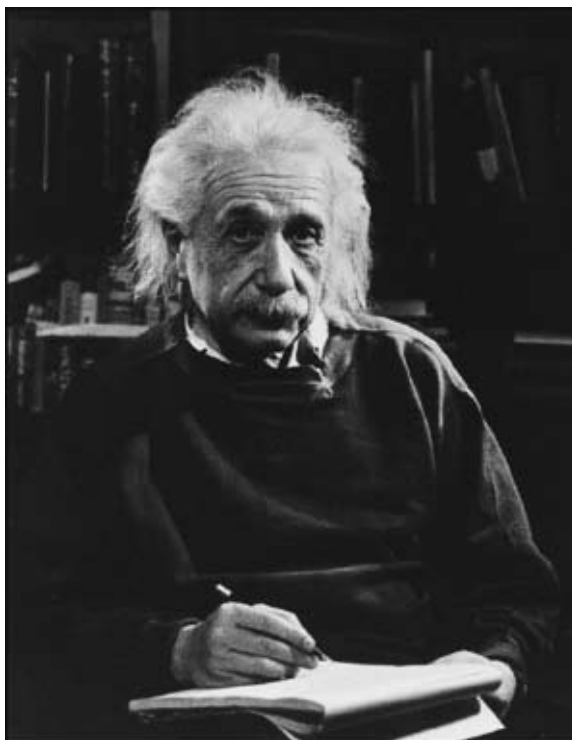
Les TIC, qui ont des incidences directes sur nos modes d'existences, forcent aujourd'hui les Autorités Académiques et Techniques à entrer dans le champ de l'éthique, champs qu'elles ont délaissé et abandonné depuis des décennies. C'est donc par la **fracture entre la Société et la Science-Technique** que l'Éthique fait son retour forcé dans le domaine de la recherche et du développement.

Nul doute que les TIC, en ouvrant la boîte de Pandore de l'Éthique dans les domaines techniques et scientifiques, contribuent fondamentalement à favoriser l'émergence de l'Éthique dans la Science et la Technique.

Les travaux de ce séminaire à Münschenwiler, ainsi que les travaux de la commission ICT de la SATW, doivent engager la SATW à développer l'Éthique à travers ses commissions et les Académies suisses. L'Éthique est une opportunité pour la Science et la Technique de combler le fossé qu'elles ont creusé, entre les matières Scientifiques et Techniques et les citoyens de notre démocratie.

Le moteur de ce processus est la tension entre le droit d'expression, les contenus que véhiculent les TIC et la technique comme support à ce processus de mutation des comportements sociaux.

Le séminaire de Münschenwiler est la première contribution de la SATW, à une réflexion pour une Science et une Technique participant à la redéfinition de leurs contributions au développement soutenable ou durable sous sa dimension sociale!



ALBERT EINSTEIN and the ATOMIC BOMB

The physicist Albert Einstein did not directly participate in the invention of the atomic bomb. But as we shall see, he was instrumental in facilitating its development.

In 1905, as part of his Special Theory of Relativity, he made the intriguing point that a large amount of energy could be released from a small amount of matter. This was expressed by the equation $E=mc^2$ (energy = mass times the speed of light squared). The atomic bomb would clearly illustrate this principle.

But bombs were not what Einstein had in mind when he published this equation. Indeed, he considered himself to be a pacifist. In 1929, he publicly declared that if a war broke out he would «unconditionally refuse to do war service, direct or indirect... regardless of how the cause of the war should be judged.» (Ronald Clark, «Einstein: The Life and Times», pg. 428). His position would change in 1933, as the result of Adolf Hitler's ascent to power in Germany. While still promoting peace, Einstein no longer fit his previous self-description of being an «absolute pacifist».

Einstein's greatest role in the invention of the atomic bomb was signing a letter to President Franklin Roosevelt urging that the bomb be built. The splitting of the uranium atom in Germany in December 1938 plus continued German aggression led some physicists to fear that Germany might be working on an atomic bomb.

Among those concerned were physicists Leo Szilard and Eugene Wigner. But Szilard and Wigner had no influence with those in power. So in July 1939 they explained the problem to someone who did: Albert Einstein. According to Szilard, Einstein said the possibility of a chain reaction «never occurred to me», altho Einstein was quick to understand the concept (Clark, pg. 669+; Spencer Weart & Gertrud Weiss Szilard, eds., «Leo Szilard: His Version of the Facts», pg. 83). After consulting with Einstein, in August 1939 Szilard wrote a letter to President Roosevelt with Einstein's signature on it. The letter was delivered to Roosevelt in October 1939 by Alexander Sachs, a friend of the President. Germany had invaded Poland the previous month; the time was ripe for action. That October the Briggs Committee was appointed to study uranium chain reactions

But the Briggs Committee moved very slowly, prompting Einstein, Szilard, and Sachs to write to FDR in March 1940, pointing again to German progress in uranium research (Weart & Szilard, pg. 119+). In April 1940 an Einstein letter, ghost-written by Szilard, pressed Briggs Committee chairman Lyman Briggs on the need for «greater speed» (Weart & Szilard, pg. 125+; Clark, pg. 680).

Research still proceeded slowly, because the invention of the atomic bomb seemed distant and unlikely, rather than a weapon that might be used in the current war. It was not until after the British MAUD Report was presented to FDR in October 1941 that a more accelerated pace

was taken. This British document stated that an atomic bomb **could** be built and that it might be ready for use by late 1943, in time for use during the war (Richard Rhodes, « The Making of the Atomic Bomb », pg. 377+).

Einstein biographer Ronald Clark has observed that the atomic bomb would have been invented without Einstein's letters, but that without the early U.S. work that resulted from the letters, the a-bombs might not have been ready in time to use during the war on Japan (Clark, pg. 682-683).

The atomic bomb related work that Einstein did was very limited and he completed it in two days during December 1941. Vannevar Bush, who was coordinating the scientific work on the a-bomb at that time, asked Einstein's advice on a theoretical problem involved in separating fissionable material by gaseous diffusion. But Bush and other leaders in the atomic bomb project excluded Einstein from any other a-bomb related work. Bush didn't trust Einstein to keep the project a secret : « I am not at all sure... [Einstein] would not discuss it in a way that it should not be discussed. » (Clark, pg. 684-685 ; G. Pascal Zachary, « Endless Frontier : Vannevar Bush, Engineer of the American Century », pg. 204).

As the realization of nuclear weapons grew near, Einstein looked beyond the current war to future problems that such weapons could bring. He wrote to physicist Niels Bohr in December 1944, « when the war is over, then there will be in all countries a pursuit of secret war preparations with technological means which will lead inevitably to preventative wars and to destruction even more terrible than the present destruction of life. » (Clark, pg. 698).

The atomic bombings of Japan occurred three months after the surrender of Germany, whose potential for creating a Nazi a-bomb had led Einstein to push for the development of an a-bomb for the Allies. Einstein withheld public comment on the atomic bombing of Japan until a year afterward. A short article on the front page of the New York Times contained his view : « Prof. Albert Einstein... said that he was sure that President Roosevelt would have forbidden the atomic bombing of Hiroshima had he been alive and that it was probably carried out to end the Pacific war before Russia could participate. » (« Einstein Deplores Use of Atom Bomb », New York Times, 8/19/46, pg. 1). Einstein later wrote, « I have always condemned the use of the atomic bomb against Japan. » (Otto Nathan & Heinz Norden, editors, « Einstein on Peace », pg. 589).

In November 1954, five months before his death, Einstein summarized his feelings about his role in the creation of the atomic bomb : « I made one great mistake in my life... when I signed the letter to President Roosevelt recommending that atom bombs be made ; but there was some justification – the danger that the Germans would make them. » (Clark, pg. 752).

Hiroshima : Was it necessary?

Source : <http://www.doug-long.com/einstein.htm>

« Position paper pour les journées de réflexion sur l'éthique des technologies de communication »

Antoine Wasserfallen (Antoine.WASSERFALLEN@ehl.ch)

Pour moi en ce moment, à cause du fait que je viens d'assister dans un environnement académique à une telle enquête contre un innocent, le plus grand problème est la soi-disant traque informatique ou digitale contre les employés.

L'histoire vraie suivante me permet de décrire un cas qui pourrait arriver à chacun de nous.

L'un de mes collègues professeurs a été soupçonné d'avoir copié un document analytique interne (un audit interne critique pour l'école). Comme plusieurs copies de ce document ont circulé, une enquête interne a été ordonnée par le directeur. Sur ordre de la direction, un dépouillement attentif des compteurs de photocopier basé sur les cartes magnétiques d'usager s'est ensuivie qui a abouti à la résiliation immédiate des rapports de travail entre ce collègue soupçonné sur la base des traques digitales. Pour l'anecdote, tous les professeurs ont vu leurs compteurs relevés et contrôlés avec de forts soupçons planant sur tous les détenteurs de comptes comportant notamment le même nombre de copies (68 pages dans ce cas).

Un courrier électronique au Préposé fédéral à la protection des données, puis un entretien téléphonique, (il s'agit d'un service très ouvert au contact avec le public, doté d'un site internet bien pourvu, rédigé en langage simple et avec une très bonne réponse aux questions) a donné les résultats suivants :

Bureau du préposé fédéral à la protection des données

Entretien du 26 septembre 2005

Question par email d'Antoine Wasserfallen (destinataire « info@edsb.ch »)

Madame, Monsieur,

L'un de nos collègues a été renvoyé de l'Ecole avec effet immédiat car son compteur de photocopier (sur sa carte magnétique personnelle, avec copie sur le serveur central des photocopier) révélait qu'il avait copié un document confidentiel (68 pages copiées et date coïncidant avec la copie). Est-ce légal de relever les compteurs de photocopier personnels des employés d'une entreprise ?

Il lui a par ailleurs été signifié que tous les professeurs qui faisaient ou avaient fait 68 copies seraient également soupçonnés de copier ledit document confidentiel. Est-ce aussi légal de faire planer cette menace sur le personnel ?

« Freilich können Sie mir auf Deutsch Ihre Stellungnahme schicken. » Cordialement.

Réponse de l'un des juriste du bureau du préposé à la protection des données.

L'entretien téléphonique (en français) du lundi matin 26 septembre permet de dégrossir les points suivants :

- *un intérêt prépondérant de l'entreprise (en l'occurrence une école privée subventionnée indirectement par la Confédération) peut légitimer une telle approche des compteurs privés des employés d'une entreprise ;*
- *une information préalable à tous les collaborateurs doit être faite sur la possibilité d'employer cette ressource (ceci d'autant plus que de nouvelles photocopieuses apparaissent qui stockent TOUT ce que copient les usagers sur un CD ou un DVD enregistrable et consultable). Cette information aurait pu être réitérée lors de la procédure d'enquête interne.*

Un recours devant un tribunal du travail du ou des personnes soupçonnées pourrait aboutir à la fameuse « pesée d'intérêts » effectuée par le Juge qui déterminerait alors si l'intérêt prépondérant de l'entreprise prime sur le droit de protection de la sphère individuelle. Pourtant l'absence d'avertissement préalable pèserait lourd sur l'aspect formel de l'enquête et pourrait conduire à un blâme de l'entreprise concernée (surtout une école).

Voici donc les questions qui se posent sur l'encerclement de l'individu par des technologies sur bases d'instructions non éthiques ou même non-conformes à la loi :

- tous les collaborateurs d'un groupe sont-ils conscients de l'usage qui peut être fait contre eux des données informatiques, digitales, ou électroniques ?
- les avertissements de structure recourant à de telles pratiques sont-ils diffusés clairement pour tous ? sont-ils intelligibles ?
- une entreprise peut-elle effectuer seule la pesée des intérêts qui lui donne le droit d'accomplir une telle enquête ? qui peut modérer les ardeurs de la direction la plus acharnée ?
- les cadres qui effectuent ces enquêtes ou qui les ordonnent sont-ils en mesure de décider ? connaissent-ils la loi ou au moins l'intention du législateur ?
- qui sont les arbitres ou au moins les modérateurs d'une telle opération ? une commission d'éthique dans ce domaine a-t-elle voix au chapitre ?
- qui financera à l'avenir le maintien d'une officine de réponse aux questions de simples citoyens aussi efficace (lire témoignage) que celle qui existe aujourd'hui ?
- ...

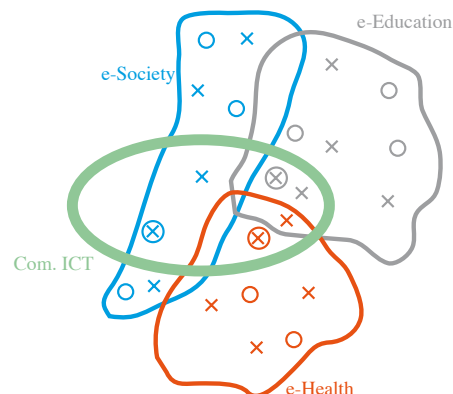
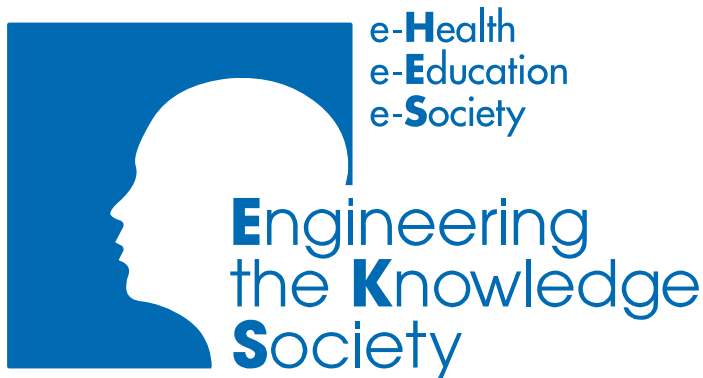
Evidemment les technologies ne sont pas en jeu.

Ce sont les problèmes de gestion (management) qu'il faut aborder lors d'une telle analyse. Ceci d'autant plus qu'en Suisse il semble que la loi fédérale sur la protection des données va être révisée : donc une fois encore, ce sont donc les agissements des décideurs qui sont en discussion ...

Lausanne, le 4 octobre 2005

Partie D

Documents de références



Rapport annuel 2005 de la Commission ICT et de ses groupes de travail

1. Après le Sommet mondial de la Société de l'information de décembre 2003 (WSIS)

http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=35

Après avoir organisé le Forum EKS («Engineering the Knowledge Society») dans le cadre du WSIS en 2003, la Commission ICT a participé sur une base individuelle active aux préparatifs du Sommet de Tunis. Les principales contributions ont été celles issues de rencontres importantes telles que :

WCCE 2005 => Déclaration de Stellenboesch
<http://www.ifip.org/home/TheStellenboschDeclaration.pdf>

WITFOR 2005 => Déclaration de Gaborone
<http://www.ifip.org/home/TheGaboroneDeclaration.pdf>

Il convient aussi de noter dans ce contexte l'inauguration en mars 2005 à Genève du FSN (Fonds de Solidarité Numérique). Notre présence a permis de compléter utilement le networking pour la Suisse. www.dsf-fsn.org
 Pour la newsletter: secretariat@dsf-fsn.org

Rappelons que, sur le site de la Commission ICT, l'internaute trouve une collection de plus de 200 «**cartoons**» de l'illustrateur-philosophe Pécub sur les thématiques correspondantes au WSIS et aux différents workshops organisés depuis 2002. Ces dessins humoristiques sont libres de droits pour autant que la mention «Forum EKS» ou «COM ICT – SATW» soit précisée afin de rappeler l'origine de ces travaux.

http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=16
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/galleries/galerie%20Munchenwiler/>

2. Groupe de travail e-Health

http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=4

La santé de la population constitue un enjeu au niveau national.

La modernisation du système de santé grâce à e-Health reste un défi à relever avec la collaboration de toutes les parties prenantes.

La SATW a un rôle à jouer.

Le groupe de travail e-Health a poursuivi en 2005 les travaux préparatoires pour une série de trois workshops (ils auront lieu les 12, 17 et 26 janvier 2006 précédant une conférence nationale planifiée au printemps 2006). Le contexte de ce projet (liens e-Health vs Télémédecine) permet maintenant de mieux cerner les attentes, mais aussi les barrières et les freins avant de pouvoir imaginer un futur système de santé intégré où les ICT ne sont que des «enabling technologies». Ce projet e-Health tient compte de l'existant tant en Suisse qu'à l'étranger et rencontre les préoccupations des acteurs pluridisciplinaires sur le terrain comme des leaders du monde politique au niveau national.

Les 6 thèmes choisis sont :

1. **Stratégies** pour exploiter le potentiel de e-Health dans le système de santé et scénarios possibles pour son introduction en Suisse.
2. La carte-citoyen, notamment la **carte-santé** en tant que clé d'accès sécurisé aux données médicales.
3. **Interopérabilité** des systèmes informatiques comme pré-condition pour la communication et l'échange des données.
4. **Sécurité des données et accès sécurisé**; confiance et protection de la sphère privée.
5. **Aspects légaux**, les 26 législations cantonales et conséquences pratiques.
6. e-Health : **Nouvelle activité économique** pour la Suisse? Facteur de croissance? Perspectives d'exportation?

Les **aspects transversaux** des thèmes seront aussi considérés, notamment **l'éthique** et **l'acceptation** de e-Health par les patients et les professionnels de la santé.

3. Groupe de travail e-Education

http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=5

Après les workshops de mai 2003 et septembre 2004 à Muenchenwiler sur les thématiques prioritaires:

- la « Certification des formateurs de formateurs » (liaison avec la CDIP-CH et le projet fédéral PPP-l'école sur le net)
- Les référentiels de compétences (élèves, enseignants et formateurs)

le groupe de travail a mis sur pieds en novembre 2005 un workshop sur **l'accompagnement d'activités et de projets pédagogiques**, rencontre entre des chercheurs, des pédagogues, des responsables de l'éducation.

Les points forts étaient notamment de :

- **faire le point sur l'état de la question**,
- rassembler diverses démarches de promotion et de soutien de projets
- préciser des modèles de financement.
- **déboucher sur la création d'un livre blanc ou tout au moins une série de recommandations**
- Cette manifestation a donné aussi la possibilité de s'informer sur les théories de développement des organisations (cf. *Management et sciences cognitives*, A. Bouvier, PUF 2004) et ainsi, de clarifier les rôles des différents acteurs: étudiants, enseignants, formateurs, parents, décideurs.

Le séminaire a réuni une **cinquantaine de participants**, provenant de toutes les régions helvétiques et représentant les milieux de l'éducation et de l'économie.

La ministre de l'Education jurassienne, le secrétaire général de la CIIP, des chefs de service et directeurs de HEP et collèges, les associations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, des représentants des firmes informatiques ont activement contribué au succès du séminaire.

Les travaux et les échanges du séminaire démontrent **l'importance de pérenniser les effets de la loi PPP et la nécessité de prévoir un PPP2.**

Quant aux **résultats**, un regard sur une série de cas, présentant des projets d'intégration en cours, l'analyse de ces dispositifs, les échanges d'expériences ont permis de **fonder une liste de recommandations pratiques**. Elles sont destinées aux instances de décision fédérales et cantonales, ou directement aux institutions de formation et au corps enseignant. Un gros travail a été accompli pour les rendre bilingues ce qui va bien au-delà d'un simple exercice de traduction

Les travaux de ce workshop ont été articulés autour de quelques exposés, des contributions des participants, des moments d'échanges et d'élaboration de **propositions concrètes** qui vont faire l'objet d'un autre fascicule SATW (avec fichier pdf sur le site de capitalisation de cette manifestation http://www.f3miticbjn.ch/spip/rubrique.php3?id_rubrique=123).

Toujours avec une vision de promouvoir de manière intercantonale les échanges autour de la professionnalisation des formateurs, des enseignants et des utilisateurs et de discuter avec d'autres acteurs de la thématique, pour le **workshop 2006**, la cible est déjà connue avec le « **LifeLong Learning** », en septembre et à Münchenwiler. Les préparatifs ont déjà commencé

4. Groupe de travail e-Society

http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=6

Si, après WSIS, il paraissait normal de travailler en 2004 par rapport à notre pays (workshop de Muenschenwiler de novembre) avec comme thème la révision de la stratégie de 1998 du Conseil fédéral pour la Suisse dans la société de l'information, **en 2005** c'est la thématique de **l'éthique** qui a été au cœur du workshop de Münchenwiler d'octobre.

Les objectifs de cette manifestation étaient :

(à partir des trois pôles (malade – personnel soignant, citoyen – autorités et apprenant – enseignant))

- clarifier les notions d'éthique versus déontologie.
- resituer la place du droit par rapport à l'éthique
- examiner différentes démarches éthiques
- expliciter la place de l'éthique dans l'apprentissage citoyen
- élaborer des recommandations générales
- promouvoir des actions pilotes

Le séminaire a réuni une **trentaine de participants**, provenant de toutes les régions helvétiques et représentant des milieux très diversifiés.

Les travaux et les échanges du séminaire ont mis en évidence **l'importance d'explicitement des actions indispensables**.

Les **résultats sont particulièrement riches** avec une **liste de recommandations pratiques et de portée touchant réellement toute la société**. Elles sont destinées à des partenaires variés (en fonction des thèmes de chaque recommandation : aux instances de décision fédérales et cantonales, aux institutions de formation et au corps enseignant, mais aussi à des organismes liés à la société civile, etc..

Là également, un important travail a dû être accompli après le workshop pour les rendre bilingues et il ne s'agit pas d'un simple exercice de traduction !

Les travaux de ce workshop ont été articulés autour de quelques exposés, des contributions des participants, des moments d'échanges et d'élaboration de **propositions concrètes** qui vont faire l'objet d'un autre fascicule SATW (avec fichier pdf sur le site de capitalisation de cette manifestation http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=62)

En tenant compte de l'évolution des réflexions (cf. initiative e-Power ci-dessous) et de l'émergence de décisions gouvernementales (plusieurs textes ont été ou sont en consultation ces derniers mois touchant au domaine e-Society) et toujours avec une vision prospective et utile pour notre pays, le **workshop 2006** pourrait avoir pour titre « **Trust et ID-Management** ». Les études sont en cours.

5. Autres activités

La Commission ICT a eu encore d'autres activités qui sont résumées très brièvement ci-après :

- Le plan d'action issu de la loi PPP arrive à son terme. Une série de brochures sera éditée par la Confédération pour guider les écoles dans l'intégration des MITIC dans l'apprentissage. Une des brochures porte sur le thème ultrasensible de **l'éthique**. A cet effet, un **pré-workshop** a été organisé à Lucerne, les 13 et 14 mai 2005. Il a débouché sur un sommaire dont le contenu est partagé par les dix auteurs potentiels de cette brochure collective, plutôt que d'avoir 10 sommaires différents. Là encore la synergie déployée par la COM ICT a fait merveille. Les travaux seront publiés en 2006 et seront aussi disponibles sur le Serveur suisse de l'éducation (www.educa.ch)

- Le président de la COM ICT a participé au jury du **concours pour le Chevalier de la Communication**. Pour le même concours, mais pour le **prix SATW** de la Jeunesse, la COM ICT a été le jury.

(http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=306)

- **Les liens et la synergie** entre Kommission Bildung d'ICT switzerland (ex-AIA: **KB**) et le groupe de travail **e-Education** se sont développés de manière harmonieuse

(<http://www.ictswitzerland.ch/fr/organisation/kommissionen-aia.asp> et http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=5)

- La **synthèse** des travaux liés aux questions de **stratégies dans la société de l'information en Suisse** ont donné lieu à une **prise de position** entérinée par le WBR, puis par le Comité de la SATW.

(<http://ict.satw.ch/pdf/2005-09-21SATWCHWBRv85.pdf>)

- Le **partage** des activités de la Com ICT avec le WBR et ses commissions

- **L'engagement dans e-Power de la part de la SATW via sa COM ICT**

Dans ce sens, l'engagement de la COM ICT et plus particulièrement du groupe de travail e-Edu dans la réflexion e-Power est importante.

(www.ePower-initiative.ch)

- La diffusion selon différents canaux de l'information **en Suisse** de et vers les comités SI, SISR, ICT switzerland, de sa Commission KB, du SIC (Swiss Committee for IFIP), SKIB (Schweizerischen Koordinationskonferenz ICT und Bildung)
- La diffusion selon différents canaux de l'information à **l'étranger** de et vers l'Assemblée Générale et le Conseil de l'IFIP, le TC3 et le TC9 et lors de manifestations comme WITFOR'2005 et WCCE'2005
- La **publication des résultats de réunions organisées** récemment (les fascicules N° 2 à 5) cf. ci-dessous. Il reste encore les deux Workshop 05 à publier.

6. Travaux en cours

En dehors des activités de routine (WBR, diffusion de l'information, etc.), les principaux travaux de ces prochains mois seront :

- Le Workshop sur les « **Risques industriels majeurs** » les 19 et 20 janvier à Crêt-Bérard
- La **publication des workshops** sur « l'éthique » d'octobre 2005 et sur « l'accompagnement d'activités et de projets pédagogiques » en novembre 2005 et la diffusion de leurs recommandations
- La préparation du workshop des 7 au 9 septembre à Münchenwiler sur le « **LifeLong Learning** »
- La préparation du workshop sur le « **Trust et ID-Management** » (date et lieu encore à fixer)
- Le suivi de l'initiative **e-Power**

7. Point de la situation des publications déjà éditées

N° 1 Abstracts EKS Forum, décembre 2003 (WSIS)
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/gen200312.pdf>

N° 2 e-Society, novembre 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200411.pdf>

N° 3 F3-MITIC, mai 2003
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200305.pdf>

N° 4 Competencies Referential(s), septembre 2004
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200409.pdf>

N° 5 F-ONE – Federation Observatories and Networking for Education
<http://ict.satw.ch/SPIP/IMG/pdf/mun200410.pdf>

Pour avoir une idée plus globale de ce qui se déroule en termes de collaborations et d'échanges, se référer aussi aux travaux vers et depuis l'IFIP avec ICT switzerland, the Swiss IFIP Committee à partir des liens suivants :
http://ict.satw.ch/SPIP/article.php3?id_article=257
http://ict.satw.ch/SPIP/rubrique.php3?id_rubrique=21

Raymond Morel
Président de la COM ICT

13 Janvier 2006

SATW

Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften
Académie suisse des sciences techniques
Accademia svizzera delle scienze tecniche
Swiss Academy of Engineering Sciences

L'Académie suisse des sciences techniques (SATW) – un portrait

Organisation à but non lucratif et politiquement neutre, l'Académie suisse des sciences techniques (SATW) s'engage, dans le cadre national, en faveur de la formation, de la recherche, du développement et de la relève en sciences techniques.

Les hommes et les femmes actifs au sein de la SATW sont des professeurs, des chercheurs et des ingénieurs de toutes les disciplines, qui contribuent bénévolement au développement de questions d'actualité; ils sont animés par la conviction que l'exploitation de nouveaux acquis des sciences techniques est une nécessité aussi bien pour la santé de l'économie suisse, que pour la résolution de problèmes se posant à l'échelle planétaire. Leur réputation scientifique et professionnelle, alliée à leur engagement au service de l'Académie sont à la base de leur nomination au rang de membres individuels. A ce jour, la SATW peut s'enorgueillir de réunir quelque 190 membres individuels.

En sa qualité d'association faîtière chapeautant quelque 60 institutions et sociétés qui représentent les sciences techniques et de l'ingénieur, la SATW recouvre les intérêts de quelque 60'000 personnes actifs dans ces domaines et leur sert de porte-parole commun auprès du grand public.

La SATW institue des plates-formes de travail interdisciplinaire entre les diverses spécialités qu'elle représente et, dans le cadre du Conseil des Académies scientifiques suisses (CASS), elle cultive les liens avec les sciences naturelles, les sciences humaines et les sciences médicales.

Mandatée par la Confédération dans le cadre de la loi sur la recherche, la SATW agit sur la base d'un contrat de prestations qui lui confère d'importantes responsabilités en matière de promotion de la recherche.

La mission et les tâches de la SATW

- La SATW contribue à élever la compréhension et l'intérêt du public pour les sciences de l'ingénieur; elle participe à la formation de l'opinion sur les sciences, les techniques et leurs retombées.
- La SATW encourage la recherche, le développement et le transfert de technologies comme facteurs clés du maintien et de la création d'emplois, ainsi que comme bases de la création de nouvelles entreprises dans des domaines novateurs.
- La SATW présente aux jeunes les métiers de l'ingénieur dans le but d'éveiller leur curiosité et leur enthousiasme et de les encourager à entreprendre des études techniques.
- La SATW développe le réseau de contacts internationaux de la Suisse dans le domaine des sciences techniques en entretenant les échanges à ce niveau et en apportant son soutien à des boursiers.

Layout : Georges-Alain Dupanloup
Impression : Calligraphy S.A. – Sierre
Cover : écomusée Saint-Gervais – Imprimerie des Arts – www.imprimeriedesarts.ch